



RECUEIL

DES ACTES

ADMINISTRATIFS

N° 2009/61

Document affiché en préfecture le 21 décembre 2009

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° 2009/61

Document affiché en préfecture le 21 décembre 2009

| | |
|---|-----------|
| CABINET DU PREFET..... | 6 |
| ARRÊTÉ N° 09 CAB 087 PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE PROMOTION DU 1ER JANVIER 2010..... | 6 |
| CABINET DU PRÉFET ARRÊTÉ N° 09 CAB 102 PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL PROMOTION DU 1ER JANVIER 2010..... | 10 |
| ARRÊTÉ N° 09 CAB 103 PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE PROMOTION DU 1ER JANVIER 2010..... | 53 |
| DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES | 78 |
| ARRÊTÉ N° 09-DRCTAJ/1-702 AUTORISANT LA SAS CASS'AUTO À EXPLOITER UNE UNITÉ DE STOCKAGE, DE DÉPOLLUTION, DE DÉMONTAGE ET DE BROYAGE DE VÉHICULES HORS D'USAGE EN ZONE ARTISANALE DU SÉJOUR, AU POIRE SUR VIE, ET PORTANT AGRÉMENT SOUS LES NUMÉROS PR-85-00001-B (BROYEUR) ET PR-85-0022- D (DÉMOLISSEUR)..... | 78 |
| ARRÊTÉ N° 09-DRCTAJ/1-720 PORTANT RENOUELEMENT POUR UNE DURÉE DE DEUX ANS DE L'AGRÉMENT PR-85-00011- D DÉLIVRÉ À LA SOCIÉTÉ GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, POUR LE STOCKAGE, LA DÉPOLLUTION ET LE DÉMONTAGE DE VÉHICULES HORS D'USAGE, IMPASSE RICARDO, EN ZONE INDUSTRIELLE SUD, À LA ROCHE SUR YON..... | 81 |
| ARRETE N° 09-DRCTAJ/1-730 DECLARANT D'UTILITE PUBLIQUE LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DEVIATION DE LA GAUBRETIÈRE ET EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE CETTE COMMUNE..... | 83 |
| ARRETE N°09-DRCTAJ-1/737 AUTORISANT LES OPÉRATIONS ET LA PÉNÉTRATION SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES POUR DES ÉTUDES DE LOCALISATION ET DE CARTOGRAPHIE D'HABITATS NATURELS ET D'ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE..... | 84 |
| DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES..... | 85 |
| ARRETE DRLP/2 2009/N°920 DU 4 DECEMBRE 2009 PORTANT AGRÉMENT DE M. THIERRY VOYER EN QUALITÉ DE GARDE PARTICULIER..... | 85 |
| ARRETE DRLP/2 2009/N° 924 DU 7 DECEMBRE 2009 PORTANT AGRÉMENT DE M. PIERRE-LUC RABILLARD EN QUALITÉ DE GARDE PARTICULIER..... | 85 |
| ARRETE DRLP/2 2009/N° 925 DU 7 DECEMBRE 2009 PORTANT AGRÉMENT DE M. PIERRE-LUC RABILLARD EN QUALITÉ DE GARDE PARTICULIER..... | 86 |
| SOUS PREFECTURE DE FONTENAY LE COMTE..... | 87 |
| A R R Ê T É N° 09 SPF 120 PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ISLES DU MARAIS POITEVIN..... | 87 |
| A R R Ê T É N° 09 SPF 121 PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE..... | 87 |
| DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES..... | 88 |
| ARRÊTÉ 09 DDASS N° 789 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADAME FRANÇOISE RENOU ÉPOUSE BONGIBAUT À ST GILLES CROIX DE VIE..... | 88 |
| ARRÊTÉ 09 DDASS N° 790 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADAME MARTINE MICHON ÉPOUSE VAYER À ST GILLES CROIX DE VIE..... | 88 |
| ARRÊTÉ N° 09-DAS-880 ET DSF/PMI-2009 MODIFIANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ALLOUÉE AU CAMSP (CHD - LA ROCHE SUR YON) AU TITRE DE L'EXERCICE 2009..... | 89 |
| ARRÊTÉ 09 DDASS N° 934 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UNE OFFICINE DE PHARMACIE EN SELARL À MADAME DANIELLE THETIOT À AIZENAY (85190)..... | 90 |
| ARRÊTÉ N° 09-DAS -953 , FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL LES HERBIERS 85500, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »..... | 90 |
| ARRÊTÉ N° 09-DAS -954, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « CHAMPROVENT » 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »..... | 91 |

| | |
|---|------------|
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –955, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL «LA LARGÈRE » 85410 THOUARSAIS BOULDROUX, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>92</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –956, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL 85300 CHALLANS, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>93</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –957, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL 85150 LA MOTHE ACHARD, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>93</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –958, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL LA GUYONNIERE 85600, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>94</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –959, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL FONTENAY LE COMTE 85200, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>95</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –960, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL LA ROCHE SUR YON 85000, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>96</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –961, FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « LES TROIS PIGEONS » 85110 CHANTONNAY, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS DE VENDÉE »</u> | <u>97</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –962 FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « LES BAZINIÈRES » 85000 LA ROCHE SUR YON, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « ARIA 85 »</u> | <u>97</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –963 FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « YON ET BOCAGE » 85140 LES ESSARTS, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « AFDAEIM »</u> | <u>98</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –964 FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL «UTIL'85 » 85000 LA ROCHE SUR YON, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « SAUVEGARDE 85 »</u> | <u>99</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS –965 FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL «LES QUATRE VENTS » 85740 L'EPINE, GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION « LES QUATRE VENTS »</u> | <u>100</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09-DAS-975 MODIFIANT LE MONTANT ET LA RÉPARTITION POUR L'EXERCICE 2009 DE LA DOTATION GLOBALISÉE COMMUNE PRÉVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE L'ASSOCIATION « PAVILLON » À ST FLORENT DES BOIS.</u> | <u>101</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 990 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADAME CLAUDETTE MALARD À ROCHESERVIERE</u> | <u>102</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 996 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADAME GEMMA BAZIN À LA CHAIZE LE VICOMTE</u> | <u>102</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 997 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADAME SYLVIE RETAILLEAU À LA CHAIZE LE VICOMTE</u> | <u>103</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09 -DAS-998 MODIFIANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ALLOUÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD ADAPEI D'OLONNE-SUR-MER</u> | <u>103</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS-999 MODIFIANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ALLOUÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD ADAPEI DES HERBIERS</u> | <u>104</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS-1000 MODIFIANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ALLOUÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD DES « TERRES NOIRES » DE LA ROCHE SUR YON</u> | <u>105</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS-1001 MODIFIANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ALLOUÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 POUR LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD ADAPEI DE FONTENAY LE COMTE</u> | <u>106</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09-DAS-1012 MODIFIANT LE MONTANT DU FORFAIT SOINS DE LA STRUCTURE « FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ » DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « RÉSIDENCE LA MADELEINE » DE BOUIN, AU TITRE DE L'EXERCICE 2009</u> | <u>107</u> |

| | |
|---|----------------------------|
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 1033 REJETANT LA DEMANDE DE TRANSFERT DE LA PHARMACIE DE MONSIEUR NICOLAS TRICHÉREAU DU 1, RUE LAFAYETTE À LA ROCHE SUR YON.....</u> | <u>107</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 1043 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MONSIEUR ROUX PHILIPPE AUX SABLES D'OLONNE.....</u> | <u>108</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 1044 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADEMOISELLE BAUD ANGÉLINA AUX SABLES D'OLONNE.....</u> | <u>108</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 1045 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MONSIEUR GRANDHOMME MATTHIEU AUX SABLES D'OLONNE.....</u> | <u>109</u> |
| <u>ARRÊTÉ 09 DDASS N° 1054 PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE POUR MADEMOISELLE CENDRINE BARRERIE À FONTENAY LE COMTE.....</u> | <u>110</u> |
| <u>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....</u> | <u>111</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° 2009-15 MODIFIANT L'AGRÈMENT QUALITÉ N24/06/08 F085 Q055 D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>111</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N 05/11/09 F 085 Q 081 PORTANT AGRÈMENT QUALITÉ D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>112</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N 05/11/09 F 085 Q 082 PORTANT AGRÈMENT QUALITÉ D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>113</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL R 30/11/09 A 085 Q 084 PORTANT RENOUELEMENT D'UN AGRÈMENT QUALITÉ D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>114</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° 2009-16 MODIFIANT L'AGRÈMENT SIMPLE N09/02/06 P085 S001 D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>115</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° 2009-13 21/04/06 S010 MODIFIANT L'AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>116</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° 2009-17 MODIFIANT L'AGRÈMENT SIMPLE N05/02/08 F085 S012 D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>117</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° 2009-14 25/10/06 S033 MODIFIANT L'AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>118</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° N-04-11-09-F-085-S-080 PORTANT AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>119</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° N 16/11/09 F 085 S 083 PORTANT AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>119</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° N 18/11/09 F 085 S 085 PORTANT AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>120</u> |
| <u>ARRETE PREFECTORAL N° N 19/11/09 F 085 S 086 PORTANT AGRÈMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES À LA PERSONNE.....</u> | <u>121</u> |
| <u>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES.....</u> | <u>123</u> |
| <u>ARRETE N° APDSV-09-0180 PORTANT ATTRIBUTION DU MANDAT SANITAIRE QUINQUENNAL.....</u> | <u>123</u> |
| <u>ARRETE N° APDSV-09-0181 PORTANT ATTRIBUTION DU MANDAT SANITAIRE QUINQUENNAL.....</u> | <u>123</u> |
| <u>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE</u> | <u>125</u> |
| <u>ARRETE 09/DDEA/SEMR/318 FIXANT LES PERIODES D'OUVERTURE DE LA PECHE EN EAU DOUCE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE EN 2010.....</u> | <u>125</u> |
| <u>ARRÊTÉ N° 09/DDEA- 381 APPROUVANT LA RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL EN PAREDS.....</u> | <u>126</u> |
| <u>ARRETE N°09/DDEA/383 PORTANT DISSOLUTION DE « L'UNION DES ASSOCIATIONS FONCIERES DE LA PLAINE »</u> | <u>126</u> |
| <u>ARRETE N° 09 - DDEA - 410.....</u> | <u>127</u> |
| <u>ARRETE N° 09 - DDEA- 411.....</u> | <u>127</u> |
| <u>ARRETE N° 09 - DDEA- 412.....</u> | <u>128</u> |
| <u>ARRETE N° 09 - DDEA- 413.....</u> | <u>129</u> |
| <u>AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DES PAYS DE LA LOIRE.....</u> | <u>131</u> |
| <u>ARRETE ARH N° 715/2009/85 DE VERSEMENT MENSUEL DES RESSOURCES DUES PAR L'ASSURANCE MALADIE AU TITRE DE LA VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DE MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE ET ODONTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL LA ROCHE SUR YON-LUÇON-MONTAIGU POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2009.....</u> | <u>131</u> |
| <u>ARRETE ARH N° 733/2009/85 DE VERSEMENT MENSUEL DES RESSOURCES DUES PAR L'ASSURANCE MALADIE AU TITRE DE LA VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DE MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE ET ODONTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER « CÔTE DE LUMIÈRE » DES SABLES D'OLONNE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2009.....</u> | <u>131</u> |

| | |
|---|------------|
| <u>ARRETE ARH N° 734/2009/85 FIXANT LE MONTANT DES RESSOURCES DUES PAR L'ASSURANCE MALADIE AU TITRE DE LA VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DÉCLARÉE EN MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE ET ODONTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2009.</u> | <u>131</u> |
| <u>ARRETE ARH N° 735/2009/85 DE VERSEMENT MENSUEL DES RESSOURCES DUES PAR L'ASSURANCE MALADIE AU TITRE DE LA VALORISATION DE L'ACTIVITÉ DE MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE ET ODONTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER « LOIRE VENDÉE OcéAN » DE CHALLANS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2009.....</u> | <u>132</u> |
| <u>DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES.....</u> | <u>133</u> |
| <u>ARRETE N° 2009/DRASS/ 522/SGAR PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES CHARGÉ D'ÉMETTRE UN AVIS SUR L'INDEMNISATION AU TITRE DE LA LÉGISLATION PROFESSIONNELLE DE MALADIES CONTRACTÉES DU FAIT OU À L'OCCASION DU TRAVAIL.....</u> | <u>133</u> |

CABINET DU PREFET

Arrêté n° 09 CAB 087 portant attribution de la Médaille d'honneur agricole Promotion du 1er Janvier 2010

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur agricole échelon Argent est décernée à :

- Monsieur BARBOTEAU Florent
Technico-commercial, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Mareuil-sur-Lay-Dissais
- Madame BARON Marilou
Opératrice thermoformeuse, GASTRONOME LE BIGNON, LE BIGNON.
demeurant à Montaigu
- Monsieur BENOIT Pascal
Responsable magasin, CAVAC DISTRIBUTION S.A., LA ROCHE SUR YON.
demeurant à La Mothe-Achard
- Madame BEZIAUD Régine née BARIL
Conducteur de ligne, GASTRONOME LE BIGNON, LE BIGNON.
demeurant à Saint-Philbert-de-Bouaine
- Madame BLAINEAU Valérie née GUILMAND
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES. demeurant à La Chaize-le-Vicomte
- Madame BOUCARD Muriel née HAMON
Responsable management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES . demeurant à La Chapelle-Achard
- Monsieur BRACONNIER Jacques
Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES .
demeurant à Saint-Jean-de-Monts
- Monsieur CLERGEAU Patrice
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à Fontenay-le-Comte
- Monsieur DIXNEUF Jean-François
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à Challans
- Madame DUPE Yvette née PICHAUD
Ouvrière de conditionnement, GASTRONOME LE BIGNON, LE BIGNON.
demeurant à Falleron
- Monsieur FOUCHER Stéphane
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
.demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur GAUTHIER Gerard
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
.demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur GIRAUD Emmanuel
Chef d'équipe, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .demeurant à Belleville-sur-Vie
- Monsieur GUILLET Eric
Responsable management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES .
demeurant à Venansault
- Madame JAGU Chantal née GUILLOUCHE
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à Boufféré
- Monsieur JAULIN Jacques
Chef d'équipe, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Monsieur KAUS REGIS

Responsable management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur KOZERAWSKI Pascal

Responsable production, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .

demeurant à Saligny

- Madame LAPORTE Sylvie née GRASLEPOIS

Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES

demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur LUSSEAU Philippe

Inspecteur Sinistres Dommages aux biens, GOUPAMA CENTRE ATLANTIQUE, NIORT.

demeurant à Aizenay

- Madame MARQUIS Marie-Edith née DUPONT

Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .

demeurant à La Flocellière

- Madame MASSE Nathalie née PIVETEAU

Responsable management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .

demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur MENU Benoît

Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES

demeurant à La Garnache

- Madame MONTASSIER Françoise née RAMBAUD

Ouvrière conditionneuse, GASTRONOME LE BIGNON, LE BIGNON.

demeurant à Rocheservière

- Monsieur POTIER Jean-Michel

Conseiller technico-commercial, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur RAPIN Benoit

Chauffeur Poids Lourds, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à Saint-Michel-Mont-Mercure

- Mademoiselle REMAUD Véronique

Assistante d'étude et de conception, GOUPAMA CENTRE ATLANTIQUE, NIORT.

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur ROULEAU Philippe

Technico-commercial, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à Saint-Prouant

- Monsieur SORET Jean-Marc

Agent relations clients, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à Commequiers

- Madame THUONG Laurence née PAPILLON

Informaticienne, GIE ATLANTICA, NANTES.

demeurant à La Guyonnière

Article 2 : La médaille d'honneur agricole échelon Vermeil est décernée à :

- Madame BARON Marilou

Opératrice thermoformeuse, GASTRONOME LE BIGNON, LE BIGNON.

demeurant à Montaigu

- Monsieur BIRET Jean-Louis

Magasinier cariste, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur BRACONNIER Jacques

Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur BUTTIN Pascal

Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur CARTERON Stéphane

Chauffeur Vendeur Fioul, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.

demeurant à La Mothe-Achard

- Madame FORGERIT Catherine née BAUDRY
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits

- Monsieur GACHET Lionel
 Conducteur d'installation, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .
 demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur GAINON Bruno
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant au Givre

- Monsieur GALLOT Christian
 Responsable management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
 NANTES .
 demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur NICOLLEAU Bertrand
 AGENT DE MAITRISE, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
 demeurant à La Copechagnière

- Monsieur PETER Loïc
 Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
 demeurant à L'Ile-d'Olonne

- Mademoiselle RENAudeau Nicole
 Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
 demeurant à Sainte-Gemme-la-Plaine

- Monsieur RORTAIS Denis
 Chef d'équipe, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .
 demeurant à Saligny

- Madame TURBE VIAUD Corinne née TURBE
 Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

Article 3 : La médaille d'honneur agricole échelon Or est décernée à :

- Madame ANGOT Catherine née GUIMBRETIERE
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Mademoiselle BEDUNEAU Patricia
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame BETOU Micheline née SIMON
 Employée administrative, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
 demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur BIDAUD Marcel
 Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
 NANTES .
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur BOUCHEREAU Abel
 Agent relation clientèle, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
 demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Monsieur CAQUINEAU Alain
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame CHRISTOPHE-SAINTON Isabelle
 Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
 demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame COSSAIS Patricia née BROCHET
 Employée de Comptabilité, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
 demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- Monsieur DUBOIS Henri
 Chauffeur Livreur, CAVAC DISTRIBUTION S.A., LA ROCHE SUR YON.
 demeurant à Longeville-sur-Mer

- Monsieur DURAND Jacques
 Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur DURANDIERE Yves
Employé de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant aux Essarts

- Madame FERRE Monique née LOCTEAU
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à Aizenay

- Monsieur GACHET Lionel
Conducteur d'installation, BONILAIT PROTEINES, CHASSENEUIL DU POITOU .
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur GAUVRIT André
Chauffeur Poids Lourds, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Soullans

- Monsieur GELINEAU Louis
Employé CAM, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE, ANGERS.
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Madame GILBERT Denise née SOULARD
Caissière, CAVAC DISTRIBUTION S.A., LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Saint-Christophe-du-Ligneron

- Madame GIRARD Marie-Luce née MARTIN
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à Saligny

- Monsieur GODREAU Gérard
Responsable , CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Venansault

- Monsieur GROSSIN Jean-Paul
Conducteur d'installation, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Monsieur GUILLEMET André
Technicien, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- Monsieur HERBERT Jean-Jacques
Maintenance, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant aux Clouzeaux

- Monsieur JEHANNO Michel
Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES . demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame JOUSSEMEN Anita née EPAUD
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame LEGER Catherine
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur MARTINEAU Philippe
Responsable ARV, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Saint-Mathurin

- Monsieur MERLET Didier
Ouvrier de Maintenance, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant aux Clouzeaux

- Monsieur NINEUIL Christian
Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES . demeurant à Givrand

- Monsieur PEUAUD Jean-Paul
Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES . demeurant à Mouilleron-le-Captif

- Madame PICARD Marie-Luce née BERTHOME
Laborantine, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Mouilleron-le-Captif

- Monsieur PONDEVIE Gérard
Responsable magasin, CAVAC DISTRIBUTION S.A., LA ROCHE SUR YON.
demeurant au Perrier

- Monsieur RAFFIN Bernard née BERNARD
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant aux Herbiers
- Madame RENOU Chantal née GANNE
Analyste d'étude, CREDIT AGRICOLE, SAINTES .
demeurant à Liez
- Madame ROY Béatrice née PAIRAUD
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
.demeurant à Belleville-sur-Vie
- Madame VERNAGEAU Michèle
Assistante commerciale, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à La Roche-sur-Yon

Article 4 : La médaille d'honneur agricole échelon Grand Or est décernée à :

- Monsieur BARBOTEAU Jacques
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur BOSSIS Fernand
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à Saint-André-Treize-Voies
- Monsieur BROCHET Patrick
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur CEREIJIO Philippe
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur DOUILLARD Bernard
Responsable de management, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE,
NANTES .
demeurant à Saint-Fulgent
- Monsieur DURAND Serge
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur MANDIN Guy
Responsable Technique, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Luçon
- Madame MARCHAND Gisèle née DANIS
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MOREAU Gabriel
Tech-animateur unité, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES
demeurant à La Ferrière
- Monsieur RABREAUD Michel
Adjoint Jardinerie, CAVAC, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à Saint-Mathurin
- Monsieur RETAIL Jacques
Agent d'application, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, NANTES .
demeurant à Saint-Florent-des-Bois

Article 5 : Le Secrétaire Général et le Directeur du cabinet de la Préfecture de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La Roche-sur-Yon, le 25 novembre 2009

**Le Préfet,
Thierry LATASTE**

**Cabinet du Préfet Arrêté n° 09 CAB 102 portant attribution de la Médaille d'honneur du travail
Promotion du 1er Janvier 2010**

**Le Préfet de La Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail échelon Argent est décernée à :

- Monsieur AIGNER Marc
Agent de maîtrise logistique, ALPHACAN, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay
- Monsieur AMELINEAU Didier
Menuisier, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Poiroux
- Monsieur AMELINEAU Philippe
Accastilleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Givrand
- Madame ANDRE Colette née NAULEAU
Agent Administratif, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Bouin
- Monsieur ARAUD Eric
Maître ouvrier, GTS CONSTRUCTION, NANTES
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Monsieur ARNAUD Yannick
Jardinier mécanicien, FORMULE GOLF, NANTES
demeurant à Nesmy
- Monsieur ARNAUD Jean-Jacques
Agent technique, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Monsieur ARNAUD Dominique
Contrôleur Qualité, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
- Madame ARNAULT Christelle née GRELIER
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Saint-Prouant
- Madame AUBIN-PENAGUIN Marie-laure née AUBIN
Psychologue du travail, AFPA, SAINT HERBLAIN
demeurant à Saint-Florent-des-Bois
- Monsieur AUBRET Serge
Charcutier, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur AUGIZEAU Paul
Gérant, SALAISONS DES OLNONES, OLONNE-SUR-MER
demeurant à Château-d'Olonne
- Madame AUNEAU Geneviève née OUVRARD
Ouvrière , SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay
- Monsieur AVRIL Albert
Technicien hydraulique, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur BALANGER Joël
D.T.R.D, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à Notre-Dame-de-Riez
- Monsieur BANNEROT Jean-François
Agent logistique, DOREL FRANCE, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Monsieur BARDON Yannick
Mécanicien, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Froidfond
- Monsieur BARREAU Gérard
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame BARREAU Caroline née GUERY
Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
- Monsieur BAUD Anthony

Mécanicien, CHALLANS PNEUS, CHALLANS
demeurant à La Garnache

- Monsieur BAUDOIN Jean-François
Technicien chauffage, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups
- Madame BEGAUD Sylvie née GUICHETEAU
Technicien études, FORCLUM POITOU CHARENTES, POITIERS
demeurant à Montournais
- Monsieur BELY Daniel
Installateur-Poseur, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à Chantonnay
- Madame BENETEAU Marie-Madeleine née DRAPEAU
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à La Pommeraie-sur-Sèvre
- Monsieur BESSEAU Gérard
Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Givrand
- Monsieur BIANCHI Thierry
Chaudronnier Tuyauteur, OCEA SA, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne
- Madame BILLON Jacqueline née LAMBERT
Aide à domicile, ADMR, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à La Barre-de-Monts
- Monsieur BLANCHARD Christian
Magasinier, VMI, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Monsieur BLANCHARD Frédéric
Commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE
demeurant aux Sables-d'Olonne
- Mademoiselle BLOND Micheline
Secrétaire, BOUGIES LA FRANCAISE SAS, MONTAIGU
demeurant à Cugand
- Monsieur BOBINET Christophe
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Monsieur BOCQUIER Michel
Responsable Produits, VAMA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Luçon
- Monsieur BOISSEAU Michel
Responsable transports et organisation, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur BOIVINEAU Michele
Ouvrier autoroutier Qualifié, Autoroutes du Sud de la France, GRANZAY-GRIPT
demeurant à Bournezeau
- Monsieur BONNAUD Claude
Directeur Général Hydrokit, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur BONNET Luc
Opérateur de Fabrication, ALTOR INDUSTRIE, CLISSON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur BONNET Philippe
Gestionnaire administratif, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur BONNIN Jean-Michel
Agent de production, MDP INDUSTRIE S.A.S, BRESSUIRE
demeurant à Pouzauges
- Madame BONNIN Marinette née FONTENEAU
Ouvrier de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay
- Madame BORDAGE Françoise née BOSSE

Responsable qualité, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Monsieur BOSSIS Claude
Technicien gestion matière, SEPRO ROBOTIQUE DISTRIBUTION, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Madame BOUCHEREAU Nelly née ANDRE
Mouleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Bouin
- Monsieur BOUDAUD Joël
Technicien exploitation, SAUR, TOURS
demeurant à La Boissière-des-Landes
- Madame BOUDINEAU Eliane née FERET
Employée administratif, CLINIQUE SAINT CHARLES, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame BOULAY Marie-Josèphe née BOUCHET
Agent point d'accueil, GROUPE HARMONIE, ANGERS
demeurant aux Chatelliers-Châteaumur
- Monsieur BOUMARD Noël
Maçon, AUBRON MECHINEAU Carrière et Travaux Publics, GORGES
demeurant à La Bernardiere
- Monsieur BOURDEZEAU Louis
Opérateur de menuiserie, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Jean-de-Beigné
- Madame BOURMAUD Frédérique née SORIN
Employée commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE
demeurant à L'Île-d'Olonne
- Madame BOURNEL Dominique née ESPIEUSSAS
Facturière, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Bruffière
- Madame BOURY Martine née GUILLONNEAU
Mouleuse, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Monsieur BRAND Patrice
Electricien - chargé d'affaires ETAM, BESSE SA, NESMY
demeurant à La Boissière-des-Landes
- Monsieur BRECHOTTEAU Bruno
Tourneur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur BRETAUD Franck
Opération tolérances, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Fulgent
- Monsieur BRIANCEAU Eric
Opérateur de production, BOUYER LEROUX, LA SEGUINIÈRE
demeurant à Benet
- Madame BRIAND Colette
Assistante principale, SOREGOR SA, ANGERS
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur BRISSEAU Daniel
Chef de chantier, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte
- Monsieur BROCHARD Didier
Charcutier, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à Aizenay
- Monsieur BROCHARD Laurent
Chauffeur livreur, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Madame BROSSARD Claudie née COUSSEAU
Ouvrière en maroquinerie, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à L'Oie
- Madame BROSSEAU Christine

Ouvrière en maroquinerie, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à Saint-Christophe-du-Ligneron

- Monsieur BROUSSEAU Jean-Luc
Magasinier, TIM COMPOSITES, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Madame BURGAUD Bernadette née RAFFIN
Drappeur Injecteur Infuseur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Barre-de-Monts
- Monsieur BURGAUD Tony
Animateur de Fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Sallertaine
- Madame CAILLAUD Sophie née LOISEAU
Agent point d'accueil, HARMONIE MUTUALITE, PARIS
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Monsieur CALLAUD Alain
Agent de Production, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à La Meilleraie-Tilly
- Monsieur CALVET Philippe
Responsable quai camionnage, HEPPNER, STRASBOURG
demeurant à Benet
- Madame CANTIN Ghislaine née VOISNEAU
Vendeuse, DEVRED, LONGUEAU
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Mademoiselle CASSERON Liliane
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame CASTERES Danièle née RONDEAU
Technicienne support vente 2, AIR FRANCE, ROISSY CDG
demeurant à Soullans
- Madame CHAIGNE Karen
Serveuse Restaurant, LE LION D'OR, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Madame CHAIGNEAU Christine née PELLETREAU
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à La Flocellière
- Monsieur CHAILLOU Bruno
Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Aizenay
- Madame CHAILLOU Carole
Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Jean-de-Monts
- Monsieur CHAMBRELIN Alain
Agent de production, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à La Chaize-le-Vicomte
- Madame CHAMPAIN Catherine née BARON
Animatrice lieu d'accueil parents-enfants, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE
SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame CHAMPRU Magali née RAULT
Psychologue du travail, AFPA, SAINT HERBLAIN
demeurant à Nesmy
- Monsieur CHANCELIER Michel
Responsable commercial , COVED, GUYANCOURT
demeurant à Saint-Hilaire-de-Voust
- Monsieur CHAPELLE Christophe
Assistant technique vente, SOCOLEC, LE MANS Cédex
demeurant à Saint-Georges-de-Pointindoux
- Mademoiselle CHARNOLE Sylvie
Pâtissière, SODEXHO, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Martin-de-Fraigneau

- Madame CHARPENTIER Chantal née PANNETIER
Vendeuse, DEVRED, LONGUEAU
demeurant au Poiré-sur-Vie

- Monsieur CHARPENTIER Laurent
Chef de cuisine, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nesmy

- Monsieur CHARPENTIER Bruno
Conducteur de répanduse, COLAS CENTRE OUEST, NANTES
demeurant à Marsais-Sainte-Radégonde

- Monsieur CHARRIER Jean-Pierre
Maçon, CONSTRUCTIONS JOUSSEMET, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Saint-Vincent-sur-Jard

- Madame CHARRIER Christine née GLUMINEAU
Assistante dentaire, CHIRURGIEN DENTISTE, CHANTONNAY
demeurant à Chantonay

- Monsieur CHARRIER Alain
Technicien bureau des méthodes, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur CHAUVEAU Christian
Directeur d'agence, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur CHAVENTRE Philippe
Adjoint Chef de Fabrication, SIFDDA CENTRE, BENET
demeurant à Maillé

- Monsieur CHIRON Christophe
Opérateur tolérerie, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à La Guyonnière

- Monsieur CHIRON Christophe
Assistant technique informatique, ALTADIS, CARQUEFOU
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur CLAUDOT François
Directeur commercial, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame COGNIET Martine née ARNOULT
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant au Poiré-sur-Vie

- Monsieur CORRE Christophe
Directeur de Golf, FORMULE GOLF, NANTES
demeurant à Venansault

- Monsieur COUILLON Jean-René née JEAN-RENE
Ouvrier, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chantonay

- Madame COUSSEAU Christiane née BREGEON
Auxiliaire de Puériculture, Etablissement de Santé pour Enfants et Adolescents de la région Nantaise, NANTES
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Madame COUTON Blandine née RABALLAND
Vendeuse, FROMAGERIE SABLAISE, MACHECOUL
demeurant à Venansault

- Madame COUTON Véronique née GUERINEAU
Mouleuse leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans

- Madame CROCHET Patricia née PICOT
Technicien achats, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Notre-Dame-de-Riez

- Monsieur CROUE Anthony
Conducteur de niveleuse, COLAS CENTRE OUEST, NANTES
demeurant à Oulmes

- Madame CYKTOR Nathalie née LEROY
Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Madame DAGUE Véronique née NICOLEAU
Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur DANIAUD Didier
Responsable secteur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Givrand

- Madame DAVID Martine née LEFORT
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur DEBARRE Hervé
Responsable d'application, IBP, SAINT HERBLAIN
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Madame DELECOURT Corinne née DESEINT
Adjointe responsable couvoir, BALLIS SA, L'OIE
demeurant à Mouchamps

- Madame DENIS Viviane née BULTEAU
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur DESTOC Martial
Ingénieur service après vente, MICRO CONTROLE, EVRY
demeurant au Bernard

- Madame DEVAUD Isabelle née DRAPEAU
Chef de cuisine, SODEXO, SAINT MEDARD EN JALLES
demeurant à Chambreud

- Monsieur DOUCET Thierry
Employé de banque, RWE LES SABLES D'OLONNE, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DOUILLARD Olivier
Peintre, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Sulpice-le-Verdon

- Mademoiselle DRAPEAU Emmanuelle
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Vincent-sur-Graon

- Madame DUGAST Véronique née CHAMPAIN
Assistante contrôle de gestion, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à La Boissière-de-Montaigu

- Monsieur DUPE Alain
Dessinateur projecteur, REEL, CARQUEFOU
demeurant à Cugand

- Madame DURANTEAU Linda née THIRE
Ouvrier de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à La Jaudonnière

- Monsieur DURET Benoit
Menuisier, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Chavagnes-en-Paillers

- Madame DUVAL Sylvie née FORTIN
Responsable approvisionnement, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant aux Essarts

- Madame ENFREIN Marie-Chantal née GUERIN
Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-André-Goule-d'Oie

- Monsieur FABRY Patrick
Magasinier approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Madame FERRE Evelyne née MARECHAL
Mouleuse, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Christophe-du-Ligneron

- Monsieur FERRON Alain
Monteur, WEBASTO, LES CHATELLIERS CHATEAUMUR
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Monsieur FETIVEAU Philippe
 Directeur de Production, ARRIVE BELANNE, NUEIL LES AUBIERS
 demeurant à Fontenay-le-Comte

- Monsieur FIEVRE Dominique
 Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
 demeurant à Tiffauges

- Monsieur FIEVRE Régis
 Responsable incubation, ORVIA, VIEILLEVIGNE
 demeurant à Saint-André-Treize-Voies

- Monsieur FONTENIIT Thierry
 Assistant micro-informatique, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
 demeurant aux Herbiers

- Madame FORT Ferdinanda née EPIS
 Secrétaire, ATLANTIC - JURIS, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur FORTIN Didier
 Ouvrier , SA DOUX, CHANTONNAY
 demeurant à Chantonay

- Monsieur FORTIN Christophe
 Technicien informatique, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
 demeurant à La Réorthe

- Monsieur FOUSSIER Patrick
 Chargé d'affaires, AXIMA SUEZ, NANTES
 demeurant à Cugand

- Madame FRICONNEAU Anne-Marie
 Préparateur expédition, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à La Garnache

- Mademoiselle FUSIL Fabienne
 Cadre Bancaire, BANQUE DE FRANCE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur GABILLAT Jérôme
 Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE
 demeurant à Sainte-Foy

- Monsieur GABORIT Henri
 Responsable restauration, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Monsieur GABORIT Alain
 Agent d'exploitation, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
 demeurant à La Meilleraie-Tilly

- Monsieur GAILLARD Fabrice née FABRICE
 Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
 demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur GAUDIN Yves
 Maçon, MANPOWER FRANCE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Boissière-des-Landes

- Monsieur GAUDUCHEAU Jean-Paul
 Employé commercial, HYPER U, CHANTONNAY
 demeurant à Sainte-Cécile

- Madame GAUTIER Jocelyne
 Aide soignante, A.I.M.R., SAINTE LUCE SUR LOIRE
 demeurant à Chavagnes-en-Paillers

- Monsieur GAUVRIT Luc
 Opérateur CU, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
 demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur GENAUDEAU Cyriaque
 Chauffeur, SYOTRA, LA ROCHE SUR YON
 demeurant au Poiré-sur-Vie

- Madame GEOFFRAY Nathalie née DOUILLARD
 Adjointe d'exploitation, GEODIS WILSON, ROISSY CDG Cédex
 demeurant à Saint-Philbert-de-Bouaine

- Madame GILBERT Jocelyne
Modéliste, IKKS PRESTATIONS, PARIS 10
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu

- Monsieur GILBERT Pascal
Monteur en lignes, FORCLUM LOIRE OCEAN, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Madame GIRAUD Mireille née ARNAUD
Aide à domicile, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits

- Madame GLISE Sylvie née SAUNIER
Agent de service, RESTAURANT UNIVERSITAIRE LA COURTAISIÈRE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur GODET Didier
Tourneur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Fenouiller

- Madame GOUIN Elisabeth née BARTHES
Employée de banque, BNP PARIBAS, NANTES
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- Monsieur GOULPEAU Jean-Paul
Technicien méthodes, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Landeronde

- Monsieur GRAIZEAU Nicolas
Contremaître de chantier, SACER ATLANTIC, NANTES
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame GREAU Josiane née BARRETEAU
Conditionneuse, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault

- Monsieur GREILH Stéphane
Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Chaize-Giraud

- Monsieur GRELET Fabrice
Conducteur de matériel de reprographie, GAUTIER FRANCE, LE BOUPÈRE
demeurant au Boupère

- Monsieur GROLIER Philippe
Menuisier, CONSTRUCTIONS JOUSSEMET, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Saint-Vincent-sur-Jard

- Monsieur GRONDIN Jean-Yves
Agent de maintenance, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Monsieur GUERIN Gildas
Visiteur médical, NOVARTIS, RUEIL MALMAISON
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur GUERINEAU Jacques
Magasinier approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Givrand

- Madame GUICHETEAU Marie-Christine née GIRARD
Ouvrière en maroquinerie, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevassé

- Madame GUIGNARD Fabienne née CHAUVET
Chargée de relations clientèle, GAUTIER FRANCE, LE BOUPÈRE
demeurant à Saint-Prouant

- Monsieur GUILBAUD Christophe
Contrôleur piscine, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Sallertaine

- Monsieur GUILBAUD Jacques
Responsable service prestations, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nieul-le-Dolent

- Monsieur GUITTENY Yves
Technicien des métiers de la banque, CIC Banque CIO-BRO, NANTES
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Madame HATTON Evelyne
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur HOMMEAU Thierry
Opérateur de Fabrication, ALTOR INDUSTRIE, CLISSON
demeurant à La Bernardiere

- Monsieur HUART Jean-Paul
Délégué aux contrôles, APL POITOU-CHARENTES, CHAURAY
demeurant à Benet

- Monsieur HUCHET Dominique
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière

- Monsieur HUMEAU Olivier
Technicien d'atelier, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à Chantonay

- Monsieur HUMEAU Didier
Conducteur de répanduse, COLAS CENTRE OUEST, NANTES
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur JALLIER Joel
Responsable production, ETS CANTEREAU, SAINT CHRISTOPHE DU BOIS
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur JAUD Michel
Responsable , VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu

- Monsieur JAUFFRIT Laurent
Charcutier, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur JAULIN Eric
Chef de Quart, SETRAD, LA ROCHELLE
demeurant à Champagné-les-Marais

- Madame JAULIN Véronique
Agent point d'accueil, HARMONIE MUTUALITE, PARIS
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur JAUNET Daniel
Ouvrier, BALLIS SA, L'OIE
demeurant à L'Oie

- Madame JOLLY Nicole née BERTRAND
R.A.Q, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à Saint-Maixent-sur-Vie

- Madame JOSEPH Corinne née ROUET
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Georges-de-Pointindoux

- Monsieur JOUSSE André
Menuisier, SARL TERRIEN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur JOUSSET Serge
Agent fonctionnel, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Beaurepaire

- Madame JOUTEAU Jacqueline
Magasinier, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à Saint-Germain-de-Prinçay

- Madame KERISIT Dominique née GUERINEAU
Manager de rayon, HYPER U, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur LACROIX Stéphane
Chef des ventes Industrie, SOCIETE INDUSTRIELLE DE LEVURE FALA, STRASBOURG
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Monsieur LALOI Jean-Pierre
Régisseur, UGC, NEUILLY SUR SEINE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse

- Monsieur LAMBERT Jean-Louis
Secrétaire générale, DOREL FRANCE, CHOLET
demeurant à Treize-Vents

- Monsieur LAMBERT Eric
Magasinier chauffeur, VENDEE SANI THERM, LA FERRIERE
demeurant à La Ferrière

- Monsieur LE GALL Jean-Michel
Responsable service assurance qualité, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame LE GUELTE-BOUET Véronique née LE GUELTE
Assistante de Pôle, REXEL FRANCE SAS, NANTES
demeurant aux Herbiers

- Monsieur LE HIR Alain
Animateur de Fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Soullans

- Monsieur LE ROY-NIVOT Sylvain
Responsable Départemental Recouvrement, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur LEFEUVRE Denis
Charcutier, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à La Chapelle-Hermier

- Monsieur LEGAL Patrick
Responsable adjoint , L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
demeurant à La Copechagnière

- Madame LEGER Sylvie née MATHE
Chauffeur livreur, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aubigny

- Madame LEHOURS Brigitte née PATURAU
Technicien péage, Autoroutes du Sud de la France, GRANZAY-GRIPT
demeurant à L'Herbergement

- Monsieur LEPELLETIER Yves
Directeur industriel, SEDECO, LA ROCHE SUR YON
demeurant au Poiré-sur-Vie

- Madame LEPERCHE Laurence née GEOFFROY
Déléguée médicale, IPSEN PHARMA, BOULOGNE BILLANCOURT
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame LEVEQUE Valérie née PIQUANT
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Luçon

- Madame LIARD Nathalie née PIERRE
Cadre de santé, CLINIQUE SAINT CHARLES, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame LIEBAUX Odile née BRITON
Serveuse, TOQUENELLE, SAINTES
demeurant à Saint-Avaugourd-des-Landes

- Monsieur LIMOUSIN Jean-Michel
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière

- Monsieur LIMOUSIN Bruno
Soudeur, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à La Rabatelière

- Madame LOYANT Monique née TRIBOT
Infirmière, CLINIQUE SAINT CHARLES, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- Madame LUTTON Marie-Paule née FONTENEAU
Opératrice, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Merlatière

- Madame MACQUIGNEAU Christine née BOURASSEAU
Chargé de voyages groupe, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex
demeurant à Château-Guibert

- Monsieur MADURO Augusto
Electricien, INEO ATLANTIQUE, NANTES
demeurant à Tiffauges

- Madame MAGNE Pascale
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE
demeurant à Sainte-Hermine

- Monsieur MANDIN Yves
Directeur Régional Grand Export, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à L'Aiguillon-sur-Vie

- Monsieur MARATIER Christophe
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à La Ferrière

- Monsieur MARCHAND Fernand
Agent d'entretien, l'E.H.P.A.D. Résidence La Clergerie, COEX
demeurant à Coex

- Monsieur MARTIN Gérard
Magasinier, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Montaigu

- Monsieur MARTINEAU Luc
Responsable de travaux, FORCLUM POITOU CHARENTES, POITIERS
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Madame MARTINEAU Marie-Luce née RICHARD
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Saint-Cyr-en-Talmondais

- Madame MARTINEZ Anne née VEZIN
Responsable Administratif et Financier, ACI OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon

- Monsieur MASSE Jean-Claude
Assistant informatique industrielle, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à Saint-Malo-du-Bois

- Madame MASSON Marie-laure
Ouvrière, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Madame MATHE Christine née SIRE
Collaboratrice commerciale, ALLIANZ, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame MENANTEAU Françoise née ENFRIN
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Saint-Vincent-sur-Graon

- Madame MENGARD Annick née VIAUD
Mouleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Garnache

- Monsieur MERCERON Joël
Monteur chauffeur, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Nieul-sur-l'Autize

- Mademoiselle MESLIN Brigitte
Jardinière d'enfants spécialisée, INSTITUT MEDICO-EDUCATIF, SARTROUVILLE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame MESSANT Soizic née JEGAT
Coordinatrice commerciale, IKKS PRESTATIONS, PARIS 10
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur METEAU Jacky
Agent de production, LEACH INTERNATIONAL, NIORT
demeurant à Saint-Sigismond

- Monsieur MEUNIER Jean-paul
Chef de chantier, SYOTRA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Mothe-Achard

- Monsieur MICHONNEAU Richard
Agent de collecte, SIFDDA CENTRE, BENET
demeurant à Benet

- Madame MILCENT Monique née MICHON
Aide ménagère, ADMR, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à La Barre-de-Monts

- Madame MILLET Nicole née GREAU
Assistante de direction, SALAISONS DES OLLONNES, OLLONNE-SUR-MER
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur MIMEAU Nicolas
Second de cuisine, TOQUENELLE, SAINTES
demeurant à Saligny

- Monsieur MINAUD Gilles
Conducteur Livreur, GROUPE HEPPNER, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame MINCENT Laurence née CROSNIER
Chargée clientèle, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame MOLLE Béatrice née DENIOT
Aide soignante, CLINIQUE SAINT CHARLES, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nieul-le-Dolent

- Madame MORANDEAU Christiane née JAUNET
Préparatrice de commandes, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Guyonnière

- Madame MOREL Brigitte née DEFONTAINE
Opératrice de Fabrication, ALTOR INDUSTRIE, CLISSON
demeurant à Cugand

- Monsieur MORIN Jean-Luc
Employé d'usine, VENDEE DIAMANT, POUZAUGES
demeurant à Pouzauges

- Monsieur MORINEAU Franck
Manutentionnaire, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur MORISSET Bernard
Ouvrier en Chaudronnerie, ATELIERS MICHENAUD, SAINT ANDRE TREIZE VOIES
demeurant à L'Herbergement

- Monsieur MORUCHON Jérôme
Adjoint produits, TOQUENELLE, SAINTES
demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- Madame MURAIL Colette née BONNAUD
Chef de bureau, GEODIS CALBERSON, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame MURZEAU Marie-Agnès née ROBIN
Maroquinère, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant aux Epesses

- Monsieur MUSSET Bruno
Acheteur, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Madame NAULLEAU Madeleine née BESSEAU
Préparateur coupe tissus, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Soullans

- Monsieur NEAU Etienne
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame NEAU Nathalie née DAVID
Employée administratif logistique, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à Aubigny

- Madame NEAU Martine née BERNARD
Surveillante d'externat, Collège privé -Les Sorbets-, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Monsieur NICOLLEAU Christophe
Cadre Technico-commercial, VENDEE SANI THERM, LA FERRIERE
demeurant à La Merlatière

- Monsieur NICOU Jacques
Ouvrier, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chavagnes-les-Redoux

- Monsieur NIERMESKERN Germain
Conducteur finisseur, SCREG OUEST, NANTES
demeurant à La Chapelle-Thémer

- Monsieur OLIVIER Jean-Luc
Electricien, INEO ATLANTIQUE POITIERS, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame OLIVIER Isabelle née QUILLET
Analyste - programmeur, FIDUCIAL INFORMATIQUE, ANGERS Cédex 01
demeurant à Sainte-Florence

- Monsieur ORVEAU Eric
Chauffeur routier, SARL TRANSPORTS BESNARD, SAINT HERMINE
demeurant à Sainte-Hermine

- Madame OTTONE Josette née RABILLER
Responsable d'une Institut de Thalassotheapie, ACCOR THALASSA, LES SABLES D'OLONNE
demeurant aux Sables-d'Olonne

- Madame OUVRART Corinne née GUYONNET
Technicien du service contentieux, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR
YON
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups

- Monsieur PADIOLLEAU Luc
Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Monsieur PAILLAT Thierry
Responsable Process Electronique, ECE, NIORT
demeurant à Maillezais

- Madame PASQUIER Isabelle née DIXNEUF
Directrice pôle financier, ATARAXIA, ORVAULT Cédex
demeurant à Saint-Philbert-de-Bouaine

- Madame PASQUIER Michelle née CHEVREAU
Gestionnaire de stocks, CERP ROUEN, CHOLET
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Madame PAVAGEAU Valérie née MANDIN
Technicien expérimenté, POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE, NANTES Cédex 4
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur PENAGUIN Christian
Formateur, AFPA, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur PENAUD Pascal
Opérateur CU, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- Monsieur PEPIN Jacky
Soudeur, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Luçon

- Monsieur PEROYS Jean-François
Tourneur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Mareuil-sur-Lay-Dissais

- Madame PERROCHEAU Solange née CHAUVET
Agent à domicile, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant au Champ-Saint-Père

- Madame PIFFETEAU Jacqueline née LIBAUD
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière

- Monsieur PILLET Patrick
Contrôleur piscine, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Monsieur PIRAUD Patrice
Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ

demeurant à Beauvoir-sur-Mer
- Monsieur PLANCHOT Franck
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Beaurepaire
- Monsieur POGAM Christophe
Agent S.A.V et Chauffeur PL, PLASTIC OMNIUM, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Bournezeau
- Madame POIRIER Ghislaine née GABORIEAU
Chargé de projets, ACI OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur POULIQUEN Sébastien
Monteur télécom réseau, FORCLUM LOIRE OCEAN, MONTAIGU
demeurant à Challans
- Madame PRAUD Thérèse née HURTEAU
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Saint-Michel-Mont-Mercure
- Monsieur PRESLE Laurent
Technicien essai laboratoire, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Mademoiselle PRIME Véronique
Cadre Bancaire, BANQUE DE FRANCE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur PRIOU Christian
Directeur d'exploitation, COVETO, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Madame PROUTEAU Corinne née ARNAUD
Assistante support informatique, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex
demeurant à Aizenay
- Monsieur QUILLAUD François
Soudeur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Madame RABAUD Brigitte née BARRE
Aide-comptable, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Guyonnière
- Monsieur RABAUD Patrice
Agent Technique, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame RABILLER Annie née ARNAUD
Employée de Couvoir, ORVIA, VIEILLEVIGNE
demeurant à Saint-André-Treize-Voies
- Monsieur RABILLER Jean-Pierre
Directeur, LIANTS ROUTIERS VENDEENS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Monsieur RABREAU Jean-Michel
Grutier, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Perrier
- Monsieur RAFFIN Joseph
Optionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Barre-de-Monts
- Madame RAFIN Sylvie née GENEAU
Conducteur de travaux, VEOLIA EAU, REZE
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Mademoiselle RAGAZZINI Estelle
Chef de projets, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame RAMBAUD Michelle née RAPIN
Cuisinière, AGRESPO, SAINT MALO DU BOIS
demeurant à Saint-Malo-du-Bois
- Monsieur RATIER Guy
Technicien hydrolique, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE

demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Madame RATOUIT Patricia née MINAUD
Employé administrative confirmée, ETDE RESEAUX, SAINT HERBLAIN Cédex
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur RAUTUREAU Jacky
Agent technique de fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur RAYNAUD Fabrice
Agent technique monteur régléur, SEPRO ROBOTIQUE DISTRIBUTION, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Clouzeaux
- Monsieur RENAUDINEAU Bernard
Peintre animateur de ligne, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Beaurepaire
- Madame RENOU Carole née VALLEE
Responsable Administrative et Comptable, GUILBAUD SAS, AYTRE
demeurant à La Taillée
- Monsieur RETAILLEAU Vincent
Opérateur usinage, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Madame REZEAU Karine née CHATEVAIRE
Assistante de Direction, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
demeurant à Sainte-Florence
- Madame RICHARD Nicole née BONNET
Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Guyonnière
- Monsieur RICHARD Albert
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur RICHARD Denis
Chargé d'études, GDF- SUEZ, SAINT OUEN
demeurant à La Guyonnière
- Monsieur RIGAUDEAU Gabriel
Directeur Général, COVAP, LA CHAIZE LE VICOMTE
demeurant à Chantonnay
- Monsieur ROBICHON Pascal
Soudeur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Aizenay
- Monsieur ROBIN Dominique
Pilote atelier, CHABAS ET BESSON, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Monsieur ROTHAIIS Franck
Tourneur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur ROUSSEAU Hubert
Electricien, SARL MOINARD, ROCHESERVIERE
demeurant à Boufféré
- Monsieur ROUX Stéphane
Conducteur, PAUL GRANDJOUAN SACO, NANTES
demeurant à Grand'Landes
- Monsieur ROUX Christophe
Opérateur de Fabrication, ALTOR INDUSTRIE, CLISSON
demeurant à Cugand
- Madame SAGOT Judith née VINCENT
Aide Chimiste, RHODIA ELECTRONIC ET CATALYSIS, SAINT MAURICE L'EXIL
demeurant à Doix
- Monsieur SANTOS DEL PARAMO Olivier
Agent de production, RHODIA ELECTRONIC ET CATALYSIS, SAINT MAURICE L'EXIL
demeurant à Chaillé-les-Marais
- Madame SAUVAGET Marguerite née MAUDET
Agent d'entretien, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON

demeurant aux Essarts
- Madame SAUVAGET Christiane née BAUDRY
Responsable achats, CHABAS ET BESSON, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Rocheservière
- Monsieur SECHERESSE Jean
Responsable de service, UMICORE FRANCE SA, BAGNOLET
demeurant à L'Ile-d'Yeu
- Monsieur SERIN Benoît
Tourneur, VENDEE DIAMANT, POUZAUGES
demeurant à Pouzauges
- Monsieur SEYCHELLES René
Soudeur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame SIAUDEAU Marie-Thérèse née PUAUD
Ouvrière en maroquinerie, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à Beaurepaire
- Madame SORIN Maryse née VRIGNON
Mécanicienne en confection, BLEU OCEANE, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Challans
- Madame SORIN Marlène née GIRARD
Ouvrière, BALLIS SA, L'OIE
demeurant à Saint-André-Goule-d'Oie
- Madame SOULARD Roseline née ROUSSEAU
Responsable Administratif, MORY TEAM CHOLET, CHOLET
demeurant à Treize-Vents
- Monsieur SOULLIER Daniel
Directeur administratif et financier, TOTAL, PARIS La Défense Cédex
demeurant à La Tranche-sur-Mer
- Monsieur STOTT Daniel
Directeur Bureau d'études fonction, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant aux Herbiers
- Monsieur SUPIOT Xavier
Technicien qualité produit, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Garnache
- Monsieur TAILLEFER Jean-Christophe
Directeur d'entreprise - PDG, VENDEE DIAMANT, POUZAUGES
demeurant à Mouchamps
- Monsieur TAMAIN Georges
Ouvrier autoroute, Autoroutes du Sud de la France, GRANZAY-GRIPT
demeurant aux Essarts
- Monsieur TESSIER Eric
Soudeur, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur TESSIER Frédéric
Employée de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à L'Ile-d'Olonne
- Madame TESSON Joëlle née ROBLIN
Comptable, LIANTS ROUTIERS VENDEENS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Aubigny
- Madame TESSON Josette née GUINET
Responsable commercial, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE
demeurant à Sainte-Hermine
- Madame TETAUD Béatrice née MAROLLEAU
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits
- Monsieur THIEVIN Michel
Technicien sav, VMI, MONTAIGU
demeurant à La Bruffière
- Monsieur THITECA Laurent
Coordinateur cuisine, TIPIAK P.C.S., MARANS

demeurant à Vouillé-les-Marais
- Monsieur THOMAS Jean-Paul
Ajusteur, VMI, MONTAIGU
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups
- Madame TOMSIN Pascale née HUNEAU
Employée, ACCOR THALASSA, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur TROGER Fabrice
Charcutier, SAS CHARCUTERIE VENDEENNE, APREMONT
demeurant à Aizenay
- Madame VAIRE Chantal née BARDON
Magasinier - Approvisionnement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Soullans
- Monsieur VALIN Fabrice
Employé d'usine, VENDEE DIAMANT, POUZAUGES
demeurant à La Meilleraie-Tilly
- Madame VAUCHE Françoise née PLANCHAIS
Secrétaire administrative, ADMR, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Saint-Urbain
- Monsieur VEQUEAU Jean-Luc
Agent de service, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Tallud-Sainte-Gemme
- Madame VERGEREAU Florence née ROUHAUD
Technicien ASM, SOREGIES DEUX-SEVRES, NIORT
demeurant à Mervent
- Monsieur VERGNAULT Pascal
Accastilleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans
- Monsieur VILLAIN Pascal
Livreur, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame VILLENEUVE Viviane née MONNEREAU
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Pouzauges
- Madame VITRY Sabrina
Agent de Production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Bazoges-en-Pareds
- Monsieur VOVARD Christophe
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur VRIGNAUD Thierry
Préparateur de commandes, AMD OUEST, NANTES
demeurant à La Chaize-le-Vicomte
- Monsieur YVER Benoit
Cadre, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Fougeré

Article 2 : La médaille d'honneur du travail échelon Vermeil est décernée à :

- Monsieur ALTUNDAG Behcet
Mouleur, Société SOFOP, CUGAND
demeurant à Montaigu
- Monsieur ALTUNDAG Mehmet
Mouleur, Société SOFOP, CUGAND
demeurant à La Bruffière
- Monsieur ARAUD Eric
Maître ouvrier, GTS CONSTRUCTION, NANTES
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Monsieur ARCHAMBAUD Philippe
Maçon, SARL BERTHOME, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Monsieur ARNAUD Dominique

Contrôleur Qualité, VMI, MONTAIGU
 demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
 - Monsieur ARNAUD Jean-Jacques
 Agent technique, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
 - Monsieur ARNAUD Alain
 Responsable des études, THALES SERVICES S.A.S, VELIZY VILLACOUBLAY Cédex
 demeurant à L'Herbergement
 - Madame ARNAUD Soizic
 Mécanicienne en confection, BLEU OCEANE, BEAUVOIR SUR MER
 demeurant à Saint-Gervais
 - Monsieur AVERTY Norbert
 Menuisier de fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
 - Monsieur AVRIL Albert
 Technicien hydraulique, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Mademoiselle BABU Thérèse
 Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Genétouze
 - Monsieur BADIOU Philippe
 Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Bouin
 - Monsieur BARATON Serge
 Responsable patrimoine, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Mademoiselle BARBEAU Marie-luce
 Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Nieul-le-Dolent
 - Madame BARON Anita née BUCHET
 Assistante achats, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
 demeurant à Chauché
 - Madame BAUD Nicole
 Préparatrice coupe-tissus, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Givrand
 - Madame BAUD Sophie née CHARRIER
 Assistante service achat, LA MIE CALINE, SAINT JEAN DE MONTS
 demeurant à Saint-Jean-de-Monts
 - Madame BAUDRY Christiane née BAILLY
 Chef d'Equipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
 demeurant à Château-d'Olonne
 - Monsieur BELAUD André
 Chef de chantier, SYOTRA, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Fougeré
 - Monsieur BELY Daniel
 Installateur-Poseur, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
 demeurant à Chantonay
 - Monsieur BENETEAU Jean-Jacques
 Responsable atelier de fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Aizenay
 - Monsieur BENOIT Alain
 Contrôleur piscine, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
 - Madame BERANGER Anne née THABARD
 Agent Administratif, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Belleville-sur-Vie
 - Monsieur BIBARD Yannick
 Responsable secteur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Beauvoir-sur-Mer
 - Monsieur BIBARD Christian

Menuisier prototype, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Madame BILLON Marie-Angèle née ROUSSEAU
Animatrice de fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à La Barre-de-Monts
- Monsieur BIRONNEAU Joël
Chargé de projets, SICA CONCEPT'OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur BIZEUIL Denis
Opérateur machiniste, BISCUITS LU, LA HAYE FOUASSIERE
demeurant à Saint-Urbain
- Monsieur BLANCHARD Christian
Magasinier, VMI, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Mademoiselle BLANCHARD Annie
Ouvrière de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Moutiers-sur-le-Lay
- Monsieur BLANDINEAU Freddy
Maçon, SARL BERTHOME, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Monsieur BOISDRON Jean-Claude
Comptable, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Herbiers
- Madame BOISSEAU Maryvonne née MARTINEAU
Ouvrière en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESSES
demeurant aux Herbiers
- Madame BOISSONNOT Claudie née MATHE
Auxiliaire de vie, ADMR Pays né de la Mer, SAINT MICHEL EN L'HERM
demeurant à Saint-Michel-en-l'Herm
- Mademoiselle BONAMY Odile
Assistante Sociale , CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Thorigny
- Mademoiselle BONNAUD Francette
Monteur vendeur optique, MUTUELLE DE VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Chaize-le-Vicomte
- Monsieur BONNAUD Claude
Directeur Général Hydrokit, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Monsieur BONNET Philippe
Gestionnaire administratif, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur BOSSARD Jean-luc
Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Lucs-sur-Boulogne
- Monsieur BOURDEZEAU Louis
Opérateur de menuiserie, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Jean-de-Beugné
- Madame BOURNEL Claudine née GRIGNON
Cuisinière, COMITE D'ETABLISSEMENT DE LA REGION SNCF, BORDEAUX
demeurant à Sainte-Radégonde-des-Noyers
- Madame BRIAND Colette
Assistante principale, SOREGOR SA, ANGERS
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur BRISSEAU Daniel
Chef de chantier, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte
- Monsieur BROCHARD Bernard
Réparateur flux, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller
- Monsieur BROSSEAU Jean-Pascal

Chef d'équipe, ALPHACAN, CHANTONNAY
 demeurant à Chantonnay
 - Monsieur BUET Xavier
 Recrutement AGF, AGF, NANTES
 demeurant à La Guyonnière
 - Monsieur BULTEAU Jean-François
 Menuisier de fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Soullans
 - Madame BURGAUD Sylviane née TOUGERON
 Mouleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Beauvoir-sur-Mer
 - Monsieur CABANETOS Roger
 Accastilleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
 - Monsieur CAILLAUD Martial
 Ouvrier , SA DOUX, CHANTONNAY
 demeurant à Chantonnay
 - Madame CANTIN Ghislaine née VOISNEAU
 Vendeuse, DEVRED, LONGUEAU
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Madame CARTRON Maryline née MONNIER
 Opératrice de Fabrication, ALTOR INDUSTRIE, CLISSON
 demeurant à Montaigu
 - Madame CASTERES Danièle née RONDEAU
 Technicienne support vente 2, AIR FRANCE, ROISSY CDG
 demeurant à Soullans
 - Mademoiselle CHABOT Monique
 Caissière, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Monsieur CHAILLOU Gérald
 Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Jean-de-Monts
 - Monsieur CHANCELIER Michel
 Responsable commercial , COVED, GUYANCOURT
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Voust
 - Monsieur CHARBONNEAU Christian
 Monteur en lignes, CEGELEC, BEAUCOUZE Cédex
 demeurant à La Guyonnière
 - Monsieur CHARBONNEAU Franck
 Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Mouchamps
 - Monsieur CHARLES Jean-François
 Educateur Spécialisé, L'ALOUETTE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits
 - Monsieur CHARON Philippe
 Préparateur expédition, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Soullans
 - Monsieur CHATAIGNE Gérard
 Cariste, SA DOUX, CHANTONNAY
 demeurant à Chantonnay
 - Monsieur CHATAIGNIER Gaston
 Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Maillezais
 - Monsieur CHATEVAIRE Patrice
 Magasinier - Approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Boulogne
 - Monsieur CHAUVEAU Marc
 Agent de Production, TROUILLARD SAS, NANTES
 demeurant aux Sables-d'Olonne
 - Monsieur CHAVENTRE Philippe

Adjoint Chef de Fabrication, SIFDDA CENTRE, BENET
demeurant à Maillé

- Monsieur CHEVALIER Yvon
Chef de vente, GEODIS CALBERSON, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Guyonnière
- Monsieur CHEVOLLEAU Thierry
Poseur de Bordures, SYOTRA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur CHEVRIER Dominique
Responsable secteur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gervais
- Madame CHIRON Patricia
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Tranche-sur-Mer
- Madame CLENET Jacqueline née RINEAU
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière
- Madame COSSAIS Chantal
Technicienne, L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame COTHOUIST Marie-Hélène née NAULLEAU
Employée de collectivité, EUREST, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur COUTANT Régis
Responsable d'agence gestionnaire clientèle, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
demeurant à Mouchamps
- Madame COUTAUD Chantal née YVERNOGEOU
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur COUTAUD Patrick
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Madame CROCHET Catherine née FETIVEAU
Vendeuse démonstratrice, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à La Genétouze
- Madame DALL'ORSO Maryline née RUAUD
Formateur technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame DESGRANGE Claudie née LUCAS
Responsable d'agence, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Château-d'Olonne
- Monsieur DEVAUD Yves
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Mesmin
- Monsieur DOUCET Thierry
Employé de banque, RWE LES SABLES D'OLONNE, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur DOUCET Serge
Magasinier - Approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Madame DOUILLARD Marie-Thérèse née GUINAUDEAU
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Bournezeau
- Madame DUFIEF Mariline née BONNIN
Responsable secteur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Notre-Dame-de-Riez
- Madame DUGAST Monique née LEROY
Retraitée, FRANCE MODE, LES EPESSSES
demeurant aux Epeesses
- Monsieur DUPE Lionel

Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à L'Île-d'Olonne

- Monsieur DUPE Alain

Dessinateur projecteur, REEL, CARQUEFOU
demeurant à Cugand

- Madame DURAND Ghislaine née GRELIER

Technicienne conseil P.F., CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault

- Monsieur DURANDET Jacky

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur ELINEAU Loïc

Agent de maintenance, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Notre-Dame-de-Riez

- Madame ENFREIN Marie-Chantal née GUERIN

Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-André-Goule-d'Oie

- Madame FOASSIER Simone née POIRAUDEAU

Agent de point d'accueil, HARMONIE MUTUALITE, PARIS
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Madame FONTENEAU Martine

Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame FORT Geneviève née BACONNAIS

Technicienne prototype, BLEU OCEANE, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Challans

- Monsieur FOUCHE Bruno

Directeur de site Autoroutier, ARGEDIS, SAINT-AVERTIN
demeurant à Boufféré

- Monsieur FRAPPIER Yannick

Agent de service, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Saint-Michel-Mont-Mercure

- Madame FRENOT Juliette née BONTEMPS

Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à La Meilleraie-Tillay

- Monsieur FRICONNEAU Jean-Pierre

Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur GABORIT Henri

Responsable restauration, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Mademoiselle GALAIS Marie

Responsable des achats, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur GANACHAUD Patrique

Technicien commerce pièces de rechange, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Barbâtre

- Monsieur GAUDIN Yvon

Technicien de maintenance, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Landeronde

- Monsieur GAUDIN Yves

Maçon, MANPOWER FRANCE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Boissière-des-Landes

- Monsieur GAUVRIT Guy

Coordinateur qualité, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans

- Monsieur GAUVRIT René

Agent de maintenance, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gervais

- Monsieur GILBERT Michel

Chef d'équipe, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
 demeurant aux Brouzils
 - Monsieur GIRAUD Claude
 Technicien process, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
 - Madame GIRAUD Mireille née ARNAUD
 Aide à domicile, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
 demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits
 - Mademoiselle GIRAUDET Marie-annick
 Chargée clientèle , CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Challans
 - Madame GOURAUD Marie-Marthe née COSSAIS
 Technicien accueil itinérant, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant au Poiré-sur-Vie
 - Madame GRAVELAUD Brigitte née SEGUIN
 Ouvrier de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
 demeurant à Chantonnay
 - Madame GREAU Josiane née BARRETEAU
 Conditionneuse, SODEXHO, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Venansault
 - Monsieur GREAU Mario
 Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
 - Monsieur GREAU Yves
 Constructeur de travaux, EI TUYAUTERIE ELECTROMECHANIQUE, GARGENVILLE
 demeurant à Champagné-les-Marais
 - Mademoiselle GRILLARD Bernadette
 Coordinatrice régionale prévention, MUTUELLE DE VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Monsieur GRIMAUD Jean-Marie
 Ebéniste, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
 demeurant aux Epesses
 - Monsieur GROLLEAU Michel
 Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
 demeurant à Beaurepaire
 - Madame GROLLEAU Graziella née COLIN
 Responsable d'unité, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Aubigny
 - Monsieur GUERIN Gildas
 Visiteur médical, NOVARTIS, RUEIL MALMAISON
 demeurant à Château-d'Olonne
 - Monsieur GUERINEAU Joseph
 Fonctionnaire territorial retraité, l'Ile d'Yeu - Mairie, L'ILE D'YEU
 demeurant à L'Ile-d'Yeu
 - Madame GUERINEAU Josiane née BONNET
 Mouleur leader, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Apremont
 - Monsieur GUERINEAU René
 Magasinier - Approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
 - Monsieur GUESNEAU Nicolas
 Employé de bureau, GROUPE HEPPNER, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon
 - Monsieur GUIBERT Jacky
 Menuisier, CONSTRUCTIONS JOUSSEMET, LES SABLES D'OLONNE
 demeurant à Saint-Vincent-sur-Jard
 - Madame GUILLOTEAU Mireille née LETARD
 Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Fougeré
 - Monsieur GUITTENY Yves

Technicien des métiers de la banque, CIC Banque CIO-BRO, NANTES
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Monsieur GUITTONNEAU Alain

Magasinier - Approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame HATTON Evelyne

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur HONORE Guy

Chef de chantier, COLAS CENTRE OUEST, NANTES
demeurant aux Brouzils

- Monsieur HUCHET Dominique

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière

- Monsieur HUGUET Bruno

Agent de collecte, SIFDDA CENTRE, BENET
demeurant à Benet

- Madame IMBERT Viviane née SOURISSEAU

Gestion comptable, ALLIOS, VILLENEUVE LOUBET
demeurant à Mareuil-sur-Lay-Dissais

- Monsieur JALLIER Joel

Responsable production, ETS CANTEREAU, SAINT CHRISTOPHE DU BOIS
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur JAUD Michel

Responsable , VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu

- Madame JAUD Odile née ALBERT

Opératrice de réception, CEPL LES HERBIERS, LES HERBIERS
demeurant aux Herbiers

- Monsieur JAUNET Daniel

Ouvrier, BALLIS SA, L'OIE
demeurant à L'Oie

- Monsieur JOURDAIN Marc

Outilleur Conventionnel, ECE, NIORT
demeurant à Damvix

- Monsieur JOUSSE André

Menuisier, SARL TERRIEN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur LALOI Jean-Pierre

Régisseur, UGC, NEUILLY SUR SEINE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse

- Madame LAMY Jacqueline née GUEDON

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Boissière-de-Montaigu

- Mademoiselle LAPRE Véronique

Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur LARDIERE Alain

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Madame LARROQUE Catherine née MAZOUÉ

Vendeuse démonstratrice, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à Mouilleron-le-Captif

- Madame LEBOEUF Marie-Claire née MABIT

Agent des méthodes, IKKS PRESTATIONS, PARIS 10
demeurant à Boufféré

- Monsieur LELIEVRE Henri

Mécanicien monteur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Monsieur LIMOUSIN Jean-Michel

Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à La Bruffière

- Madame LOGEAS Yvonne née GROULD
Hôtesse, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Madame LOISY Maryline née JOUOT
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur LORION Clément
Conditionneur, ALPHACAN, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay
- Monsieur MABIT Claude
Directeur SAV, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Madame MAGOIS Marie-claude née JEZEQUEL
Directrice centrale crédit mutuel océan, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MARTIN Gérard
Magasinier, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Montaigu
- Madame MARTINEAU Marie-Luce née RICHARD
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Saint-Cyr-en-Talmondais
- Monsieur MARTINEAU Luc
Responsable de travaux, FORCLUM POITOU CHARENTES, POITIERS
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Madame MARTINEAU Colette née GALLOT
Responsable service secrétariat et chantier, SICA CONCEPT'OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Lucs-sur-Boulogne
- Madame MASTO Chantal
Conseils aux assurés, RSI PAYS DE LOIRE, NANTES
demeurant à Venansault
- Madame MENANTEAU Françoise née ENFRIN
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Saint-Vincent-sur-Graon
- Madame MENUET Anita née DOS-SANTOS
Responsable du Personnel, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Monsieur MERCERON Joël
Monteur chauffeur, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Nieul-sur-l'Autize
- Monsieur MERCIER Joël
Chargé de clientèle, AXA FRANCE, NANTERRE
demeurant à Château-d'Olonne
- Monsieur MERLET Christian
Agent d'innovation, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Chauché
- Mademoiselle MESLIN Brigitte
Jardinière d'enfants spécialisée, INSTITUT MEDICO-EDUCATIF, SARTROUVILLE
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Madame METAY Luce née MERCIER
Réfèrent technique en comptabilité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, NIORT
demeurant à Benet
- Monsieur MIGNE Pascal
Attaché technico commercial, DUBOIS-ROUX, CHALLANS
demeurant à Challans
- Monsieur MOISAN Philippe
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault

- Monsieur MOLLE Philippe
Agent Technique, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur MONDON Bruno
Formateur, AFPA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur MONTASSIER Didier
Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame MORANDEAU Christiane née JAUNET
Préparatrice de commandes, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à La Guyonnière

- Madame MOREAU Marie-Jeanne née RONDEAU
Comptable, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Commequiers

- Monsieur MORISSET Bernard
Ouvrier en Chaudronnerie, ATELIERS MICHENAUD, SAINT ANDRE TREIZE VOIES
demeurant à L'Herbergement

- Monsieur MORNET Yves
Responsable secteur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Madame MORTEAU Annick née LEBLOND
Technicien Conseil P.F., CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif

- Monsieur MUSSET Bruno
Acheteur, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Madame NEAU Martine née BERNARD
Surveillante d'externat, Collège privé -Les Sorbets-, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Monsieur NGUYEN Xuan Cuong
Drappeur Injecteur Infuseur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gervais

- Monsieur NICOU Marie Francois
Dessinateur, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
demeurant à Sainte-Florence

- Monsieur OLIVIER Joel
Agent logistique, DOREL FRANCE, CHOLET
demeurant à La Verrie

- Madame ORIZET Catherine née PASQUEREAU
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Mademoiselle PALVADEAU Myriam
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur PASQUIER Domnin
Agent de réseaux, VEOLIA EAU, REZE
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Madame PASQUIER Michelle née CHEVREAU
Gestionnaire de stocks, CERP ROUEN, CHOLET
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Madame PEULT Anne née FRAPPIER
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault

- Mademoiselle PELARD Thérèse
Ouvrière de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Moutiers-sur-le-Lay

- Madame PELLETREAU Marie-reine née RICHARD
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Treize-Septiers

- Monsieur PENAUD Guy
Agent de Production, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à Vendrennes

- Monsieur PEPIN Jacky
Soudeur, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Luçon

- Monsieur PERIDY Jacques
Chargé de clientèle professionnelle, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Grosbreuil

- Madame PERISSE Bernadette née PERROT
VRP exclusif, BIJOUX ALTESSE, SAINT MARTIN DE VALAMAS
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Madame PERRAUDEAU Véronique née CORNEILLE
Animatrice commerçant, RSI PAYS DE LOIRE, NANTES
demeurant à Saint-Georges-de-Pointindoux

- Monsieur PERRIGAUD Loïc
Conseils aux assurés, RSI PAYS DE LOIRE, NANTES
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame PERROCHEAU Solange née CHAUVET
Agent à domicile, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant au Champ-Saint-Père

- Monsieur PETIT Serge
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame PETRAULT Marie-hélène
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur PILLET Christian
Découpeur ajusteur polyester, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Bouin

- Monsieur PIRAUD Gilles
Opérateur finition, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Bouin

- Monsieur PIRAUD Patrice
Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Monsieur PLAIDEAU Luc
Chauffeur PL, EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN, NIORT
demeurant à Grues

- Monsieur POINTECOUTEAU Roland
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson

- Monsieur POIRIER Jean-Marie
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Malo-du-Bois

- Monsieur POIRIER Jacky
Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame POTEREAU Fernande née CERCLET
Opérateur finition, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Commequiers

- Madame POUCHANT Annick née GIRAUD
Employé de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame POUVREAU Nadine née FALLOURD
Référente technique recouvrement, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur PRIOU Christian
Directeur d'exploitation, COVETO, MONTAIGU
demeurant à Boufféré

- Madame RAFIN Sylvie née GENEAU
 Conducteur de travaux, VEOLIA EAU, REZE
 demeurant à Dompierre-sur-Yon

- Madame RAVELEAU Corinne
 Conseiller accueil, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, NANTES
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur RAVON Marcel
 Menuisier, CONSTRUCTIONS JOUSSEMET, LES SABLES D'OLONNE
 demeurant à Saint-Vincent-sur-Jard

- Madame RECULEAU Nadine née BONNIN
 Animateur de formation, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Christophe-du-Ligneron

- Madame RICHARD Nicole née BONNET
 Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
 demeurant à La Guyonnière

- Monsieur RICARDEAU Charles
 Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
 demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur RIGAUDEAU Gabriel
 Directeur Général, COVAP, LA CHAIZE LE VICOMTE
 demeurant à Chantonay

- Monsieur RIVALLIN Jacky
 Responsable secteur de service après vente, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Madame RIVIERE Marie-Thérèse née TEILLET
 Technicienne, L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
 demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur ROCHER Jacques
 Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Aizenay

- Monsieur ROCHETEAU Philippe
 Encadrant qualifié, POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE, NANTES Cédex 4
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur RONDEAU Célestin
 Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
 demeurant à Beaurepaire

- Madame ROUET Guylaine née BOIDE
 Responsable comptabilité clients, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex
 demeurant à Landeronde

- Monsieur ROUSSEAU Jean
 Animateur qualité, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Soullans

- Monsieur ROUSSEAU Hubert
 Electricien, SARL MOINARD, ROCHESERVIERE
 demeurant à Boufféré

- Madame ROUSSEAU Marie-Dominique née BLANCHARD
 Agent de maîtrise de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
 demeurant à La Meilleraie-Tillay

- Monsieur ROUX Gilbert
 Analyste - programmeur, THALES SERVICES S.A.S, VELIZY VILLACOUBLAY Cédex
 demeurant à L'Herbergement

- Madame ROY Marie-Annick née MOREAU
 Liquidatrice prestations retraite, RSI PAYS DE LOIRE, NANTES
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur SACHOT Michel
 Retraité, FRANCE MODE, LES EPESSES
 demeurant aux Epesses

- Monsieur SALMON Jean-Michel
 Chargé d'affaires gestion patrimoine, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
 demeurant à Challans

- Madame SAUVAGET Christiane née BAUDRY
Responsable achats, CHABAS ET BESSON, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Rocheservière

- Monsieur SAVIN Bruno
Chef de Secteur, JOHNSON CONTROLS, NANTES
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- Madame SIAUDEAU Marie-Thérèse née PUAUD
Ouvrière en maroquinerie, STE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SAINTE FLORENCE
demeurant à Beaurepaire

- Madame SIMONI Chantal née PHELIPPEAU
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur SINAVONG Bounlap
Animateur qualité, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur SOUCHET Gilbert
Ouvrier agro-alimentaire, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay

- Madame SOULARD Roseline née ROUSSEAU
Responsable Administratif, MORY TEAM CHOLET, CHOLET
demeurant à Treize-Vents

- Monsieur SOULLIER Daniel
Directeur administratif et financier, TOTAL, PARIS La Défense Cédex
demeurant à La Tranche-sur-Mer

- Madame SWANNET Marie-Danielle née BEJAT
Responsable Adjoint, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur TAPON Richard
Ouvrier , SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay

- Monsieur TEINTURIER Patrick
Cadre Technico-commercial, MTR MECATRACTION, POMPADOUR
demeurant à Sainte-Foy

- Madame TERUIN Marie-Edith née ALLETRU
Assistante clientèle, ALLIOS, VILLENEUVE LOUBET
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame TESSON Josette née GUINET
Responsable commercial, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE
demeurant à Sainte-Hermine

- Monsieur TESSON Jean-Claude
Technicien traitement d'information, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame TESSON Joëlle née ROBLIN
Comptable, LIANTS ROUTIERS VENDEENS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Aubigny

- Monsieur THIBAUD Claude
Opérateur de menuiserie, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Monsieur THIEVIN Michel
Technicien sav, VMI, MONTAIGU
demeurant à La Bruffière

- Monsieur THOMAS Jean-Paul
Ajusteur, VMI, MONTAIGU
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups

- Monsieur TRICHEREAU Jean-Luc
Animateur de Fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Gervais

- Monsieur VAIRE Christian
Accastilleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans

- Monsieur VAIRE Philippe
Magasinier - Approvisionneur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans

- Monsieur VANDEL Daniel
Cadre travaux, SACER ATLANTIC, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur VIAUD Yvonick
Menuisier agencement, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller

- Madame VIAUD Catherine née JOGUET
Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Madame VIERON Michelle née JADAUD
Caissière, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay

- Monsieur VITOUX Jean-Claude
Plombier chauffagiste, SARL THIBAudeau et fils, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame VOYER Pascale
Employée de bureau, EURIAL G.I.E., NANTES
demeurant à Belleville-sur-Vie

Article 3 : La médaille d'honneur du travail échelon Or est décernée à :

- Monsieur AMIAUD Philippe
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur ARNAUD Dominique
Contrôleur Qualité, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu

- Madame ARNAULT Martine née MANDIN
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Velluire

- Monsieur ARRIVE Daniel
Technicien programmeur laser, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à La Copechagnière

- Madame AUNEAU Viviane née GUILLET
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Pouzauges

- Monsieur AVRIL Albert
Technicien hydraulique, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur AVRILLA Didier
Animateur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame BARBEREAU Murielle née FRAYSSE
Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Thouarsais-Bouildroux

- Madame BARON Christiane née BARDOU
Conseillère technique, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LOIRE-ATLANTIQUE, NANTES
demeurant à Cugand

- Monsieur BEAUVILAIN Joël
Cadre, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Commequiers

- Monsieur BELLETANTE Patrick
Coordinateur qualité, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Commequiers

- Madame BELLOUARD Brigitte née GENDRE
Agent technique de fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Monsieur BELY Daniel
Installateur-Poseur, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE

demeurant à Chantonnay
- Monsieur BENETREAU Michel
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Guérinière
- Monsieur BERNIER Philippe
Comptable, VAMA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Château-Guibert
- Madame BESSEAU Thérèse
Préparatrice coupe-tissus, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Urbain
- Monsieur BLANCHET Claude
Monteur électricien, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Etienne-de-Brillouet
- Monsieur BOBINEAU Serge
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Breuil-Barret
- Madame BOISSINOT Sylvie née DEGAT
Technicien de la banque, RWE LA ROCHE SUR YON, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- Madame BONHOMME Annie née BONNIN
Technicienne, L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
demeurant aux Magnils-Reigniers
- Monsieur BONHOMMEAU Dominique
Maçon, SARL BERTHOME, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant au Fenouiller
- Madame BOURDEAU Chantal née GUINFOLEAU
Secrétaire d'unité, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur BOURDILLEAU René
Electricien, INEO ATLANTIQUE POITIERS, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur BOURMAUD Jean
Chauffeur livreur, COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST, NANTES
demeurant à Coex
- Madame BOUTIN Colette née MANDIN
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Florent-des-Bois
- Madame BOUVY Anita née SALLE
Technicien URSSAF, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame BRIFFAUD Michelle née RETAILLEAU
Agent de maîtrise, FRANCE MODE, LES EPESSES
demeurant aux Epesses
- Monsieur BRISSEAU Daniel
Chef de chantier, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte
- Monsieur BROSSARD Francis
Agent d'entretien, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Pouzauges
- Monsieur BROUSSEAU Rémy
Ouvrier en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESSES
demeurant aux Epesses
- Monsieur BRUNET Jean-Pierre
Chargé d'études, ASSOCIATION SABLaise POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT, LES SABLES D'OLONNE
demeurant aux Sables-d'Olonne
- Monsieur BUCHOU Jean
Mouleur, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Monsieur CAILLAUD Jean
Responsable expédition, SA DOUX, CHANTONNAY

demeurant à Chantonnay
- Madame CARROI Jocelyne née GUIBERT
Assistante de Direction, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Madame CASTERES Danièle née RONDEAU
Technicienne support vente 2, AIR FRANCE, ROISSY CDG
demeurant à Soullans
- Monsieur CHARLES Jean-François
Educateur Spécialisé, L'ALOUETTE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Moutiers-les-Mauxfaits
- Monsieur CHARRIER Alain
Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
demeurant à Château-d'Olonne
- Monsieur CHAUVIERE Patrick
Conseiller clientèle, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
demeurant aux Sables-d'Olonne
- Madame CHAVIGNEAU Annick née CLERC
Responsable d'unité, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Clouzeaux
- Madame CLAUTOUR Marie-Nelly née GUYAU
Assistante de Direction, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Rosnay
- Monsieur CLAUTOUR Gilles
Aléteur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Saint-Sulpice-le-Verdon
- Madame CONSTANT Marie-Reine née AUBRET
Secrétaire d'unité, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur COSTES Gérard
Chef de Secteur, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à Belleville-sur-Vie
- Monsieur COULONNIER Guy
Conseiller commercial, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Hilaire-des-Loges
- Monsieur COUTAND Rémi
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Monsieur COUTELEAU Pierre
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant aux Epesses
- Monsieur CREUZE Michel
Ouvrier spécialisé, IMPERIAL TOBACCO, CARQUEFOU
demeurant à Vairé
- Monsieur DEBARRE Jean-Michel
Responsable d'exploitation, DUSOLIER CALBERSON GEODIS, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups
- Monsieur DEBUSNE François
Technicien après vente, SOCIETE SICLI, LE BLANC- MESNIL
demeurant à Caillère-Saint-Hilaire
- Madame DEL AGUILA Françoise née HEUZE
Technicien risques professionnels, CPAM SEINE SAINT-DENIS, BOBIGNY
demeurant à Chantonnay
- Monsieur DILLET Christian
Agent technique, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant au Fenouiller
- Monsieur DUPE Alain
Dessinateur projecteur, REEL, CARQUEFOU
demeurant à Cugand
- Monsieur DUPONT Jean
Agent de maintenance, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ

demeurant à Beauvoir-sur-Mer
- Madame DURAND Françoise née COMTE
Employé de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Madame EGRON Line née RAME
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault
- Monsieur ELINEAU Patrick
Gestionnaire spécialiste, GDF- SUEZ, SAINT OUEN
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame ENFREIN Marie-Chantal née GUERIN
Secrétaire commerciale, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-André-Goule-d'Oie
- Madame ESNARD Claudette née VINET
Fondé de pouvoirs, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur FERRE Jean-Paul
Magasinier-Portier, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Nieul-le-Dolent
- Monsieur FLANDROIS Dominique
Technicien imprimerie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Ferrière
- Madame FLOC'H Nicole
Manager commercial, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE
demeurant à Château-d'Olonne
- Madame FONTENEAU Martine
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur FORT Roland
Technicien de maintenance, GAME CLEMESSY, LES ULIS
demeurant à Benet
- Madame FORTIN Thérèse née LUMINEAU
Ouvrière en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESES
demeurant aux Epeses
- Monsieur FOURNIER Patrick
Médiateur, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame FRICONNEAU Edith née PATEAU
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GABORIT Béatrice née GUIGNARD
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, CHOLET
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Madame GALLARD Véronique née VENDEE
Assistante logistique, ALPHACAN, CHANTONNAY
demeurant à Chantonnay
- Madame GAMBIER Catherine née JAUNATRE
Employé de bureau, TRANSGOURMET, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Tranche-sur-Mer
- Monsieur GAUDIN Jean-Claude
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur GAUDIN Yves
Maçon, MANPOWER FRANCE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Boissière-des-Landes
- Madame GAUVRIT Ghislaine née PERAUDEAU
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nieul-le-Dolent
- Madame GAVEAU Elisabeth née MERLET
Responsable Commerciale, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE

demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Madame GIRARDIN Francine née SAGE
Responsable du territoire Adjoint, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Monsieur GIRAUD Didier
Technicien d'affaires, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Etienne-de-Brillouet
- Monsieur GIRAudeau Bernard
Chef d'atelier, RENAULT RETAIL GROUP, SAINT HERBLAIN Cédex
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
- Mademoiselle GIRAUDET Marie-annick
Chargée clientèle , CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Challans
- Monsieur GOICHON André
VRP, SOFIBEL, LEVALLOIS-PERRET
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GOURAUD Marie-Marthe née COSSAIS
Technicien accueil itinérant, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Madame GRATON Michelle née ERCEAU
Employé de libre service, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à La Genétouze
- Monsieur GRATTON Jean-François
Opérateur nettoyage Atelier, TIPIAK P.C.S., MARANS
demeurant à L'Île-d'Elle
- Monsieur GREAU Yves
Constructeur de travaux, EI TUYAUTERIE ELECTROMECHANIQUE, GARGENVILLE
demeurant à Champagné-les-Marais
- Madame GRELET Marie-Claire née ALLAIN
Employée de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Sables-d'Olonne
- Madame GRELON Anne-Marie née LOUMPRES
Responsable de site Pôle Emploi, POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE, NANTES Cédex 4
demeurant à Challans
- Monsieur GUERINEAU Joseph
Fonctionnaire territorial retraité, l'Île d'Yeu - Mairie, L'ÎLE D'YEU
demeurant à L'Île-d'Yeu
- Monsieur GUETTE Jean-marie
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Madame GUIGNARD Arlette née FONTENIT
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Venansault
- Monsieur GUILBAUD Yannick
Equipier de collecte, SITA OUEST, VANNES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GUILLOTEAU Mireille née LETARD
Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Fougeré
- Monsieur GUITTET Patrick
Responsable adjoint formation, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GUTTER Marilène née BARD
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Madame HUGUET Josiane née FETIVEAU
Réfèrent Technique A.F.I., CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Genétouze
- Madame HURTAUD Marie-Thérèse née BREGEON
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Château-Guibert
- Madame JEANNE Marie-Claire née REGENT
Gestionnaire de fichier, MUTUELLE GENERALE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nieul-le-Dolent
- Monsieur JOLLY Bertrand
Animateur fabrication, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Soullans
- Monsieur JOLY Marc
Employé de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur JOUSSE André
Menuisier, SARL TERRIEN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie
- Monsieur JULAN Dominique
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Fontenay-le-Comte
- Monsieur LARDIERE Claude
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant aux Landes-Génusson
- Monsieur LAVERGNE Georges
Directeur, UGECAM NORMANDIE, SOTTEVILLE-LES-ROUEN Cédex
demeurant à Montaigu
- Madame LE MER Maryvonne née COLLEN
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur LEFRICHE Loïc
Employé de banque, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Madame LERMITE Chantal née BLANCHARD
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie
- Madame LORTEAU Geneviève née LE CIGNE
Responsable service paie, BLEU OCEANE, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Saint-Gervais
- Monsieur LUMINEAU Régis
Opérateur de stock, CEPL LES HERBIERS, LES HERBIERS
demeurant à Mouchamps
- Monsieur MANDIN Christian
Agent clientèle, SAUR France, TOURS
demeurant aux Landes-Génusson
- Madame MARBOEUF Stéphanie née GOMBERT
Cadre Bancaire, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MARBOEUF Laurent
Technicien essai, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Florent-des-Bois
- Monsieur MARTIN Gilbert
Moniteur, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Madame MARTINEAU Marie-Luce née RICHARD
Auxiliaire de vie sociale, ADMR, MOUTIERS LES MAUXFAITS
demeurant à Saint-Cyr-en-Talmondais
- Monsieur MASSOUBRE Philippe
Directeur d'agence, Banque TARNEAUD, LIMOGES
demeurant à Nesmy
- Mademoiselle MELERO Brigitte
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Landeronde
- Madame MENUET Anita née DOS-SANTOS
Responsable du Personnel, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE

demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame MERCIER Françoise née ANGIBAUD
Vendeuse qualifiée, COOP ATLANTIQUE, SAINTES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MERHAN Didier
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame MERLET Marie-Claude née ROBION
Approvisionnement de chaîne, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Mademoiselle MESLIN Brigitte
Jardinière d'enfants spécialisée, INSTITUT MEDICO-EDUCATIF, SARTROUVILLE
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Madame MINGUET Marie née RAVELEAU
Technicien, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Lucs-sur-Boulogne
- Madame MOREAU Jacqueline née FONTENIT
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MOREAU Guy
Ouvrier en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESSES
demeurant aux Epesses
- Monsieur MORISSET Bernard
Ouvrier en Chaudronnerie, ATELIERS MICHENAUD, SAINT ANDRE TREIZE VOIES
demeurant à L'Herbergement
- Madame MORNET Béatrix née ANGIBAUD
Référént Technique P.F., CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur MUSSET Bruno
Acheteur, VMI, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Madame NAULEAU Myriam née NAELS
Technicien des métiers de la banque, BNP PARIBAS, SAINT GREGOIRE
demeurant aux Lucs-sur-Boulogne
- Monsieur NICOU Marie Francois
Dessinateur, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
demeurant à Sainte-Florence
- Madame NOLASQ Jacqueline née COUTON
Ouvrière, TIPIAK P.C.S., MARANS
demeurant à Champagné-les-Marais
- Monsieur PASQUIOU Christian
Responsable travaux, SAUR, BALMA
demeurant à Chaillé-les-Marais
- Monsieur PEPIN Jacky
Soudeur, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Luçon
- Monsieur PERIDY Jacques
Chargé de clientèle professionnelle, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Grosbreuil
- Madame PERLOT Marie-Françoise née LEME
Secrétaire, DALKIA Centre Régional Poitou-Maine-Touraine, TOURS
demeurant à Benet
- Madame PINEAU Monique née MEURAILLON
Responsable commerciale, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE
demeurant à Benet
- Madame PION Marie-Madeleine née GUILLET
Cadre, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur POIROU René-Jacques
Technicien des métiers de la banque, CIC Banque CIO-BRO, NANTES

demeurant à La Mothe-Achard
- Monsieur POISBELAUD Hubert
Ouvrier de fabrication, SA DOUX, CHANTONNAY
demeurant à La Réorthe
- Monsieur PORCHER Philippe
Chef d'équipe, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Aubin-la-Plaine
- Monsieur PREAU André
Retraité, FRANCE MODE, LES EPESES
demeurant aux Epesses
- Monsieur PRIOU Christian
Directeur d'exploitation, COVETO, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Madame PRUNIER Monique
Comptable, EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN, NIORT
demeurant à Benet
- Madame RABALLAND Colette née BRITON
Préparatrice coupe-tissus, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Challans
- Madame RABAUD Maryvonne née MORISSET
Préparatrice de commandes, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-Sulpice-le-Verdon
- Madame RADOUX Patricia née DUTOIS
Technicien Réclamations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, NIORT
demeurant à Benet
- Madame RAVON Mireille née MESSE
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aubigny
- Mademoiselle REMIGEREAU Colette
Gestionnaire maîtrise des risques, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur RENAUD Lionel
Monteur électricien, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Doix
- Monsieur RENAUDIN Christian
Opérateur prototypes, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Monsieur RENAUDIN Jean-Paul
Tourneur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Monsieur RIGAUDEAU Gabriel
Directeur Général, COVAP, LA CHAIZE LE VICOMTE
demeurant à Chantonay
- Monsieur RIVE Philippe
Monteur vendeur, MUTUELLE DE VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame ROBERT Martine née HERBRETEAU
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame ROCHE Guylaine née MORNET
Conseiller gestion privée, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, NANTES
demeurant au Fenouiller
- Monsieur ROQUAIN René
Manager département, CASINO FRANCE, SAINT- ETIENNE
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur ROUTARD Christian
Technicien bureau d'études, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Denis-la-Chevasse
- Madame ROYER Josette née TARTROU
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Monsieur ROZO Daniel
Assistant d'études, ASSOCIATION SABLaise POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT, LES SABLES D'OLONNE demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur RULLEAU Noël
SOUDEUR, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE demeurant à Chauché
- Madame SACHOT Liliane née ROY
Ouvrière en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESES demeurant à Saint-Mars-la-Réorthe
- Madame SAMSON Michelle
Technicien des métiers de la banque, CIC Banque CIO-BRO, NANTES demeurant à Palluau
- Monsieur SAUPIN Jacques
Responsable Promotion, SERPO PRESSE OCEAN, NANTES demeurant à Château-d'Olonne
- Madame SAUVAGET Christiane née BAUDRY
Responsable achats, CHABAS ET BESSON, LE POIRE SUR VIE demeurant à Rocheservière
- Madame SOULARD Roseline née ROUSSEAU
Responsable Administratif, MORY TEAM CHOLET, CHOLET demeurant à Treize-Vents
- Monsieur SOULLIER Daniel
Directeur administratif et financier, TOTAL, PARIS La Défense Cédex demeurant à La Tranche-sur-Mer
- Monsieur SUZE Jacky
Conducteur Livreur, HEPPNER, STRASBOURG demeurant à Mervent
- Madame TARD Danielle née LOIZEAU
Agent de production, CENTRALE D ACHAT ZANNIER, SAINT CHAMOND demeurant aux Epesses
- Monsieur TEILLET Jean-Pierre
Directeur de Groupe d'agences, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON demeurant à Olonne-sur-Mer
- Madame TESSIER Françoise née DUDIT
Technicien, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON demeurant à Venansault
- Mademoiselle TESSON Monique
Retraitée, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame TESSON Joëlle née ROBLIN
Comptable, LIANTS ROUTIERS VENDEENS, LE POIRE SUR VIE demeurant à Aubigny
- Monsieur TESSON Christian
Mécanicien, CARRIERE BONIN, LA FERRIERE demeurant à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- Monsieur TEXIER Bernard
Tourneur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE demeurant à Rosnay
- Monsieur TEXIER Jacques
Conseiller clientèle particulier, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, NANTES demeurant au Poiré-sur-Vie
- Madame THIBAUD Marie-Christiane
Encadrant qualifié, POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE, NANTES Cédex 4 demeurant à Challans
- Madame TORTEREAU Colette née TESSON
Assistante Administrative, G.F.C. ATLANTIC, LA ROCHE SUR YON Cédex demeurant à Aubigny
- Madame TRICHET Catherine née MOREAU
Technicien PN, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Boissière-des-Landes
- Madame TRICHET Françoise née GAUVRIT
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame TRUTEAU Marylène née PINEAU
Référente Technique Vérification, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Bessay
- Monsieur VALERO Bernard
Technicien, VEOLIA EAU, REZE demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame VIAUD Chantal née FEUQUERE
Agent de Fabrication, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Madame VIERON Michelle née JADAUD
Caissière, BISCOVAL DISTRIBUTION, MONTAIGU
demeurant à Saint-Hilaire-de-Loulay
- Monsieur VITOUX Jean-Claude
Plombier chauffagiste, SARL THIBAudeau et fils, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

Article 4 : La médaille d'honneur du travail échelon Grand Or est décernée à :

- Madame ALBERT Christiane née FALOURD
Employée de bureau, TFE NIORT ATLANTIQUE, LA CRECHE
demeurant à Benet
- Monsieur AUGER Marc
Conducteur d'engins, SCREG OUEST, NANTES
demeurant à Pouillé
- Madame BAUDRY Josette née RIFFAUD
Responsable administrative, EURIAL G.I.E., NANTES
demeurant à Luçon
- Monsieur BELY Daniel
Installateur-Poseur, GAUTIER FRANCE, LE BOUPERE
demeurant à Chantonay
- Monsieur BIZET Joseph
Inspecteur de recouvrement, URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Landeronde
- Monsieur BLANCHET Claude
Monteur électricien, SDEL OCEANE, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Saint-Etienne-de-Brillouet
- Monsieur BONHOMMEAU Dominique
Maçon, SARL BERTHOME, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant au Fenouiller
- Monsieur BONIN Robert
Soudeur, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant aux Essarts
- Monsieur BOURON Michel
Animateur qualité, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
- Monsieur BOURON Philippe
Technicien, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Madame CHARRIER Françoise née MORTEAU
Technicienne, L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur CONSTANT Yves
Chef de projets, ATLANTIC INDUSTRIE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Dompierre-sur-Yon
- Monsieur CROSSOUARD Michel
Technicien de la banque, RWE SAINT GILLES CROIX DE VIE, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Sallertaine
- Monsieur DENIS Gilbert
Agent logistique, DOREL FRANCE, CHOLET

demeurant à Saint-Aubin-des-Ormeaux
- Monsieur DESFONTAINES Claude
Agent de production, DENIS INDUSTRIES, LES LANDES GENUSSON
demeurant à Tiffauges
- Monsieur DROUET Daniel
Monteur, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant aux Brouzils
- Monsieur DUPE Alain
Dessinateur projecteur, REEL, CARQUEFOU
demeurant à Cugand
- Madame DURANDET Luce née HERBRETEAU
Agent Technique SDA, APRIA RSA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aubigny
- Madame EDON Dominique
Chargé de gestion, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON
demeurant à Château-d'Olonne
- Madame FERRE Thérèse née ROCHETEAU
Technicien de surface, UNION IMMOBILIERE DES ORGANISMES SOCIAUX DE VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Monsieur FOURNIER Patrick
Médiateur, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GAUDUCHEAU Monique née PERROCHEAU
Assistante commerciale, KUHN - AUDUREAU SA, LA COPECHAGNIERE
demeurant à Chauché
- Madame GAUVRIT Chantal née GALLE
Agent Administratif, CARRIERE BONIN, LA FERRIERE
demeurant à Nesmy
- Madame GILLAIZEAU Roseline née HERBRETEAU
Chargée contrôle et comptabilité, MUTUELLE GENERALE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame GINDREAU Thérèse née CHAUVET
Assistante Service client, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à Montournais
- Madame GIRARD Nicole née PIVETEAU
Gestionnaire de projets R.H., CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saligny
- Monsieur GIRAUDEAU Bernard
Chef d'atelier, RENAULT RETAIL GROUP, SAINT HERBLAIN Cédex
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu
- Mademoiselle GIRAUDET Marie-annick
Chargée clientèle, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL OCEAN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Challans
- Monsieur GODART Simon
Directeur Administratif et Financier, VAMA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Thorigny
- Madame GOURAUD Marie-Marthe née COSSAIS
Technicien accueil itinérant, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant au Poiré-sur-Vie
- Madame GRELIER Lisiane née BAUDOIN
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, NIORT
demeurant à Xanton-Chassenon
- Monsieur GUCHET Roger
Cadre, THALES COMMUNICATIONS, CHOLET
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre
- Monsieur GUERINEAU Joseph
Fonctionnaire territorial retraité, l'île d'Yeu - Mairie, L'ILE D'YEU
demeurant à L'île-d'Yeu
- Madame GUESLIN Myriam née ROCHAIS
Préparatrice de commandes, CEPL LES HERBIERS, LES HERBIERS

demeurant aux Herbiers
- Monsieur GUILLOUX Hilaire
Président Directeur Général, SOCIETE THANATOPRAXIE GUILLOUX, TREIZE SEPTIERS
demeurant à Treize-Septiers
- Monsieur GUILMAND Gérard
Employé de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur HERITEAU Daniel
Couvreur- charpente métallique, SARL DURANDET, TALMONT SAINT HILAIRE
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire
- Monsieur HURTAUD Jacques
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Monsieur JOUSSE André
Menuisier, SARL TERRIEN, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Belleville-sur-Vie
- Monsieur LARBALESTIER Patrick
Conducteur de travaux, VALERIAN SAS, SORGUES
demeurant à Poiroux
- Monsieur LAURENT Patrick
Chef de Centre, INEO ATLANTIQUE POITIERS, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Monsieur LAVERGNE Georges
Directeur, UGECAM NORMANDIE, SOTTEVILLE-LES-ROUEN Cédex
demeurant à Montaigu
- Monsieur LEBOEUF Marcel
Cadre, CIC Banque CIO-BRO, NANTES
demeurant à Sallertaine
- Madame LEMEE Ginette née BORDES
Responsable administrative, JOHNSON CONTROLS, NANTES
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Monsieur LOGEAIS Joël
Technicien SAV itinérant, BENETEAU, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez
- Madame LUCAS Jeanine née SACHOT
Retraitée, FRANCE MODE, LES EPESSSES
demeurant aux Epesses
- Monsieur LUCAS Michel
Retraité, FRANCE MODE, LES EPESSSES
demeurant aux Epesses
- Monsieur MARTINEAU Philippe
Directeur Commercial France, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Mouilleron-le-Captif
- Monsieur MERLET Christian
Directeur du Personnel et Administratif Financier, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Mademoiselle MESLIN Brigitte
Jardinière d'enfants spécialisée, INSTITUT MEDICO-EDUCATIF, SARTROUVILLE
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur MONNIER Pierrick
Tourneur CN, SERTA SAS, LE POIRE SUR VIE
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur NICOU Marie Francois
Dessinateur, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
demeurant à Sainte-Florence
- Madame NIZET Monique née CAIVEAU
Employé de bureau, AGME, PARIS
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Madame OLIVIER Marylise née BODET
Assistante de direction, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, CHOLET

demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Madame PAROIS Jacqueline née MENARD
Conseiller clientèle particulier, BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, NANTES
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Madame PASQUEREAU Martine née FOUCAUD
Agent de production, INITIAL BTB SAS, POUZAUGES
demeurant à La Pommeraie-sur-Sèvre
- Madame PAULAIS Nicole née MOUSSION
Assistante Administrative, AMD OUEST, NANTES
demeurant à Nesmy
- Madame PAYEN Marie-hélène née COTTY
Employée de bureau, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur PEPIN Jacky
Soudeur, HYDROKIT, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Luçon
- Monsieur PERAUDEAU Didier
Responsable Produits, VAMA, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aizenay
- Madame PEROCHEAU Annie née TRICHET
Technicien conseil assurance maladie, CPAM DE LA VENDEE, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur POUPARD Alain
Chargé d'affaires, TIM COMPOSITES, CHOLET
demeurant à Saint-Mesmin
- Madame PRIN Marie-Hélène née CRAIPEAU
Assistante Gestion Administrative R.H., URSSAF, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon
- Monsieur PRIOU Christian
Directeur d'exploitation, COVETO, MONTAIGU
demeurant à Boufféré
- Monsieur PRISER Jean
Agent de réseaux, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, REZE
demeurant aux Essarts
- Madame RELET Françoise
Agent de fabrication, FAGOR BRANDT, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Ferrière
- Monsieur REYBEROLLE Jean-Paul
Chauffeur Carrière, AUBRON MECHINEAU Carrière et Travaux Publics, GORGES
demeurant à Cugand
- Monsieur REZE Christian
Conseiller clientèle, CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, NANTES
demeurant à Olonne-sur-Mer
- Monsieur RIGAUDEAU Gabriel
Directeur Général, COVAP, LA CHAIZE LE VICOMTE
demeurant à Chantonay
- Madame SAID Rémiette née GADE
Technicienne, L'ASSURANCE MALADIE, NANTES
demeurant à Moulleron-le-Captif
- Madame SAUVAGET Christiane née BAUDRY
Responsable achats, CHABAS ET BESSON, LE POIRE SUR VIE
demeurant à Rocheservière
- Monsieur SOULLIER Daniel
Directeur administratif et financier, TOTAL, PARIS La Défense Cédex
demeurant à La Tranche-sur-Mer
- Madame TARD Danielle née LOIZEAU
Agent de production, CENTRALE D ACHAT ZANNIER, SAINT CHAMOND
demeurant aux Epesses
- Madame TESSON Joëlle née ROBLIN
Comptable, LIANTS ROUTIERS VENDEENS, LE POIRE SUR VIE

demeurant à Aubigny
- Monsieur VILLENEUVE Gérard
Ouvrier en chaussures, FRANCE MODE, LES EPESSES
demeurant à Saint-Mars-la-Réorthe

Article 5 : Le Secrétaire Général et le Directeur du Cabinet de la Préfecture de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La Roche-sur-Yon, le 30 novembre 2009

**Le Préfet,
Thierry LATASTE**

Arrêté n° 09 CAB 103 portant attribution de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale Promotion du 1er Janvier 2010

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

ARRETE

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille Argent

- Monsieur ALLEGRET Michel

Adjoint au Maire - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame BANCHEREAU Annie née DEBEAULIEU

Adjoint au Maire - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur BATIOU Jean-Louis

Maire - Saint Florent des Bois - Mairie de SAINT FLORENT DES BOIS.
demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur BATY Bernard

Maire - Saint Maurice des Noues - Mairie de SAINT MAURICE DES NOUES.
demeurant à Saint-Maurice-des-Noues

- Monsieur BAUD Jacques

Adjoint au Maire - Saint Hilaire de Riez - Mairie de SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur BILLON Jean-Yves

Adjoint au Maire - Beauvoir sur Mer - Mairie de BEAUVOIR SUR MER.
demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Monsieur BULTEAU André

Maire - Landeronde - Mairie de LANDERONDE.
demeurant à Landeronde

- Madame CHEVRIER Albertine

Ancien Conseiller Municipal - L'Orbrie - Mairie de L'ORBRIE.
demeurant à L'Orbrie

- Monsieur COYER André

Adjoint au Maire - Benet - Mairie de BENET.
demeurant à Benet

- Monsieur DAVID Daniel

Maire - Benet - Mairie de BENET.
demeurant à Benet

- Monsieur FLORENCE Jean

Conseiller Municipal - Saint Hilaire de Riez - Mairie de SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur GABORIT Jean-Yves

Adjoint au Maire - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur GAGNIER Alain

Adjoint au Maire - Belleville sur Vie - Mairie de BELLEVILLE SUR VIE.
demeurant à Belleville-sur-Vie

- Madame GUIBERT Marie-Bernadette née MALARD

Adjoint au Maire - Belleville sur Vie - Mairie de BELLEVILLE SUR VIE.

demeurant à Belleville-sur-Vie

- **Monsieur GUYON Marc**

Conseiller Municipal - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- **Monsieur HERAUD Gilles**

Conseiller Municipal - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie de SAINT GILLES CROIX DE VIE.

demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- **Monsieur HERBRETEAU Hubert**

Adjoint au Maire - Nesmy - Nesmy de NESMY.

demeurant à Nesmy

- **Monsieur HILAIRET Jean-Paul**

Conseiller Municipal - Nieul sur l'Autise - Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE.

demeurant à Nieul-sur-l'Autize

- **Monsieur LEGERON Germain**

Adjoint au Maire - Damvix - Mairie de DAMVIX. demeurant à Damvix

- **Madame MAILLAUD Eliane née MATHE**

Adjoint au Maire - Benet - Mairie de BENET.

demeurant à Benet

- **Monsieur MOUILLER André**

Adjoint au Maire - Nieul sur l'Autise - Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE.

demeurant à Nieul-sur-l'Autize

- **Monsieur PARADIS Bruno**

Adjoint au Maire - Saint Hilaire de Riez - Mairie de SAINT HILAIRE DE RIEZ.

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- **Madame PLESSIS Nicole née LAGARDE**

Adjoint au Maire - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- **Monsieur PORCHERET Jean-Paul**

Adjoint au Maire - Nesmy - Nesmy de NESMY.

demeurant à Nesmy

- **Monsieur RAVELEAU Christian**

Adjoint au Maire - Landeronde - Mairie de LANDERONDE.

demeurant à Landeronde

- **Monsieur RENAUD Robert**

Adjoint au Maire - Maché - Mairie de MACHE.

demeurant à Maché

- **Monsieur RIVOISY Gérard**

Maire - Nesmy - Nesmy de NESMY.

demeurant à Nesmy

- **Monsieur ROCHARD Michel**

Ancien Conseiller Municipal - l'Orbrie - Mairie de L'ORBRIE.

demeurant à L'Orbrie

- **Monsieur STEPHANO Jean-Pierre**

Adjoint au Maire - Saint Hilaire de Riez - Mairie de SAINT HILAIRE DE RIEZ.

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- **Monsieur TEILLET Maurice**

Adjoint au Maire - Nesmy - Nesmy de NESMY.

demeurant à Nesmy

- **Monsieur THEIL Germain**

Ancien adjoint au Maire - l'Orbrie - Mairie de L'ORBRIE.

demeurant à L'Orbrie

Médaille Vermeil

- **Monsieur BATIOU Jean-Baptiste**

Ancien Conseiller Municipal - l'Orbrie - Mairie de L'ORBRIE.

demeurant à L'Orbrie

- **Monsieur RICOLLEAU André**

Maire - Saint Jean de Monts - Mairie de SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

Médaille Or

- **Monsieur DELAHAYE Jean-Marie**

Maire - des Epesses - Mairie de LES EPESES.
demeurant aux Epesses

- **Madame PINEAU Yolande née DOUILLARD**

Maire - Les Essarts - Mairie de LES ESSARTS.
demeurant aux Essarts

- **Monsieur PRIVAT Daniel**

Maire - Belleville sur Vie - Mairie de BELLEVILLE SUR VIE.
demeurant à Belleville-sur-Vie

Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille Argent

- **Madame ALBERT-GOURAUD Monique**

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Oulmes

- **Madame AMELINEAU Valérie née BARRE**

Auxiliaire de soins - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER.
demeurant à Landevieille

- **Madame ARDOUIN Dominique**

Adjoint administratif principal - La Taillée - Mairie, LA TAILLEE
demeurant à L'Ile-d'Elle

- **Madame ARNAUD Sylvie née BESSONNET**

Auxiliaire de soins - l'E.H.P.A.D. Résidence La Clergerie, COEX.
demeurant à Coex

- **Madame BARRETEAU Annie née LASSOUS**

Aide Soignante - l'Hopital Local de la Reynerie, BOUIN
demeurant à Bouin

- **Madame BATY Michelle née NORMAND**

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Chaize-le-Vicomte

- **Madame BAUD Chantal née POINT**

Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER
demeurant à Longeville-sur-Mer

- **Madame BAUDRY Marie-annick née CHABOT**

Adjoint administratif principal 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Guyonnière

- **Monsieur BAUDU Jacky**

Contrôleur de travaux territorial en chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Monsieur BAUGET Jean-Michel**

Adjoint technique - Communauté de communes du Pays Né de la Mer, SAINT MICHEL EN L'HERM.
demeurant à Luçon

- **Madame BECHIEAU Sonia née BULTEAU**

Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER
demeurant à Longeville-sur-Mer

- **Madame BELFORT Edith née DUJARDIN**

Adjoint technique territorial - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE.
demeurant au Champ-Saint-Père

- **Madame BELY Marie-Line née LANDAIS**

Adjoint Technique - Challans - Mairie, CHALLANS
demeurant à Challans

- **Monsieur BENETEAU Lucien**

Adjoint technique principal - Aubervilliers - Mairie, AUBERVILLIERS.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- **Madame BERGE Michelle née CHABOT**

Adjoint Technique - Château d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- **Madame BERNARD Yvette**

Agent social - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant aux Sables-d'Olonne

- **Madame BICHON Marie-Dominique née LUZZATI**

Infirmière - I'E.H.P.A.D. Résidence La Clergerie, COEX demeurant à Venansault
- Madame BITEAU Christelle née GIRARD
 Adjoint administratif - Pouzauges - Mairie, POUZAUGES.
 demeurant à Pouzauges

- Madame BLIT Muriel née MEUNIER
 Puéricultrice classe supérieure - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Sainte-Gemme-la-Plaine

- Madame BOCQUET Fabienne
 Infirmière - CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL, LUCON .
 demeurant à Jard-sur-Mer

- Madame BOCQUIER Annie
 Adjoint Technique - Challans - Mairie, CHALLANS
 demeurant à Challans

- Madame BONNIN Christine née SEGUIN
 Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
 demeurant à Luçon

- Monsieur BOSSARD Denis
 Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Aizenay

- Madame BOUCHER Elisabeth
 AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
 demeurant à Venansault

- Madame BOUCHEREAU Maryse née TESSIER
 Adjoint technique principal - Noirmoutier en l'île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
 demeurant à Noirmoutier-en-l'île

- Madame BOUET Nathalie
 Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles - Château d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE.
 demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur BOURIEAU Jean-luc
 Contrôleur de travaux territorial en chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Ferrière

- Monsieur BOURRASSEAU Jean-François
 Contrôleur de travaux - Talmont Saint Hilaire - Mairie, TALMONT SAINT HILAIRE.
 demeurant à Saint-Hilaire-la-Forêt

- Madame BOURY Marie-Anne née THOMAS
 Puéricultrice cadre santé - Challans - Mairie, CHALLANS
 demeurant à Soullans

- Madame BOUTET Annie née CREPEAU
 OPQ - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur BREBION Benoît
 Contrôleur de travaux territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Monsieur BREGEON Jacky
 Agent Technique Principal - Mortagne sur Sèvre - Mairie, MORTAGNE SUR SEVRE.
 demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur BRET Christian
 Agent de maîtrise - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ
 demeurant à Notre-Dame-de-Riez

- Monsieur BROSSARD Serge
 Adjoint Technique 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
 demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame BROSSARD Marie-Christine née LEVIN
 Auxiliaire Puériculture - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
 demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur BUFFARD Olivier
 Adjoint technique principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
 demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame BUREAU Brigitte née DUDIT
 Agent social - CCAS, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Monsieur BURNEAU Hervé**

Agent de maîtrise - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.

demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Madame CAILLAUD Sylvie née HURTEAU**

Rédacteur territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Monsieur CARRAT Bernard**

Adjoint Technique Principal - Challans - Mairie, CHALLANS.

demeurant à Challans

- **Madame CAVOLEAU Jeannine**

Adjoint Technique Territorial - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT

demeurant à Saint-Fulgent

- **Madame CHADUFAU Claudie née PAJOT**

Adjoint administratif principal 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Challans

- **Madame CHAGNEAU Andrée née DUPONT**

Adjointe Administrative Hospitalière Principale - l'Hopital Local de la Reynerie, BOUIN

demeurant à Bouin

- **Madame CHAIGNE Marie-Thérèse née BARBEAU**

Agent Social Qualifié - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER.

demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- **Madame CHAPEAU Sylvie née BOUCHAIRE**

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles - Pouzauges - Mairie, POUZAUGES

demeurant à Pouzauges

- **Madame CHAPRON Chantal née EVANO**

Adjoint administratif principal 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Saint-Christophe-du-Ligneron

- **Madame CHARIE Marylène née MICHAUD**

Adjoint administratif hospitalier principal - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Château-d'Olonne

- **Monsieur CHARNOLE Jean-Paul**

Adjoint Technique Principal - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE .

demeurant à Nieul-sur-l'Autize

- **Monsieur CHAROUSSET Jean**

Ingénieur principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups

- **Monsieur CHARPENTIER Serge**

Professeur d'enseignement artistique - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.

demeurant aux Herbiers

- **Madame CHARRIAU Maryse née JEHU**

Adjoint administratif territorial principal - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE

demeurant au Champ-Saint-Père

- **Madame CHATEIGNER Dominique née SOURISSEAU**

Assistant socio-éducatif - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Monsieur CHAUVET Hubert**

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Luçon

- **Madame CHAUVIN Mireille née FRIOUX**

Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles - Olonne sur Mer - Mairie, OLONNE-SUR-MER.

demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Monsieur CHEVALIER Christian**

Agent des Services Hospitaliers - Foyer de Vie -Les Hauts de Sèvre-, MORTAGNE SUR SEVRE

demeurant à La Gaubretière

- **Monsieur CHEVALIER Jean**

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant aux Landes-Génusson

- **Monsieur CHEVILLON Loïc**

Adjoint technique principal - Talmont Saint Hilaire - Mairie, TALMONT SAINT HILAIRE

demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame CHIRON Stéphanie

Infirmier cadre de santé - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame CIRE Isabelle

Agent spécialisé principal - Talmont Saint Hilaire - Mairie, TALMONT SAINT HILAIRE

demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- Madame COCHARD Anne née DENIS

Educateur des APS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE, FONTENAY LE COMTE .

demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame COLLET Françoise née BALOCHE

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Notre-Dame-de-Monts

- Madame COSSET Marie-josephe née ROUET

Adjoint administratif principal 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Pouzauges

- Monsieur COSSON Stéphane

Adjoint technique - Noirmoutier en l'île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE

demeurant à Noirmoutier-en-l'île

- Monsieur COSTE Olivier

Contrôleur principal de travaux territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur COUE Jean-Louis

Adjoint technique - Vouvant - Mairie, VOUVANT

demeurant à Vouvant

- Monsieur COUSSEAU Félix

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Genétouze

- Monsieur COUZIN Jean-Michel

Adjoint Technique Principal - Luçon - Mairie, LUCON

demeurant à Luçon

- Madame DAGNIAU Marie-Claude

Infirmière - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .

demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur DAVIAUD Tony

Adjoint technique territorial - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MARAIS ET BOCAGE, CHALLANS

demeurant à Challans

- Madame DAVIET Béatrice née DE CASTRO

Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à L'Aiguillon-sur-Vie

- Monsieur DAVIET Pascal

Contrôleur de travaux territorial en chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Montaigu

- Monsieur DAVOINE Pascal

Agent de maîtrise - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.

demeurant aux Epesses

- Monsieur DE OLIVEIRA Manuel

Agent de Maîtrise - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE

demeurant au Poiré-sur-Velluire

- Madame DELAIRE Roselyne née LEBEAU

Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER.

demeurant à Longeville-sur-Mer

- Madame DELIGNE Virginie née CHOPIN

Adjoint technique - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame DEMAY Monique

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DESCHAMPS Jean-Paul

Adjoint Technique - Maché - Mairie, MACHE
demeurant à Maché

- Monsieur DEVINEAU Jean-michel

Agent de maîtrise - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Challans

- Madame DOUCET Martine née LE GAL

Adjoint Technique Territorial - l'EHPAD - Résidence Les Chataigniers, SOULLANS
demeurant à Soullans

- Monsieur DROUET Hervé

Adjoint Technique 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Montaigu

- Madame DUBOIS Christelle

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nieul-le-Dolent

- Madame DUGUE Véronique

Educateur Principal - Challans - Mairie, CHALLANS.
demeurant à Châteauneuf

- Madame DUMONT Brigitte

Adjoint Technique - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Monsieur DURANDET Patrick

Agent de maîtrise - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DURET Jocelyn

Adjoint Technique Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS
demeurant aux Herbiers

- Madame EHRET Anne

Assistante qualifiée conservation patrimoine - Challans - Mairie, CHALLANS.
demeurant à La Garnache

- Madame FAIVRE Anne-Marie née RAYTON

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Benet

- Madame FALLOURD Laurence née BERTRAND

Agent social - CCAS, ROCHESERVIERE.
demeurant à Rocheservière

- Monsieur FAUGER Jacky

Adjoint Technique 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Pierre-le-Vieux

- Madame FIEVRE Christelle née BRIFFAUD

Rédacteur Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.
demeurant à L'Oie

- Monsieur FORT Jacques

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Essarts

- Madame FRADET Sylvie

Agent Spécialisé Principal - Pouzauges - Mairie, POUZAUGES.
demeurant à Montournais

- Madame FRUCHARD Sylviane née BOSSE

Infirmière - l'E.H.P.A.D. Résidence La Clergerie, COEX
demeurant à Coex

- Madame GABORIEAU Colette née DURAND

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Chantonay

- Monsieur GANNERY Philippe

Adjoint Technique Territorial 1ère classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Beaulieu-sous-la-Roche

- Madame GATINEAU Michelle née GILBERT

Rédacteur - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, LA ROCHE SUR YON.
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur GAUVRIT Serge

Retraité - Nesmy - Nesmy, NESMY
demeurant à Nesmy

- **Madame GAUVRIT Isabelle**
Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER.
demeurant à Longeville-sur-Mer

- **Monsieur GAZEAU Philippe**
Adjoint Technique - Pouzauges - Mairie, POUZAUGES
demeurant à Chantonay

- **Monsieur GENDRON Jean-Pierre**
Contrôleur de travaux territorial en chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Sainte-Hermine

- **Madame GENDRON Nadine née RAIMOND**
Adjoint administratif territorial - l'Epine - Mairie, L'EPINE
demeurant à La Guérinière

- **Monsieur GENDRONNEAU Daniel**
Adjoint technique territorial - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE.
demeurant au Champ-Saint-Père

- **Madame GIBIER Hélène née RAFFIN**
Adjoint administratif - Noirmoutier en l'Île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- **Madame GILBERT Florence**
Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Monsieur GILBERT Philippe**
Secrétaire de Mairie - Sainte Cécile - Mairie, SAINTE CECILE
demeurant à Sainte-Cécile

- **Madame GILBERT Sylvie**
Adjoint Technique - EHPAD - Les Chaumes-, PISSOTTE.
demeurant à Pissotte

- **Madame GIRARD Françoise née HUGUET**
Agent social - l'EHPAS Résidence La Clergerie, COEX
demeurant à Coex

- **Monsieur GIRARDEAU Dominique**
Adjoint Technique Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.
demeurant aux Herbiers

- **Madame GIRAUD Chantal née MACHEFER**
Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Hilaire-des-Loges

- **Monsieur GIRAUD Vincent**
Agent de maîtrise - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Prouant

- **Monsieur GOBIN Hubert**
Agent de maîtrise principal - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE
demeurant au Champ-Saint-Père

- **Monsieur GODET Bernard**
Adjoint technique territorial - Puyravault - Mairie, PUYRAVAULT.
demeurant à Puyravault

- **Madame GOURAUD Marylène née PENISSON**
Adjoint administratif principal - Talmont Saint Hilaire - Mairie, TALMONT SAINT HILAIRE
demeurant à Talmont-Saint-Hilaire

- **Monsieur GOURMAUD Bertrand**
Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- **Monsieur GRASSET Guy**
Adjoint Technique Principal - La Chataigneraie - Mairie, LA CHATAIGNERAIE
demeurant à La Châtaigneraie

- **Madame GRILLOT Sylvie née DUBOIS**
Rédacteur territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Boissière-des-Landes

- **Monsieur GRONDIN Gilles**

Agent de maîtrise principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Chapelle-Hermier

- Madame GUENEAU Marie-chantal née PAPIN

Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Luçon

- Madame GUERINEAU Françoise

Agent Social - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- Monsieur GUERY Guy-Michel

Adjoint Technique - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.
demeurant aux Herbiers

- Madame GUIBERT Claudine née LUNEAU

Adjoint Technique Principal - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- Madame GUILBAUD Véronique née POINGT

Rédacteur territorial - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie, SAINT GILLES CROIX DE VIE.
demeurant au Fenouiller

- Monsieur GUILLET Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Maché

- Madame GUISSÉAU Muriel née ROUSSEAU

Aide soignante - Foyer pour Adultes Handicapés, BOUIN.
demeurant à Bouin

- Monsieur HERAULT Jean-François

Agent de maîtrise principal - de la CCAS, LES HERBIERS
demeurant aux Herbiers

- Monsieur HERAULT Alain

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur HERBRETEAU Pierryk

Adjoint Technique 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Luçon

- Monsieur HERBRETEAU Philippe

Agent de maîtrise principal - Cholet - Mairie, CHOLET.
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur HILARION Christophe

Adjoint technique - Noirmoutier en l'île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à Noirmoutier-en-l'île

- Monsieur HUET Gérard

Adjoint Technique Territorial 1ère classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Aizenay

- Monsieur JARNY Paul

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à L'île-d'Olonne

- Monsieur JOLY Bernard

Adjoint technique territorial principal - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MARAIS ET BOCAGE,
CHALLANS. demeurant à La Garnache

- Madame KERSAUDY Isabelle née HUBE

Adjoint administratif principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame LAMY Marie-dominique née VERNICHON

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur LAMY Philippe

Agent de maîtrise - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Chauché

- Madame LANDRIEU Corinne née COURJAUD

Adjoint administratif principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur LANGE Yannick

Cadre de Santé - l'EHPAD Julie Boeuf, MAILLEZAIS
demeurant à Damvix

- Monsieur LE CARROU Didier

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Poiroux

- Madame LE DOUARAN Muriel née GOUPIL

Rédacteur principal - Vouvant - Mairie, VOUVANT
demeurant à Vouvant

- Monsieur LEBRETON Johny

Aide soignant - Centre Hospitalier de NIORT, NIORT .
demeurant à Damvix

- Madame LECOMTE Patricia

Adjoint d'Animation - Chateau d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur LEGER Gérard

Conducteur ambulancier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Moulleron-le-Captif

- Monsieur LEMARQUAND Gérard

Contrôleur principal de travaux territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Montournais

- Madame LEROY Isabelle

Auxiliaire de soins principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant à L'Ile-d'Olonne

- Madame LESIEUR Géraldine née ARRIVE

Adjoint technique - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame LIBAUD Roselyne

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur LIBAUD Jean-Claude

Adjoint Technique Territorial Principal - Communauté de Communes du Pays des Herbiers, LES HERBIERS
demeurant aux Herbiers

- Monsieur LIEVRE Jean-noël

Agent de maîtrise principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Chantonnay

- Monsieur LONGEPE Laurent

Adjoint Technique Principal - Challans - Mairie, CHALLANS
demeurant à Challans

- Monsieur LORET Henri-claude

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant au Bernard

- Monsieur LUMET Lionel

Assistant médico-technique classe normale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aizenay

- Monsieur MARTEAU Loïc

Adjoint Technique Principal - Luçon - Mairie, LUCON.
demeurant à Luçon

- Madame MARTINEAU Maryvette

Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER
demeurant à Saint-Hilaire-la-Forêt

- Monsieur MAUPETIT Marc

Adjoint technique - Foussais Payré - Mairie, FOUSSAIS PAYRE.
demeurant à Foussais-Payré

- Madame MENANTEAU Marie-Thérèse née PETIT

Adjoint Administratif Territorial Principal - Sainte Cécile - Mairie, SAINTE CECILE
demeurant à Sainte-Cécile

- Monsieur MENUET Thierry

Adjoint technique - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Notre-Dame-de-Riez

- Madame MERLE Nadine

Ouvrier professionnel qualifié - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame METEAU Lucette née ANCELIN

Adjoint Technique - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE .
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Monsieur METIER Alain

Agent de maîtrise principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Pouzauges

- Monsieur MICAUD Jacky

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Sainte-Hermine

- Madame MICHAUD Dany née RAPITEAU

Adjoint technique - Chateau d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame MIGNE Isabelle née GAUTREAU

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles - Chateau d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE.
demeurant à Sainte-Foy

- Monsieur MONIER Hervé

Adjoint d'Animation Principal - Chateau d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur MONTASSIER Jean-claude

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur MOUGARD Marcel

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Maillezais

- Monsieur NAULEAU René

Contrôleur de travaux territorial en chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Madame NEVES Dominique née BOUSSAIS

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame NICOU Marie née FAVROUL

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Sainte-Florence

- Madame NYS Marie-christine née AYMA

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Grosbreuil

- Monsieur OLLIVIER Jean-Clair

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame ORCEAU Marie-Pierre

Adjoint technique - Vendée Habitat, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame OUVRARD Isabelle née COUTANT

Adjoint Technique - Résidence de la Fontaine du Jeu, LES HERBIERS.
demeurant à Vendrennes

- Monsieur PACTEAU Didier

Adjoint technique - l'EHPAD Julie Boeuf, MAILLEZAIS
demeurant à Benet

- Monsieur PALVADEAU Loic

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur PAQUET Jean-Guy

Adjoint Technique Territorial - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT
demeurant à Saint-Fulgent

- Monsieur PARENT Jean-Louis

Conseiller APS principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant aux Sables-d'Olonne

- Monsieur PATEAU Hervé

Adjoint Technique Territorial 1ère classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups

- Madame PECHARD Ghislaine née CLEMENT

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur PENISSON André

Adjoint technique - Noirmoutier en l'Île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- Madame PERRAULT Lydia

Adjoint administratif - C.C.A.S.- E.H.P.A.D, L'AIGUILLON SUR MER.
demeurant à Triaize

- Monsieur PERREN Pascal

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Sainte-Hermine

- Monsieur PERRIN Francis

Contrôleur de travaux territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Michel-Mont-Mercure

- Madame PETITGAS Viviane

Adjoint Technique Territorial - FOYER LOGEMENT LES MIMOSAS, COMMEQUIERS
demeurant à Commequiers

- Madame PETRAUD Françoise

Adjoint Technique - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE .
demeurant au Mazeau

- Madame PINEAU Véronique née DUBREUIL

Agent Social - l'EHPAD Résidence Les Collines, POUZAUGES
demeurant à La Flocellière

- Monsieur POIRIER Yannick

Ingénieur en chef - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame POIROUX Monique née TUDEAU

Adjoint Technique - Vendée Habitat, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aubigny

- Monsieur POUPEAU Laurent

Adjoint Administratif Principal - Luçon - Mairie, LUCON.
demeurant à Luçon

- Monsieur POUPELIN Jean-Louis

Adjoint technique - l'Île d'Elle - Mairie, L'ILE D'ELLE
demeurant à L'Île-d'Elle

- Madame POUPIN Nadine née HORNEC

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame QUAIREAU Viviane née JOUSSEMET

Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER
demeurant à Longeville-sur-Mer

- Madame QUENET Françoise née FRADET

Assistante Maternelle - Challans - Mairie, CHALLANS.
demeurant à Challans

- Monsieur RABAUD Olivier

Technicien supérieur Territorial principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Nesmy

- Madame RAFIN Laurence

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur RAIMOND Marc

Adjoint du patrimoine principal - Noirmoutier en l'Île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à La Guérinière

- Madame RAINETEAU Maryse

Aide soignante - l'Hôpital local , LA CHATAIGNERAIE.
demeurant à La Tardière

- Madame RAMBAUD Martine née JOINDREAU

Attaché - l'île d'Yeu - Mairie, L'ILE D'YEU
demeurant à L'île-d'Yeu

- **Madame RAUTURIER Marie-Bernadette née CAILLAUD**

Rédacteur Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.
demeurant aux Epesses

- **Madame RAUTURIER Sylvie née BLETEAU**

Adjoint administratif 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Pouzauges

- **Madame RAVELONTSALAMA Marie**

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant aux Clouzeaux

- **Monsieur RENAUD Alain**

Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Saint-Georges-de-Montaigu

- **Madame RENOUE Clara née FAUCHER**

Agent territorial spécialisé - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- **Monsieur RENOUE Didier**

Adjoint Technique Territorial - Sainte Cécile - Mairie, SAINTE CECILE
demeurant à Mouchamps

- **Madame RICHARD Edith née LEGAS**

Auxiliaire de soins - l'EHPAS Résidence La Clergerie, COEX.
demeurant à Martinet

- **Madame RICOLLEAU Sylvie**

Adjoint Technique - l'île d'Yeu - Mairie, L'ILE D'YEU
demeurant à L'île-d'Yeu

- **Monsieur RIMBERT Franck**

Agent de Maîtrise - Vendée Habitat, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Mesnard-la-Barotière

- **Madame ROBIN Nicole née MARTINEAU**

Rédacteur Chef - Le Poiré sur Vie - Mairie, LE POIRE SUR VIE
demeurant au Poiré-sur-Vie

- **Monsieur ROLLAND Denis**

Adjoint Technique - Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine, SAINTE HERMINE.
demeurant à Sainte-Hermine

- **Madame ROTURIER Patricia née GIBOULEAU**

Adjoint administratif - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte

- **Monsieur ROUSSEAU Patrick**

Adjoint administratif principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant à Château-d'Olonne

- **Madame ROUSSEAU Françoise**

Technicien Supérieur Chef - La Ferrière - Mairie, LA FERRIERE
demeurant à La Ferrière

- **Monsieur ROUSSEL Joël**

Technicien supérieur Territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame ROY Michèle née CHATRY**

Rédacteur Principal - Beauvoir sur Mer - Mairie, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Notre-Dame-de-Monts

- **Madame ROY Thérèse née GUILBAUD**

Agent social - CIAS, SAINTE HERMINE.
demeurant à Sainte-Hermine

- **Monsieur RUCHAUD François**

Adjoint Technique Principal - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- **Monsieur SACHOT Jean**

Adjoint Technique Territorial Principal - Sainte Cécile - Mairie, SAINTE CECILE.
demeurant à Sainte-Cécile

- **Monsieur SARRAZIN Christian**

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Monsieur SARRAZIN Yannick**
Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Château-d'Olonne

- **Madame SCHAFER Dominique née GEAIS**
Assistante qualifiée en conservation hors classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame SECHET Monique née OLLIVE**
Rédacteur - Communauté de Communes Terres de Montaigu, MONTAIGU .
demeurant à Montaigu

- **Madame SEREE Sheila née MORIN**
Agent spécialisé des Ecoles Maternelles - Fougeré - Mairie, FOUGERE
demeurant à Fougeré

- **Monsieur SERGEANT Dominique**
Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Saint-Vincent-Sterlanges

- **Madame SIMON Véronique née GUESDON**
ASE Educateur spécialisé - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Mothe-Achard

- **Madame SORIN Marie-annick née BRAUD**
Adjoint Technique Territorial Principal - l'EHPAD - CCAS, LONGERON.
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- **Madame SOULET Nadège née BACHELIER**
Adjoint Technique Territorial de 2ème classe - C.C.A.S.- E.H.P.A.D, L'AIGUILLON SUR MER
demeurant à L'Aiguillon-sur-Mer

- **Madame TERNET Nelly née MOUGEL**
Adjoint administratif - Fougeré - Mairie, FOUGERE.
demeurant à Thorigny

- **Madame TESSIER Francette née SIMON**
Agent Social - l'EHPAD HENRI PANETIER, NIEUL LE DOLENT
demeurant à Aubigny

- **Madame TESSON Laurence née ROUSSEAU**
Agent Social - l'EHPAD - Résidence de l'Aubraie, BRETIGNOLLES SUR MER.
demeurant à Brétignolles-sur-Mer

- **Madame THEILLOUT Corinne née FOURNIER**
Auxiliaire de puériculture - Syndicat Mixte du Parc d'Activités -Vendée Atlantique-, SAINTE HERMINE
demeurant à Sainte-Hermine

- **Madame THUBIN Nicole née PAJOT**
Adjoint Technique Territorial - E.H.P.A.D. LA BERTHOMIERE, LONGEVILLE SUR MER.
demeurant à Longeville-sur-Mer

- **Madame TOQUET Andrée**
Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Vairé

- **Monsieur TRICHEREAU Jean-Yves**
Adjoint technique principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- **Monsieur TURQUAND Michel**
Agent de maîtrise principal - Saint Pierre du Chemin - Mairie, SAINT PIERRE DU CHEMIN
demeurant à Saint-Pierre-du-Chemin

- **Monsieur VERDON Guy**
Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Pissotte

- **Monsieur VERDON Hervé**
Adjoint technique principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Luçon

- **Monsieur VERDON Michel**
Adjoint Technique 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Châtaigneraie

- **Monsieur VION Christian**

Adjoint Technique Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS
demeurant à Sainte-Florence

- Monsieur VRIGNAUD Albert

Technicien supérieur Territorial principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Aizenay

- Madame VRIGNAUD Patricia née MERCIER

Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Herbiers

- Madame VUIBERT Simone née MALENFANT

Adjoint Technique Territorial 2ème classe ETB ENS - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Olonne-sur-Mer

Médaille Vermeil

- Madame ALETRU Mauricette née BROSSARD

Secrétaire - Vouillé les Marais, VOUILLE LES MARAIS
demeurant à La Taillée

- Madame ALLETRU Régine

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Château-Guibert

- Monsieur ARCHAMBAUD Christian

Adjoint technique principal - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame ARNAUD Josette née MENANTEAU

Adjoint technique territorial - Avrillé - Mairie, AVRILLE.
demeurant à Bournezeau

- Monsieur ARNOU Philippe

Technicien Supérieur Hospitalier Principal - Centre Hospitalier Universitaire, NANTES
demeurant à Cugand

- Monsieur BABARIT Denis

Adjoint technique principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant aux Sables-d'Olonne

- Monsieur BAREIL Jean-Michel

Agent de maîtrise principal - Olonne sur Mer - Mairie, OLONNE-SUR-MER
demeurant à La Chapelle-Achard

- Madame BARTEAU Odile née HILLERAIT

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur BEAUVAIS Lionel

Rédacteur territorial principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Boissière-des-Landes

- Monsieur BERTHELLEMY Alain

Technicien Territorial Supérieur - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE,
FONTENAY LE COMTE .

demeurant à Mouzeuil-Saint-Martin

- Monsieur BESSEAU Emilien

Contrôleur de travaux - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame BESSONNET Claudette née BILLON

Aide soignante - l'Hopital Local de la Reynerie, BOUIN.
demeurant à Bouin

- Madame BIAUD Evelyne née ROUVRAUX

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame BISSONNET Michelle née JOURDAIN

Adjoint administratif principal 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame BOISUMEAU Bernadette née GUILLAUME

ASE Educateur spécialisé - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Boissière-des-Landes

- Monsieur BONNAMY Bertrand

Adjoint administratif principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur BONNIN Joël

Agent de maîtrise principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame BOTTON Chantal née THOLLET

Rédacteur Principal - Pouzauges - Mairie, POUZAUGES.

demeurant à Saint-Mesmin

- Monsieur BOUILLON Joël

Adjoint technique principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur BOURGEOIS René

Adjoint technique principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.

demeurant à Château-d'Olonne

- Madame BRETAUDEAU Yvonne née METAYER

Adjoint administratif principal - La Séguinière - Mairie, LA SEGUINIÈRE

demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur BURGAUD Michel

Brigadier-Chef principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame CARCAILLON Huguette née MORINEAU

Adjoint administratif 1^{ème} classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Nesmy

- Monsieur CHAIGNEAU Christian

Agent de Maîtrise - Foussais Payré - Mairie, FOUSSAIS PAYRE.

demeurant à Foussais-Payré

- Monsieur CHAILLOU Yannick

Agent de maîtrise principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur CHARPENTIER Michel

Technicien supérieur Territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur CHARRIER Pierre

Agent de maîtrise principal - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT

demeurant à Saint-Fulgent

- Monsieur CHARRIER Dominique

Agent de maîtrise principal - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT.

demeurant à Saint-Fulgent

- Monsieur CHAUSSONEAUX Patrick

Educateur des APS - COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE DE LUMIERE, BRETIGNOLLES SUR MER

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame CHAUVET Marylaine née ROBION

Rédacteur chef - Mouilleron le Captif - Mairie, MOUILLERON LE CAPTIF.

demeurant à Mouilleron-le-Captif

- Monsieur CHEVALLEREAU Jeanick

Agent de maîtrise - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à L'Ile-d'Olonne

- Madame CHEVOLLEAU Geneviève

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Longeville-sur-Mer

- Madame COTTEREAU Marie-Christine née MARIONNEAU

Attaché Territorial - L'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE

demeurant au Champ-Saint-Père

- Madame CROISE Françoise née LECARDONNEL

Adjoint administratif 1^{ème} classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DEMIT Dominique

Adjoint technique principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame DIAS Geneviève née OLLIER

Educateur jeunes enfants - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame DU ROSEL Catherine**

Adjoint Technique - l'EHPAD L'ETOILE DU SOIR, LA BRUFFIERE

demeurant à La Bruffière

- **Madame DUVAIL Catherine née HUNEAU**

Adjoint administratif principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.

demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Monsieur DUVAL Dominique**

Adjoint technique territorial principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- **Monsieur FERRE Vivent**

Adjoint technique principal - Olonne sur Mer - Mairie, OLONNE-SUR-MER.

demeurant à Sainte-Foy

- **Madame FERRE Chantal**

Agent social - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE

demeurant aux Sables-d'Olonne

- **Madame FONTENEAU Marie-Josèphe**

Adjoint technique territorial - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE.

demeurant au Champ-Saint-Père

- **Madame FORT Evelyne née SIRET**

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Ferrière

- **Madame FRADIN Noëlle née MOUCHARD**

Secrétaire Médicale - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Aubigny

- **Madame FRANCOIS-DAREL Jacqueline**

Adjoint administratif principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE

demeurant aux Sables-d'Olonne

- **Monsieur FRIOUX Jacques**

Adjoint technique - Noirmoutier en l'Île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE.

demeurant à Noirmoutier-en-l'Île

- **Monsieur FRUCHARD Roger**

Directeur - l'E.H.P.A.D. Résidence La Clergerie, COEX

demeurant à Coex

- **Madame GABORIAU Marie-Françoise**

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Grosbreuil

- **Madame GABORIEAU Colette née CAREIL**

Adjoint Technique - SAVIGNY SUR ORGE, SAVIGNY SUR ORGE

demeurant à Angles

- **Monsieur GABORIT Maurice**

Retraité - Nesmy - Nesmy, NESMY.

demeurant à Nesmy

- **Madame GACHIGNARD Anne-Marie née BOEUF**

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Xanton-Chassenon

- **Monsieur GAUTIER Martial**

Attaché Territorial - l'EHPAD HENRI PANETIER, NIEUL LE DOLENT.

demeurant à Dompierre-sur-Yon

- **Madame GENDRONNEAU Jocelyne**

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame GESLIN Chantal née BODIN**

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Chauché

- **Madame GIRARD Annie née MOREAU**

Aide soignante - l'Hopital Local de la Reynerie, BOUIN

demeurant à Bouin

- **Monsieur GIRAUD Jean-Claude**

Attaché Principal - Vendée Habitat, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame GOGÉON Marylène née TROUSSICOT

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON

demeurant au Poiré-sur-Vie

- Madame GOUIN Chantal née DOMEQ

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur GOUJON Bernard

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Venansault

- Madame GOURAUD Marie-Annie née GABORIEAU

Attaché territorial - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT.

demeurant à Saint-Fulgent

- Madame GRIMAUD Jacqueline née BARON

Aide soignante - Foyer de Vie -Les Hauts de Sèvre-, MORTAGNE SUR SEVRE

demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Madame GUERINEAU Fabienne née PERCOT

Bibliothécaire - Communauté de communes du Pays Né de la Mer, SAINT MICHEL EN L'HERM.

demeurant à Luçon

- Monsieur GUIET Jean-Michel

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame GUILBAUD Annick née ROYAL

Attachée - Rosnay - Mairie, ROSNAY.

demeurant à Saint-Benoist-sur-Mer

- Monsieur GUTOWSKI Thierry

Educateur des activités physiques et sportives - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ

demeurant à Givrand

- Madame GUYON Ghislaine née PELLOQUIN

Agent spécialisé principal - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur HAMON Pierre-Jean

Technicien supérieur hospitalier principal - Centre Hospitalier Universitaire, NANTES

demeurant à Mouchamps

- Monsieur HAY Joël

Agent de maîtrise principal - Centre Hospitalier Universitaire, NANTES .

demeurant à La Boissière-de-Montaigu

- Madame HERMENT Marie-france née LASNE

Assistante familiale - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Bournezeau

- Monsieur HILLAIRET Hervé

Maître ouvrier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Venansault

- Madame HILLAIRET Marie-Dominique née PROUTEAU

Ouvrier professionnel qualifié - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Grosbreuil

- Madame HURTAUD Christiane née GIRAUDET

Adjoint Technique Territorial - l'E.H.P.A.D. Les Pictons, CHAILLE LES MARAIS.

demeurant à Chaillé-les-Marais

- Monsieur IMBERT Laurent

Educateur des APS - COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE DE LUMIERE, BRETIGNOLLES SUR MER

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame JEAUD Gisèle née LUTTON

Adjoint administratif - La Merlatière - Mairie, LA MERLATIERE.

demeurant à La Merlatière

- Monsieur KERVARGANT Daniel

Adjoint Technique Principal - SIVOM, L'AIGUILLON SUR MER

demeurant à Saint-Michel-en-l'Herm

- Madame KUNSCH Christine née FERDOUET

Conservateur - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame LAPAIRE Paule

Directrice Générale adjointe des services - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur LAURENT Jean-Pierre

Contrôleur de travaux territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame LECLAIR Ghislaine née PROUTEAU

Aide soignante - Centre Hospitalier Universitaire, NANTES
demeurant à Aizenay

- Monsieur LEGER Patrick

Agent de maîtrise principal - Le Fenouiller, LE FENOULLER.
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- Madame LEHEBEL GRAULIER née MONIQUE

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame LEVRAULT Michèle née PHILIPPEAU

Rédacteur Chef - La Caillère Saint Hilaire - Mairie, LA CAILLERE SAINT HILAIRE.
demeurant à Thouarsais-Bouildroux

- Madame LOINARD Martine née THIBAULT

Adjoint administratif principal - Saint Michel en L'Herm, SAINT MICHEL EN L'HERM
demeurant à Saint-Michel-en-l'Herm

- Monsieur MARCHAND Gilbert

Contrôleur de travaux en chef - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame MARTIN Jacqueline née AUGIZEAU

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant au Poiré-sur-Vie

- Madame MAZOUIN Joëlle née BOURRAUD

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant au Tablier

- Madame MERCIER Annie

Adjoint administratif 1ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Aizenay

- Monsieur MERIAU Bernard

Adjoint Technique Principal - Challans - Mairie, CHALLANS.
demeurant à Challans

- Monsieur MIGNE Loïc

Adjoint Administratif Principal - La Chataigneraie - Mairie, LA CHATAIGNERAIE
demeurant à La Châtaigneraie

- Monsieur MILCENDEAU Loïc

Adjoint Technique Principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame MOREAU Jocelyne

Adjoint Administratif Principal - Saint Fulgent - Mairie, SAINT FULGENT
demeurant à Saint-Fulgent

- Madame MORIN Myriam née FAVREAU

ATSEM - Luçon - Mairie, LUCON.
demeurant à Luçon

- Madame MORIN Jocelyne née DUDIT

Agent spécialisé des écoles maternelles principal - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur MORNET Hubert

Secrétaire de Mairie - Landevieille - Mairie, LANDEVIEILLE.
demeurant à Landevieille

- Madame MOUILLEAU Odile née MARTIN

Puéricultrice cadre de santé - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mouchamps

- Monsieur MOUTONGO-BLACK Jean-Gustave

Educateur EPS - Communauté de Communes du Marais Breton Nord, BEAUVOIR SUR MER.

demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- Monsieur NAULLET Jean-Claude

Agent technique en chef - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur NOMBALAIS Daniel

Agent de maîtrise principal - Landeronde - Mairie, LANDERONDE.

demeurant à Aizenay

- Madame OLIVIER Ghislaine née RABAUD

Maître ouvrier - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE

demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur OUVRARD Yannick

Adjoint Technique Principal - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE .

demeurant à Montreuil

- Monsieur PAGOT Loïc

Agent de maîtrise principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame PELLETIER DANIELLE née THIBAUD

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Réaumur

- Madame PETITEAU Annick

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame POIRAUD Chantal

Attaché principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur POTEREAU Jean-Claude

Chef de police municipale - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame POTIER Marie-Jeanne née JAULIN

Adjoint du patrimoine principal 1ère classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Madame POUcant-RICUR Sylvie née POUcant

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON

demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame PRIGENT Catherine née GUILLE

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Nieul-le-Dolent

- Madame QUECHON Josiane née PIARD

Adjoint du Patrimoine - Communauté de communes du Pays Né de la Mer, SAINT MICHEL EN L'HERM

demeurant à Luçon

- Madame RABALLAND Christine

Assistant de conservation - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.

demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame RABAUD Maryvonne née FAVEROUL

Agent spécialisé principal - Le Poiré sur Vie - Mairie, LE POIRE SUR VIE

demeurant au Poiré-sur-Vie

- Madame RAVELEAU- BERSON Annie née RAVELEAU

Conseiller socio-éducatif - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .

demeurant à Saint-Michel-Mont-Mercure

- Monsieur ROBARD Jean-Jacques

Adjoint Technique Principal - La Barre de Monts - Mairie, LA BARRE DE MONTS

demeurant à La Barre-de-Monts

- Monsieur ROBRIQUET Philippe

Agent de maîtrise principal - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.

demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur ROIRAND Patrice

Contrôleur de travaux - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS

demeurant aux Herbiers

- Madame ROUSSEAU Marie-Luce née GRAVOUIL

Ouvrier Professionnel - l'Hopital Local de la Reynerie, BOUIN.

demeurant à Bouin

- Madame SAPORITO Martine née TAXHET

Adjoint administratif principal 1^{ème} classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur SAUVETTE-JOTEREAU Pascal

Agent de maîtrise - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE.
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur SIONNEAU Alain

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame TEXIER Colette née BRARD

Adjoint Technique Territorial - C.C.A.S.- E.H.P.A.D, L'AIGUILLON SUR MER.
demeurant à L'Aiguillon-sur-Mer

- Madame THIBAUDEAU Marie-Laurence née QUINTARD

Auxiliaire de puériculture - Centre Hospitalier de NIORT, NIORT
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame TOURANCHEAU Bernadette née AUGUSTE

Adjoint technique territorial principal - l'EHPAD Beauséjour, LE CHAMP SAINT PERE.
demeurant à Saint-Florent-des-Bois

- Monsieur TRICHEREAU Daniel

Agent de maîtrise principal - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame TRICHET Martine née CORGNET

Ouvrier professionnel qualifié - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame VALIN Chantal née JAUNET

Auxiliaire de soins - CCAS, ROCHESERVIERE
demeurant à Rocheservière

- Madame VRIGNAUD Catherine

Adjoint Technique - SAVIGNY SUR ORGE, SAVIGNY SUR ORGE .
demeurant à Angles

- Madame VRIGNAUD Brigitte née MERCIER

Rédacteur territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Chaillé-sous-les-Ormeaux

- Madame VRIGNAUD Léa née BLANCONNIER

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Dompierre-sur-Yon

- Madame WILLAIME Sylvette née REMAUD

Secrétaire Médicale - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

Médaille Or

- Madame ASSIRE Claudine

Secrétaire médicale - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame AUCHER Dominique

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant au Bernard

- Monsieur BARBEAU Raymond

Maître ouvrier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame BAROTIN Arlette née BARANGER

Rédacteur - Coex - Mairie, COEX.
demeurant à Coex

- Madame BESSET Jacqueline

Conseiller socio-éducatif - Conseil Général des Deux-Sèvres, NIORT
demeurant à Mareuil-sur-Lay-Dissais

- Madame BETHUS Anita née JOUBERT

Adjoint technique - Saint Hilaire de Riez - Mairie, SAINT HILAIRE DE RIEZ.
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur BILLET André

Agent de maîtrise qualifié - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame BOLLETEAU Thérèse née DOUILLARD

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Nesmy

- Madame BONIN-ROGER André

Rédacteur Chef - Noirmoutier en l'île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE
demeurant à L'Epine

- Monsieur BOTIAUX Christian

Retraité - Clichy - Mairie, CLICHY .
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Monsieur BOURSE Christian

Directeur Général Adjoint - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS
demeurant aux Sables-d'Olonne

- Monsieur BOUTHOLEAU Jean-Claude

Directeur des Services Techniques - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS.
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Monsieur BREMAND Gérard

Technicien supérieur Territorial chef - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame BROSSARD Colette née GUIBERT

Secrétaire Médicale - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame CHAIGNE Jeanne-Marie née VERDON

Adjoint Administratif Principal - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur CHARBONNEAU Bernard

Technicien Supérieur Principal - Herbiers - Mairie, LES HERBIERS.
demeurant aux Herbiers

- Monsieur CHARLAT Guy

Directeur Général des Services - Les Essarts - Mairie, LES ESSARTS
demeurant aux Essarts

- Madame CHARRIER Brigitte

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur CHEVRIER Jean-Paul

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur CREPELLIERE Dominique

Ingénieur - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie, SAINT GILLES CROIX DE VIE.
demeurant aux Sables-d'Olonne

- Madame DESCACQ Monique née FAVROU

Secrétaire Médicale - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DIVET Patrick

Infirmier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur DORGERE Jean-Claude

Attaché principal - Mortagne sur Sèvre - Mairie, MORTAGNE SUR SEVRE
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- Monsieur DORN Jean-Pierre

Directeur général des services - Talmont Saint Hilaire - Mairie, TALMONT SAINT HILAIRE.
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame DRAPEAU Françoise née GRIGNON

Directrice de soins coordinatrice - Centre Hospitalier de NIORT, NIORT
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame DROUSSE Marie-Henriette née LAIDIN

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Avrillé

- Monsieur DUBOS Jean-Luc

Attaché territorial - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- **Madame FAUGERON Françoise**
Aide soignante - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .
demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Madame FERRE Mireille née TORTEREAU**
Aide soignante - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- **Madame FONTENEAU Marguerite née BARON**
Aide soignante - Foyer de Vie -Les Hauts de Sèvre-, MORTAGNE SUR SEVRE.
demeurant à Mortagne-sur-Sèvre

- **Madame FOURNIER Catherine**
Maître ouvrier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame FRADIN Janine**
Conseiller socio-éducatif - Conseil Général des Deux-Sèvres, NIORT .
demeurant au Poiré-sur-Velluire

- **Monsieur FRUCHARD Michel**
Attaché Territorial - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Sainte-Foy

- **Monsieur GALLAIS Christian**
Adjoint technique principal - Noirmoutier en l'île - Mairie, NOIRMOUTIER EN L'ILE.
demeurant à Noirmoutier-en-l'île

- **Madame GOGUET Odette née GREFFARD**
Adjoint des cadres - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- **Monsieur GOGUET Jannick**
Maître ouvrier - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .
demeurant à Château-d'Olonne

- **Monsieur GROSSIN Denis**
Agent Technique Principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant aux Sables-d'Olonne

- **Monsieur GUILLOU Jean-Claude**
Agent de maîtrise - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame GUITTONNEAU Marie-Claire née JAUNET**
Agent principal ATSEM - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

- **Monsieur JAUNET Michel**
Adjoint Technique Principal - Challans - Mairie, CHALLANS.
demeurant à Challans

- **Monsieur JOLLY Claude**
Adjoint technique principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- **Madame LAMOUR Christiane née JOUBERT**
Adjoint administratif - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- **Madame LEROY Bernadette née GOUY**
Agent spécialisé principal - Beauvoir sur Mer - Mairie, BEAUVOIR SUR MER
demeurant à Beauvoir-sur-Mer

- **Madame MAUREL Mauricette née NAVALON**
Directrice Territoriale - Chateau d'Olonne - Mairie, LE CHATEAU D'OLONNE.
demeurant à Château-d'Olonne

- **Madame MENARD Chantal**
Auxiliaire de soins principal - l'EHPAD L'ETOILE DU SOIR, LA BRUFFIERE
demeurant à Montaigu

- **Monsieur MERLET André**
Directeur Territorial - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Moulleron-le-Captif

- **Madame MÖLLER Cécile née VOYAU**

Cadre supérieur de santé - Foyer de Vie -Les Hauts de Sèvre-, MORTAGNE SUR SEVRE
demeurant à Treize-Vents

- Madame MOUSSEAU Colette

O.P.Q. - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame NUGUES Josiane née BRETAUD

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON
demeurant à Mareuil-sur-Lay-Dissais

- Madame PAPIAU Frédérique

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à L'Aiguillon-sur-Mer

- Monsieur PAPIN Patrice

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Monsieur PAQUEREAU Joël

Attaché territorial - Bazoges en Pareds - Mairie, BAZOGES EN PAREDS.
demeurant à Bazoges-en-Pareds

- Madame PARENT Annie née BETHUS

Rédacteur territorial - Saint Gilles Croix de Vie - Mairie, SAINT GILLES CROIX DE VIE
demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez

- Madame PELLETIER Jeannick née CHEVALLIER

ATSEM - Luçon - Mairie, LUCON.
demeurant aux Magnils-Reigniers

- Monsieur PEQUIN Jean-Pierre

Contrôleur principal de travaux - Luçon - Mairie, LUCON
demeurant à Luçon

- Madame PERRAUD Michelle née DUGAST

Aide Soignante - Centre Hospitalier Spécialisé, MONTBERT.
demeurant à Montaigu

- Madame PIAUD Marie-Josèphe née ARCHAMBAUD

AMP - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame PIERRE-EUGENE Catherine née CLERGEAUD

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Maché

- Madame PLISSOT Sylvie

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Monsieur PREAUD Bernard

Assistant socio-éducatif principal - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Chantonay

- Monsieur PROUTEAU Jean-Michel

Attaché Territorial Principal - La Barre de Monts - Mairie, LA BARRE DE MONTS
demeurant à La Barre-de-Monts

- Monsieur PYTEL Michel

Technicien Hospitalier Supérieur Chef - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .
demeurant à Château-d'Olonne

- Monsieur RAIMOND Guy

Adjoint technique - L'Epine - Mairie, L'EPINE
demeurant à L'Epine

- Madame RAVART Yolande née REDOIS

Adjoint administratif principal 2ème classe - Conseil Général de la Vendée, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups

- Madame RENAUDIER Odile née GENDRE

Adjoint administratif principal - Les Essarts - Mairie, LES ESSARTS
demeurant à La Roche-sur-Yon

- Madame RIVALIN Andrée

Infirmière - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Aubigny

- Madame ROBERT Marie-Paule née GLUMINEAU

Secrétaire de Mairie - Saint Benoist sur Mer - Mairie, SAINT BENOIST SUR MER
demeurant à Saint-Vincent-sur-Jard

- Madame ROCHEREAU Brigitte née VALADE

Adjoint Technique - Fontenay le Comte - Mairie, FONTENAY LE COMTE .
demeurant à Fontenay-le-Comte

- Madame ROCHETEAU Evelynne née GILLET

Rédacteur Chef - Saint Jean de Monts - Mairie, SAINT JEAN DE MONTS
demeurant à Saint-Jean-de-Monts

- Madame SAUVAGET Nicole née DESNOUE

Ajoint Administratif Principal - CIAS, SAINTE HERMINE.
demeurant à Sainte-Hermine

- Madame SIRE Annie née GUIBERT

Maître ouvrier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON
demeurant aux Clouzeaux

- Madame TESTAMALLE Josiane née JAULIN

Aide soignante - Centre Hospitalier Côte de Lumière, LES SABLES D'OLONNE .
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Madame TRUBUIL Michelle

Adjoint Administratif Principal - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, MAGNANVILLE
demeurant à Olonne-sur-Mer

- Monsieur VERDON Michel

Maître ouvrier - Centre Hospitalier Georges Mazurelle, LA ROCHE SUR YON .
demeurant à Longeville-sur-Mer

- Monsieur WACHEUX Alain

Agent de maîtrise principal - Sables d'Olonne - Mairie, LES SABLES D'OLONNE
demeurant à Château-d'Olonne

- Madame ZYCH Joëlle

Attachée - TRELAZE - Mairie, TRELAZE.
demeurant aux Sables-d'Olonne

Article 3 : Le Secrétaire Général et le Directeur du Cabinet de la Préfecture de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La Roche-sur-Yon, le 30 novembre 2009

**Le Préfet,
Thierry LATASTE**

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté n° 09-DRCTAJ/1-702 autorisant la SAS CASS'AUTO à exploiter une unité de stockage, de dépollution, de démontage et de broyage de véhicules hors d'usage en zone artisanale du Séjour, au POIRE SUR VIE, et portant agrément sous les numéros PR-85-00001-B (broyeur) et PR-85-0022- D (démolisseur)

Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE

Article 1.1.1. Exploitant titulaire de l'autorisation : La SAS CASS'AUTO, dont le siège social est situé Zone de Beaupuy – 85000 MOUILLERON LE CAPTIF, est autorisée sous réserve du respect des prescriptions annexées au présent arrêté, à exploiter en Zone artisanale du Séjour, sur le territoire de la commune du POIRE SUR VIE, les installations détaillées dans les articles suivants.

Article 1.1.3. Liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées

| Rubrique | Désignation des activités | Grandeur caractéristique | Régime |
|----------|--|---|--------|
| 286 | Stockages et activités de récupération de déchets de métaux, d'alliages, de résidus métalliques, d'objets en métal et de carcasses de véhicules hors d'usage. La surface utilisée étant supérieure à 50 m ² . | 22 200 m ² | A |
| 1432.2 b | Stockages en réservoirs manufacturés de liquides inflammables. La capacité totale équivalente étant supérieure à 10 m ³ , mais inférieure ou égale à 100 m ³ . | 2 m ³ | NC |
| 2920.2.b | Installations de réfrigération ou de compression, fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10 ⁵ Pa. La puissance absorbée étant | 1 compresseur d'air 10 kW | NC |
| 2930.1.b | Atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur. La surface d'atelier étant supérieure à 2 000 m ² , mais inférieure ou égale à 5 000 m ² . | 1 baie de montage 500 m ² | NC |

A (autorisation) ou S (Autorisation avec Servitudes d'utilité publique) ou D (déclaration, NC (non classé)

Volume autorisé : éléments caractérisant la consistance, le rythme de fonctionnement, le volume des installations ou les capacités maximales autorisées

Article 1.1.4. Surface des terrains sur lesquelles les travaux ou aménagements sont à réaliser

Le site a une superficie totale de 22 200 m². Il est constitué de la parcelle ZC 37, située en zone Ue sur le territoire de la commune du POIRE SUR VIE.

CHAPITRE 2.4. Agrément pour la destruction des véhicules hors d'usage

Article 2.4.1. Validité de l'agrément : La SAS CASS'AUTO est agréée pour effectuer la dépollution, le démontage et le broyage des Véhicules Hors d'Usage (VHU) dans son établissement, situé ZA du Séjour, sur le territoire de la commune du POIRE SUR VIE. L'agrément est délivré pour une durée de six ans à compter de la date de notification du présent arrêté

| Nature des déchets objet de l'agrément | Origine (géographique) (préférentiellement) | Flux annuel maximum de VHU traités (nombre) | Nombre maximal de VHU stockés sur le site |
|--|---|---|---|
| Véhicules hors d'usage | Vendée et départements limitrophes | 4 000 | 1 200 |

Article 2.4.2. Obligations : La SAS CASS'AUTO est tenue, dans l'activité pour laquelle elle est agréée à l'article 2.4.1 du présent arrêté, de satisfaire à toutes les obligations mentionnées dans les cahiers des charges annexés au présent arrêté.

Article 2.4.3. Affichage : La SAS CASS'AUTO, pour son site du POIRE SUR VIE, est tenue d'afficher de façon visible à l'entrée de son installation son numéro d'agrément et la date de fin de validité de celui-ci.

Article 3.1.3. Dégazage des Véhicules au GPL : Les activités de dégazage des VHU au GPL sont effectuées sur une aire bétonnée réservée à cet effet, dégagée et ventilée, formant rétention, éloignée d'au moins 5 m de tous bâtiments, dépôts de matières inflammables et combustibles (VHU, pneumatiques,...), de sources d'ignition ou de points chauds (interdiction de fumer, de téléphones portables susceptibles de créer des étincelles électriques,...) et de bouches d'égout ou de points d'eau. Le véhicule est relié à un dispositif de mise à la terre et la batterie

débranchée. Le dégazage n'est autorisé que sous réserve de la mise en place d'une torchère en bon état de fonctionnement (ou brûleur ou tout autre dispositif au moins équivalent permettant d'éliminer ou valoriser le gaz) devant être implantée conformément aux dispositions ci-dessus et éloignée de plus de 5 m du réservoir à dégazer. Les réservoirs de VHU au GPL dégazés sont entreposés sur une aire imperméabilisée et incombustible, ventilée (éventuellement à l'extérieur).

Article 3.1.4 Installation de climatisation : Si le pompage des fluides contenus dans les appareils climatiques est effectué même ponctuellement dans les appareils fuyards, ce pompage est réalisé au moyen d'un équipement adapté permettant la récupération la plus complète des fluides réfrigérants.

Une procédure écrite spécifique est mise en œuvre pour les agents nommément désignés et ayant reçu une formation spécifique pour l'exécution des opérations précitées de récupération des fluides. En outre, l'exploitant doit obtenir, s'il y a lieu, une attestation de capacité délivrée par un organisme agréé prévue par les articles R 543-99 à R 543-105 (CFC, HCFC et HFC).

chapitre 9.1 Validité : La présente autorisation devient caduque si l'établissement n'est pas ouvert dans le délai maximum de trois ans à dater de la notification du présent arrêté, ainsi que dans le cas où l'établissement vient, sauf le cas de force majeure, à cesser son exploitation pendant deux années consécutives.

Conformément à l'article L.514-6 du Code de l'Environnement cette décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif de Nantes. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Ce délai, de quatre ans pour les tiers à compter de la publication ou de l'affichage du présent arrêté, est, le cas échéant, prolongé jusqu'à la fin d'une période de deux années suivant la mise en activité de l'installation.

chapitre 9.2. Publicité de l'arrêté : A la mairie de la commune

- une copie du présent arrêté est déposée pour pouvoir y être consultée ;
- un extrait de cet arrêté énumérant notamment les conditions techniques auxquelles l'installation est soumise, est affiché pendant au moins un mois.

L'accomplissement de ces formalités est traduit par procès-verbal dressé par les soins du maire et transmis à la Préfecture, bureau du tourisme et des procédures environnementales et foncières. Un avis est inséré par les soins du préfet et aux frais de la société, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans tout le département.

chapitre 9. 3. diffusion : Deux copies du présent arrêté sont remises à l'exploitant. Ce document doit en permanence être en sa possession et pouvoir être présenté à toute réquisition. L'extrait de cet arrêté est affiché en permanence, de façon visible dans l'établissement par l'exploitant.

chapitre 9. 4. Pour application : Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, inspecteur des installations classées, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié, pour information :

- au directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture,
- à la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales,
- au directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- au directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
- au chef du service interministériel de défense et de protection civile
- et au commissaire enquêteur.

La Roche sur Yon, le 27 novembre 2009

Le préfet,

Pour le préfet,

Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée

David PHILOT

CAHIER DES CHARGES ANNEXE A L'AGREMENT VHU

DEMOLITION

1°/ Dépollution des véhicules hors d'usage.

Afin de réduire toute incidence sur l'environnement, le titulaire est tenu de réaliser les opérations suivantes avant tout autre traitement :

- les batteries et les réservoirs de gaz liquéfiés sont retirés ;
- les composants susceptibles d'exploser sont retirés ou neutralisés ;
- les huiles de carter, les huiles de transmission, les huiles de boîte de vitesse, les huiles hydrauliques, les liquides de refroidissement, antigel et de frein, les fluides de circuits d'air conditionné ainsi que tout autre fluide présent en quantité significative sont retirés à moins qu'ils ne soient nécessaires pour la réutilisation des parties concernées ;
- les composants recensés comme contenant du mercure sont retirés dans la mesure du possible ;
- les éléments mentionnés comme devant être démontés dans l'arrêté pris en application du I de l'article R.318-10 du code de la route et qui ont été rendus identifiables à cette fin sont retirés.

2°/ Opérations visant à favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Le titulaire retire les éléments suivants du véhicule :

- pots catalytiques ;

composants métalliques contenant du cuivre, de l'aluminium, du magnésium ;
pneumatiques et composants volumineux en matière plastique (pare-chocs, tableau de bord, récipients de fluides etc.) ;
verre.

Le titulaire peut mettre en œuvre des conditions alternatives qui assurent au moins un niveau équivalent de protection de l'environnement. Il peut ainsi ne pas retirer ces éléments s'ils sont séparés lors ou à l'issue du broyage ou du découpage dans des conditions qui permettent leur recyclage en tant que matériaux.

Les opérations de stockage sont effectuées en veillant à ne pas endommager les composants et éléments valorisables ou contenant des fluides et les pièces de rechange.

3°/ Traçabilité.

Le titulaire est tenu de se conformer aux dispositions de l'article R.322-9 du code de la route lorsque le véhicule est pris en charge pour destruction. Il est tenu de ne remettre les véhicules hors d'usage qu'à un broyeur agréé ou à toute autre installation de valorisation ou d'élimination autorisée à cet effet et assurant un traitement similaire dans un autre Etat, dès lors que le transfert transfrontalier des véhicules hors d'usage s'est effectué dans le respect des dispositions du règlement (CEE) n°259/93 du 1er février 1993 concernant la surveillance et le contrôle des transferts de déchets à l'intérieur, à l'entrée et à la sortie de la communauté européenne. Les conditions de transfert entre le démolisseur agréé et le broyeur agréé doivent permettre la traçabilité de ces véhicules.

Le titulaire est tenu de délivrer au broyeur qui prend en charge le véhicule hors d'usage après traitement un exemplaire du récépissé de prise en charge pour destruction.

4°/ Réemploi.

Le titulaire est tenu de contrôler l'état des composants et éléments démontés en vue de leur réemploi et d'assurer, le cas échéant, leur traçabilité par l'apposition d'un marquage approprié, lorsqu'il est techniquement possible. Les pièces de réemploi peuvent être mises sur le marché sous réserve de respecter les réglementations spécifiques régissant la sécurité de ces pièces ou, à défaut, l'obligation générale de sécurité définie par l'article L.221-1 du Code de la Consommation.

5°/ Dispositions relatives au déchets.

Le titulaire élimine les déchets conformément aux dispositions des titres I^{er} et IV du livre V du code de l'environnement.

6°/ Communication d'information.

Le titulaire est tenu de communiquer chaque année au préfet du département dans lequel l'installation est exploitée et à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le cas échéant sous forme électronique, la déclaration prévue par l'arrêté du 19 janvier 2005 susvisé :

7°/ Contrôle par un organisme tiers.

Le titulaire fait procéder chaque année par un organisme tiers à une vérification de la conformité de son installation aux dispositions de son arrêté préfectoral et aux dispositions du présent cahier des charges. L'organisme tiers est accrédité pour un des référentiels suivants :

vérification de l'enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) défini par le règlement (CE) n°761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 ou certification d'un système de management environnemental conforme à la norme internationale ISO 14001 ;

certification de service selon le référentiel « traitement et valorisation des véhicules hors d'usage et de leurs composants » déposé par SGS Qualicert

certification de service selon le référentiel CERTIREC concernant les entreprises du recyclage déposé par le BVQI.

Les résultats de cette vérification sont transmis au préfet du département dans lequel se situe l'installation.

CAHIER DES CHARGES ANNEXE A L'AGREMENT VHU

BROYAGE

1° Obligation

Obligation est faite au broyeur de reprendre sans frais pour le dernier détenteur tout véhicule hors d'usage qui est présenté à l'entrée de l'installation, à moins que le véhicule ne soit dépourvu de ses composants essentiels, notamment du groupe motopropulseur, du pot catalytique pour les véhicules qui en étaient équipés lors de leur mise sur le marché ou de la carrosserie ou s'il renferme des déchets ou des équipements non homologués dont il n'était pas pourvu à l'origine et qui, par leur nature ou leur quantité, augmentent le coût de traitement des véhicules hors d'usage.

Cette disposition s'applique jusqu'au 31 décembre 2006 aux véhicules mis pour la première fois en circulation après le 1er juillet 2002 et à compter du 1er janvier 2007 à tous les véhicules.

2° Dépollution des VHU

Si le véhicule n'a pas été traité au préalable par un démolisseur agréé et afin de réduire toute incidence sur l'environnement, le broyeur réalise les opérations suivantes avant tout autre traitement :

les batteries et les réservoirs de gaz liquéfiés sont retirés ;

les composants susceptibles d'exploser sont retirés ou neutralisés ;

les huiles de carter, les huiles de transmission, les huiles de boîtes de vitesse, les huiles hydrauliques, les liquides de refroidissement, antigel et de freins, les fluides de circuits d'air conditionné ainsi que tout autre fluide présent en quantité significative sont retirés à moins qu'ils ne soient nécessaires pour la réutilisation des parties concernées ; les composants recensés comme contenant du mercure sont retirés dans la mesure du possible ; les éléments mentionnés comme devant être démontés dans l'arrêté pris en application du I de l'article R. 318-10 du code de la route et qui ont été rendus identifiables à cette fin sont retirés.

3° Opérations visant à favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Si le véhicule n'a pas été préalablement traité par un démolisseur agréé, les éléments suivants sont retirés du véhicule :

pots catalytiques ;

composants métalliques contenant du cuivre, de l'aluminium, du magnésium ;

pneumatiques et composants volumineux en matière plastique (pare-chocs, tableau de bord, récipients de fluides, etc.) ;

verre.

Le broyeur peut mettre en œuvre des conditions alternatives qui assurent au moins un niveau équivalent de protection de l'environnement. Le broyeur peut ainsi ne pas retirer ces éléments s'ils sont séparés lors ou à l'issue du broyage dans des conditions qui permettent leur recyclage en tant que matériaux.

Le broyeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la traçabilité des lots de véhicules hors d'usage que lui remet un démolisseur ainsi que des véhicules hors d'usage qu'il prend directement en charge.

4° équipement de fragmentation

Le broyeur doit disposer d'un équipement de fragmentation et de tri des véhicules hors d'usage permettant la séparation sur site des métaux ferreux des autres matériaux.

5° Réemploi

Le broyeur est tenu de contrôler l'état des composants et éléments démontés en vue de leur réemploi et d'assurer, le cas échéant, leur traçabilité par l'apposition d'un marquage approprié, lorsqu'il est techniquement possible.

6° Stockage

Les opérations de stockage sont effectuées en veillant à ne pas endommager les composants et éléments valorisables ou contenant des fluides et les pièces de rechange.

7° Dispositions relatives au déchets

Le broyeur élimine les déchets conformément aux dispositions des titres Ier et IV du livre V du code de l'environnement.

8° Traçabilité

Le broyeur est tenu de se conformer aux dispositions de l'article R. 322-9 du code de la route lorsque le véhicule est pris en charge pour destruction.

9° Communication d'information

Le broyeur est tenu de communiquer chaque année au préfet du département dans lequel l'installation est exploitée et à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le cas échéant sous forme électronique, la déclaration prévue par l'arrêté pris pour l'application de l'article 14 du décret du 1er août 2003 susvisé.

10° Contrôle par un organisme tiers

Le broyeur fait procéder chaque année par un organisme tiers à une vérification de la conformité de son installation aux dispositions de son arrêté préfectoral et aux dispositions du cahier des charges annexé à son agrément. L'organisme tiers est accrédité pour un des référentiels suivants :

vérification de l'enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) défini par le règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 ou certification d'un système de management environnemental conforme à la norme internationale ISO 14001 ;

certification de service selon le référentiel « traitement et valorisation des véhicules hors d'usage et de leurs composants » déposé par SGS QUALICERT ;

certification de service selon le référentiel CERTIREC concernant les entreprises du recyclage déposé par le BVQI.

Les résultats de cette vérification sont transmis au préfet du département dans lequel se situe l'installation.

Arrêté n° 09-DRCTAJ/1-720 portant renouvellement pour une durée de deux ans de l'agrément PR-85-00011- D délivré à la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, pour le stockage, la dépollution et le démontage de véhicules hors d'usage, Impasse Ricardo, en Zone Industrielle sud, à LA ROCHE SUR YON

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
arrête**

Article 1 : Champ d'application

1.1 Agrément : L'agrément de la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, dont le siège social est à ROCQUANCOURT, pour effectuer la dépollution et le démontage des véhicules hors d'usage dans son établissement, situé impasse Ricardo, en Zone Industrielle sud, sur le territoire de la commune de LA ROCHE SUR YON, est renouvelé pour une durée de deux ans à compter de la date de notification du présent arrêté.

| Nature des déchets objet de l'agrément | Origine (géographique) (Préférentiellement) | Flux annuel maximum de véhicules traités(nombre) |
|--|---|--|
| Véhicules hors d'usage | Vendée et départements limitrophes. | 1 200 |

1.2 : Obligations : La société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT est tenue, dans l'activité pour laquelle elle est agréée à l'article 1.1 du présent arrêté, de satisfaire à toutes les obligations mentionnées dans le cahier des charges annexé au présent arrêté.

1.3 : Agrément VHU du 23 novembre 2006 : Les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°06-DRCTAJE/1-484 du 23 novembre 2006 portant agrément à la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT pour le stockage, la dépollution et de le démontage des véhicules hors d'usage demeurent applicables à l'établissement susvisé, sans préjudice des dispositions du présent arrêté.

1.4 :Affichage : La société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, pour son site de LA ROCHE SUR YON, est tenue d'afficher de façon visible à l'entrée de son installation son numéro d'agrément et la date de fin de validité de celui ci.

Article 2 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

2.1.Recours : Conformément à l'article L.514-6 du Code de l'Environnement, cette décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif de Nantes. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée. Ce délai, de quatre ans pour les tiers à compter de la publication ou de l'affichage du présent arrêté, est, le cas échéant, prolongé jusqu'à la fin d'une période de deux années suivant la mise en activité de l'installation.

2.2. Publicité de l'arrêté : A la mairie de la commune

- une copie du présent arrêté est déposée pour pouvoir y être consultée ;
- un extrait de cet arrêté énumérant notamment les conditions techniques auxquelles l'installation est soumise, est affiché pendant au moins un mois.

L'accomplissement de ces formalités est traduit par procès-verbal dressé par les soins du maire et transmis à la Préfecture, bureau du tourisme et des procédures environnementales et foncières. Un avis est inséré par les soins du Préfet et aux frais de la société, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans tout le département.

2.3. Diffusion : Une copie du présent arrêté est remise à l'exploitant. Ce document doit en permanence être en sa possession et pouvoir être présenté à toute réquisition.

L'extrait de cet arrêté est affiché en permanence, de façon visible dans l'établissement par l'exploitant.

2.4 : Pour application : Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, les inspecteurs des installations classées, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié, pour information, au directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture, à la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, au directeur départemental des services d'incendie et de secours, au directeur départemental du travail, de l'emploi et la formation professionnelle et au chef du service interministériel de défense et de protection civile.

La ROCHE-SUR-YON, le 7 décembre 2009

Le préfet,

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général de la préfecture de la VENDEE,

David PHILOT

CAHIER DES CHARGES ANNEXÉ A L'AGREMENT

1°/ Dépollution des véhicules hors d'usage : Afin de réduire toute incidence sur l'environnement, le titulaire est tenu de réaliser les opérations suivantes avant tout autre traitement :

- les batteries et les réservoirs de gaz liquéfiés sont retirés ;
- les composants susceptibles d'exploser sont retirés ou neutralisés ;
- les huiles de carter, les huiles de transmission, les huiles de boîte de vitesse, les huiles hydrauliques, les liquides de refroidissement, antigel et de frein, les fluides de circuits d'air conditionné ainsi que tout autre fluide présent en quantité significative sont retirés à moins qu'ils ne soient nécessaires pour la réutilisation des parties concernées ;
- les composants recensés comme contenant du mercure sont retirés dans la mesure du possible ;
- les éléments mentionnés comme devant être démontés dans l'arrêté pris en application du I de l'article R.318-10 du code de la route et qui ont été rendus identifiables à cette fin sont retirés.

2°/ Opérations visant à favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation : Le titulaire retire les éléments suivants du véhicule :

- pots catalytiques ;

- composants métalliques contenant du cuivre, de l'aluminium, du magnésium ;
- pneumatiques et composants volumineux en matière plastique (pare-chocs, tableau de bord, récipients de fluides etc.) ;
- verre.

Le titulaire peut mettre en œuvre des conditions alternatives qui assurent au moins un niveau équivalent de protection de l'environnement. Il peut ainsi ne pas retirer ces éléments s'ils sont séparés lors ou à l'issue du broyage ou du découpage dans des conditions qui permettent leur recyclage en tant que matériaux.

Les opérations de stockage sont effectuées en veillant à ne pas endommager les composants et éléments valorisables ou contenant des fluides et les pièces de rechange.

3°/ Traçabilité : Le titulaire est tenu de se conformer aux dispositions de l'article R.322-9 du code de la route lorsque le véhicule est pris en charge pour destruction.

Il est tenu de ne remettre les véhicules hors d'usage qu'à un broyeur agréé ou à toute autre installation de valorisation ou d'élimination autorisée à cet effet et assurant un traitement similaire dans un autre Etat, dès lors que le transfert transfrontalier des véhicules hors d'usage s'est effectué dans le respect des dispositions du règlement (CEE) n°259/93 du 1er février 1993 concernant la surveillance et le contrôle des transferts de déchets à l'intérieur, à l'entrée et à la sortie de la communauté européenne.

Les conditions de transfert entre le démolisseur agréé et le broyeur agréé doivent permettre la traçabilité de ces véhicules. Le titulaire est tenu de délivrer au broyeur qui prend en charge le véhicule hors d'usage après traitement un exemplaire du récépissé de prise en charge pour destruction.

4°/ Réemploi : Le titulaire est tenu de contrôler l'état des composants et éléments démontés en vue de leur réemploi et d'assurer, le cas échéant, leur traçabilité par l'apposition d'un marquage approprié, lorsqu'il est techniquement possible. Les pièces de réemploi peuvent être mises sur le marché sous réserve de respecter les réglementations spécifiques régissant la sécurité de ces pièces ou, à défaut, l'obligation générale de sécurité définie par l'article L.221-1 du Code de la Consommation.

5°/ Dispositions relatives au déchets : Le titulaire élimine les déchets conformément aux dispositions des titres I^{er} et IV du livre V du code de l'environnement.

6°/ Communication d'information : Le titulaire est tenu de communiquer chaque année au préfet du département dans lequel l'installation est exploitée et à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le cas échéant sous forme électronique, la déclaration prévue par l'arrêté du 19 janvier 2005 susvisé :

7°/ Contrôle par un organisme tiers : Le titulaire fait procéder chaque année par un organisme tiers à une vérification de la conformité de son installation aux dispositions de son arrêté préfectoral et aux dispositions du présent cahier des charges. L'organisme tiers est accrédité pour un des référentiels suivants :

vérification de l'enregistrement dans le cadre du systèmes communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) défini par le règlement (CE) n°761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 ou certification d'un système de management environnemental conforme à la norme internationale ISO 14001 ;

certification de service selon le référentiel « traitement et valorisation des véhicules hors d'usage et de leurs composants » déposé par SGS Qualicert

certification de service selon le référentiel CERTIREC concernant les entreprises du recyclage déposé par le BVQI. Les résultats de cette vérification sont transmis au préfet du département dans lequel se situe l'installation.

ARRETE N° 09-DRCTAJ/1-730 DECLARANT D'UTILITE PUBLIQUE LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DEVIATION DE LA GAUBRETIÈRE ET EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE CETTE COMMUNE

**Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de La Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

A R R E T E :

Article 1^{er} : Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'aménagement de la déviation entre la RD 9 et la RD 27 sur la commune de La Gaubretière.

Article 2 : Le Conseil Général de la Vendée est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, l'immeuble figurant sur le plan ci-annexé et nécessaire à la réalisation de l'opération.

Article 3 : L'expropriation devra être accomplie dans le délai de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté emporte la mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune de LA GAUBRETIÈRE, en tant qu'il est incompatible avec l'opération déclarée d'utilité publique précisée à l'article 1 ci-dessus. Le présent arrêté portant mise en compatibilité du PLU fera l'objet d'une mention dans la presse qui précisera son affichage en mairie.

Article 5 : Pour cet ouvrage à caractère linéaire, le maître d'ouvrage sera tenu de remédier aux dommages causés aux exploitations agricoles dans les conditions prévues aux articles L123-24 à L123-26, L352-1 et R123-30 du code rural.

Article 6 : L'arrêté n° 09-DRCTAJ/1-622 du 26 octobre 2009 est abrogé

Article 7 : Le Secrétaire Général de la préfecture de la Vendée, le Président du Conseil Général de la Vendée et le Maire de La Gaubretière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au recueil des actes administratifs.

la Roche-sur-Yon, le 14 décembre 2009

**Pour lePréfet,
Le Secrétaire Général de
la Préfecture de la Vendée
David PHILOT**

Le plan général des travaux et le document de motivation annexés au présent arrêté sont consultables à la préfecture de la Vendée (Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales et des Affaires Juridiques, bureau du tourisme et des procédures environnementales et foncières), ainsi que dans la commune de LA GAUBRETIERE.

ARRETE n°09-DRCTAJ-1/737 Autorisant les opérations et la pénétration sur les propriétés privées pour des études de localisation et de cartographie d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire

**Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

ARRETE

Article 1er – En vue d'exécuter les opérations nécessaires aux études permettant la cartographie des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats, les agents de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire et ceux auxquels cette administration aura délégué ses droits, sont autorisés à procéder, dans les communes de **Auzay, Le Langon, Mouzeuil Saint Martin, Nalliers, Petosse, Le Poiré sur Velluire, Pouillé, Saint Aubin la Plaine, Saint Etienne de Brillouet, Sainte Gemme la Plaine, Saint Jean de Beugné**, à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux et à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations. La présente autorisation est accordée jusqu'au 1^{er} septembre 2011.

Article 2 – Chacun des ces agents sera en possession d'une copie certifiée conforme du présent arrêté ainsi que d'un ordre de mission, qui devront être présentés à toute réquisition.

Article 3 – L'introduction des agents dans les propriétés closes autres que les maisons d'habitation ne pourra cependant, avoir lieu qu'après l'accomplissement des formalités prévues par la loi du 29 décembre 1892, c'est à dire cinq jours après notification, par lettre recommandée avec accusé réception, du présent arrêté au propriétaire ou, en son absence, au gardien de la propriété. Ces notifications seront effectuées par la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire.

Article 4 – Défense est faite aux propriétaires d'apporter aux agents chargés des études aucun trouble ni empêchement.

Article 5 – Les maires des communes concernées seront invités à prêter leur concours, et au besoin, l'appui de leur autorité pour écarter les difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution des opérations envisagées. En cas d'opposition à ces opérations, il est enjoint aux fonctionnaires municipaux et à tous les agents de la force publique d'intervenir pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent.

Article 6 – Les indemnités qui pourraient être dues pour des dommages causés aux propriétaires seront à la charge de l'administration. A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le Tribunal Administratif.

Article 7 – Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de Auzay, Le Langon, Mouzeuil Saint Martin, Nalliers, Petosse, Le Poiré sur Velluire, Pouillé, Saint Aubin la Plaine, Saint Etienne de Brillouet, Saint Gemmes la Plaine, Saint Jean de Beugné à la diligence des maires au moins dix jours avant le début des opérations d'inventaires. Un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité sera adressé par chaque Maire au directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire.

Article 8 - Le présent arrêté sera périmé de plein droit s'il n'est pas suivi d'exécution dans les six mois de sa date.

Article 9 - Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, le Sous-Préfet de Fontenay le Comte, le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement, les Maires des communes de Auzay, Le Langon, Mouzeuil Saint Martin, Nalliers, Petosse, Le Poiré sur Velluire, Pouillé, Saint Aubin la Plaine, Saint Etienne de Brillouet, Saint Gemmes la Plaine, Saint Jean de Beugné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

La Roche sur Yon, le 18 décembre 2009

**Le Préfet
Thierry LATASTE**

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES

ARRETE DRLP/2 2009/N°920 DU 4 DECEMBRE 2009 Portant agrément de M. Thierry VOYER en qualité de garde particulier

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E :

ARTICLE 1^{er} – M. Thierry VOYER né le 13 juin 1958 à LA ROCHE SUR YON (85) domicilié 32 La Guillonnière – 85190 VENANSAULT EST AGREE en qualité de GARDE-CHASSE PARTICULIER pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévues au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de chasse de M. Joseph GODET sur les territoires des communes de VENANSAULT et LANDERONDE.

ARTICLE 2 - La commission susvisée, l'attestation sur l'honneur de M. Joseph GODET et les 2 plans faisant apparaître les territoires concernés sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

ARTICLE 4 – Préalablement à son entrée en fonctions, M. Thierry VOYER doit prêter serment devant le tribunal d'instance dans le ressort duquel il va exercer ses fonctions.

ARTICLE 5 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Thierry VOYER doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 6 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

ARTICLE 8 – Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera notifié au commettant M. Joseph GODET et au garde particulier, M. Thierry VOYER. Cet arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Vendée.

LA ROCHE SUR YON, le 4 DECEMBRE 2009

**Pour le Préfet
Le Directeur
Jean-Yves MOALIC**

ARRETE DRLP/2 2009/N° 924 DU 7 DECEMBRE 2009 Portant agrément de M. Pierre-Luc RABILLARD en qualité de garde particulier

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E :

ARTICLE 1^{er} - M. Pierre-Luc RABILLARD, né le 23 août 1964 à LES ESSARTS (85) domicilié 4 Le Bois Goyer – 85250 VENDRENNES EST AGREE en qualité de GARDE-CHASSE PARTICULIER pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévues au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de chasse de Mme Ghislaine de VIENNE sur les territoires des communes de MOUCHAMPS et VENDRENNES EST AGREE en qualité de GARDE DES BOIS PARTICULIER pour constater tous délits et contraventions qui portent atteinte à la propriété forestière de Mme Ghislaine de VIENNE située sur les territoires des communes de MOUCHAMPS et VENDRENNES.

ARTICLE 2 - La commission susvisée, l'attestation sur l'honneur de Mme Ghislaine de VIENNE et le plan faisant apparaître les territoires concernés sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

ARTICLE 4 – Préalablement à son entrée en fonctions, M. Pierre-Luc RABILLARD doit prêter serment devant le tribunal d'instance dans le ressort duquel il va exercer ses fonctions.

ARTICLE 5 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Pierre-Luc RABILLARD doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 6 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, ou d'un recours contentieux devant le tribunal

administratif territorialement compétent. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

ARTICLE 8 – Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera notifié au commettant Mme Ghislaine de VIENNE et au garde particulier, M. Pierre-Luc RABILLARD. Cet arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Vendée.

LA ROCHE SUR YON, le 7 DECEMBRE 2009

**Pour le Préfet
Le Directeur
Jean-Yves MOALIC**

ARRETE DRLP/2 2009/N° 925 DU 7 DECEMBRE 2009 Portant agrément de M. Pierre-Luc RABILLARD en qualité de garde particulier

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E :

ARTICLE 1^{er} - M. Pierre-Luc RABILLARD, né le 23 août 1964 à LES ESSARTS (85) domicilié 4 Le Bois Goyer – 85250 VENDRENNES EST AGREE en qualité de GARDE-CHASSE PARTICULIER pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévues au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de chasse de Mme Marie-Hélène VAN DEN BROEK D'OBRENAN sur les territoires des communes de MOUCHAMPS et VENDRENNES.

ARTICLE 2 - La commission susvisée, l'attestation sur l'honneur de Mme Marie-Hélène VAN DEN BROEK D'OBRENAN et les 3 plans faisant apparaître les territoires concernés sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

ARTICLE 4 – Préalablement à son entrée en fonctions, M. Pierre-Luc RABILLARD doit prêter serment devant le tribunal d'instance dans le ressort duquel il va exercer ses fonctions.

ARTICLE 5 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Pierre-Luc RABILLARD doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 6 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

ARTICLE 8 – Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera notifié au commettant Mme Marie-Hélène VAN DEN BROEK D'OBRENAN et au garde particulier, M. Pierre-Luc RABILLARD. Cet arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Vendée.

LA ROCHE SUR YON, le 7 DECEMBRE 2009

**Pour le Préfet
Le Directeur
Jean-Yves MOALIC**

SOUS PREFECTURE DE FONTENAY LE COMTE

A R R Ê T É n° 09 SPF 120 portant modification des statuts de la Communauté de Communes des Isles du marais poitevin

**LE PRÉFET de la VENDÉE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

A R R Ê T E

ARTICLE 1er : Est autorisée la modification statutaire de la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin concernant la compétence voirie, conformément à la délibération du conseil communautaire annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte, le Trésorier-Payeur Général de la Vendée, le Président de la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fontenay-le-Comte, le 8 décembre 2009

**Pour le Préfet,
le Sous-Préfet,
Jean-Marie HUFTIER**

A R R Ê T É n° 09 SPF 121 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie

**LE PRÉFET de la VENDÉE ,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R Ê T E

ARTICLE 1er : Est autorisée la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie en ajoutant la compétence suivante : « Etudes du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ».

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte, le Trésorier-Payeur Général de la Vendée, le Président de la Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fontenay-le-Comte, le 11 décembre 2009

**Pour le Préfet,
le Sous-Préfet,
Jean-Marie HUFTIER**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Arrêté 09 DDASS n° 789 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Madame Françoise RENOU épouse BONGIBAUT à ST GILLES CROIX DE VIE

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS n° 789, la déclaration de Madame Françoise RENOU épouse BONGIBAUT faisant connaître qu'elle exploitera avec Madame Martine MICHON épouse VAYER, sous la forme d'une S.N.C., l'officine de pharmacie sise à SAINT GILLES CROIX DE VIE (85800), 43, rue Ambroise Paré. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 420 délivrée par arrêté préfectoral le 18 décembre 2008 .

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMACIE DU BIEN-ETRE »

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 26 octobre 2009

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n° 05-109 en date du 23 février 2005 autorisant l'exploitation de l'officine « PHARMACIE PRINCIPALE » sise 5, rue du Général de Gaulle à SAINT GILLES CROIX DE VIE par Madame Françoise RENOU épouse BONGIBAUT, ayant fait l'objet de la licence n° 51 délivrée le 5 novembre 1942, est abrogé.

ARTICLE 5 : Cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 5 octobre 2009

Le Préfet

**Pour le Préfet, et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Pour la Directrice Départementale
Des Affaires Sanitaires et Sociales, Le Directeur Adjoint,
Didier DUPORT**

Arrêté 09 DDASS n° 790 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Madame Martine MICHON épouse VAYER à ST GILLES CROIX DE VIE

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS n° 790, la déclaration de Madame Martine MICHON épouse VAYER faisant connaître qu'elle exploitera avec Madame Françoise RENOU épouse BONGIBAUT, sous la forme d'une S.N.C., l'officine de pharmacie sise à SAINT GILLES CROIX DE VIE (85800), 43, rue Ambroise Paré. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 420 délivrée par arrêté préfectoral le 18 Décembre 2008.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMACIE DU BIEN-ETRE »

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 26 Octobre 2009.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n° 05-110 en date du 23 février 2005 autorisant l'exploitation de l'officine « PHARMACIE PRINCIPALE » sise 5, rue du Général de Gaulle à SAINT GILLES CROIX DE VIE, par Madame Martine MICHON épouse VAYER, ayant fait l'objet de la licence n° 51 délivrée le 5 novembre 1942, est abrogé.

ARTICLE 5 : Cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 5 octobre 2009

Le Préfet

**Pour le Préfet, et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Pour la Directrice Départementale, Le Directeur Adjoint
Didier DUPORT**

Arrêté n° 09-das-880 et DSF/PMI-2009 modifiant le montant de la Dotation Globale de Financement allouée au CAMSP (CHD - La Roche sur Yon) au titre de l'exercice 2009

**LE PREFET DE LA VENDEE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,
LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA VENDEE,
ARRENTENT**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce sis au CHD de La Roche-sur-Yon, n° FINESS : 85 00 23672, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------------------|---|------------------------|------------|
| Dépense Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 31 111 € | 672 209 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 533 635€ | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 107 463€ | |
| Recettes Recettes | Groupe I – Produits de la tarification DGF Assurance Maladie Participation du Département | 543 767 € 128 442 € | 672 209 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | - | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | - | |

ARTICLE 2 – Les tarifs précisés à l'article 3 sont calculés en prenant en compte les reprises de résultats suivants :
Compte 115 – néant

ARTICLE 3 - La Dotation Globale de Financement attribuée au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de La Roche sur Yon, au titre de l'exercice budgétaire 2009, est fixée à **672 209 €**, dont 30 000 € de crédits non reconductibles versés par l'Assurance Maladie. Cette dotation est versée :

pour un montant de **128 442 €** par le Département de la Vendée (20% de la DGF commune) ;

pour un montant de **543 767 €** par l'Assurance Maladie, soit :

- 513 767 € (20% de la DGF commune)
- 30 000 € de crédits ponctuels

Conformément à l'article 108 du décret susvisé, la dotation fera l'objet d'un versement mensuel par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant.

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

ARTICLE 6 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée et au bulletin officiel du Conseil Général.

ARTICLE 7 - Le secrétaire général de la préfecture, le directeur général des services du Département, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le directeur de la solidarité et de la famille, le président de l'association gestionnaire et le médecin-directeur du CAMSP sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

la Roche-sur-Yon, le 4 décembre 2009

**Le Président du Conseil Général,
P/ Le Président et par délégation,
Le directeur Général Adjoint,
Directeur de la Solidarité et de la Famille
Philippe TORMENTO**

**Le Préfet,
P/le Préfet et par délégation,
La Directrice Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09 DDASS n° 934 portant autorisation d'exploitation d'une officine de pharmacie en SELARL à Madame Danielle THETIOT à AIZENAY (85190)

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS 934, la déclaration de madame Danielle THETIOT faisant connaître qu'elle exploitera, sous la forme d'une S.E.L.A.R.L. (société d'exercice libéral à responsabilité limitée), l'officine de pharmacie sise à AIZENAY (85190) 1 rue de l'Hôtel de Ville. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 31 délivrée par arrêté préfectoral le 29 octobre 1942.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMACIE THETIOT » et son siège social est fixé à AIZENAY(85190) 1 rue de l'Hôtel de Ville.

Elle est constituée comme suit :

- Madame Danielle THETIOT pharmacienne exploitante
- Monsieur Franck SAUPIN, pharmacien associé non exploitant
- Madame Sylvie BERGEAU, pharmacienne associée non exploitante

Le capital social de 1980 euros est réparti en 198 parts de 10 euros chacune : 100 parts pour madame Danielle THETIOT, 65 parts pour madame Sylvie BERGEAU, 13 parts pour monsieur Franck SAUPIN et 20 parts pour la SEL « Pharmacie BERGEAU-SAUPIN »

ARTICLE 3 : l'autorisation d'exploitation prendra effet à compter de la signature du présent arrêté.

ARTICLE 4 : l'arrêté préfectoral en date du 17 mai 2004 autorisant Madame Danielle THETIOT à exploiter à compter du 1^{er} juillet 2004, sous la forme d'une EURL l'officine « Pharmacie du Rond Point » sise à AIZENAY, 1 rue de l'Hôtel de Ville, est abrogé.

ARTICLE 5 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 12 novembre 2009

**Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -953 , fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LES HERBIERS 85500, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PREFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

A R R E T E

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) situé 85500 LES HERBIERS, n° FINESS : 850003666, n° SIRET : 77571510500158 Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|--|--------------------------------|---------------|------------|
| | Groupe I – Dépenses afférentes | 196 416 | |

| | | | |
|----------|---|---------|-----------|
| Dépenses | à l'exploitation courante | | 1 001 165 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 650 900 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 153 849 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 930 255 | 1 001 165 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 62 595 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 8 315 | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LES HERBIERS – n° FINESS : 850003666 – est fixée à **930 255 €**.

En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **77 937,92 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 - Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

P/Le Préfet et par délégation,

**La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das –954, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Champrovent » 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Champrovent » situé à SAINTE GEMME LA PLAINE 85400, n° FINESS : 850020603, n° SIRET : 77571510500289 - Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 193 661 | 815 647 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 505 106 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 116 880 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 766 924 | 815 647 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 48 723 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Champrovent » situé à SAINTE GEMME LA PLAINE 85400, n° FINESS : 850020603 est fixée à **766 924 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la

dotations globales de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **63 910,33 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -955, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «La Largère» 85410 THOUARSAIS BOUILDROUX, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) «La Largère» situé à THOUARSAIS BOUILDROUX 85410, n° FINESS : 850014309, n° SIRET : 77571510500026 - Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 99 652 | 573 580 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 426 426 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 47 502 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 532 585 | 573 580 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 40 995 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « La Largère » situé à THOUARSAIS BOUILDROUX 85410, n° FINESS : 850014309 est fixée à : **532 585 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **44 382,08 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

**P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das –956, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail 85300 CHALLANS, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) situé rue de Villeneuve 85300 CHALLANS, n° FINESS : 850011990, n° SIRET : 77571510500703 - Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 282 781 | 1 025 707 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 624 708 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 118 218 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 964 109 | 1 025 707 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 60 173 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 1 425 | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé à CHALLANS 85300, n° FINESS : 850011990 est fixée à : **964 109 € dont 12 529 €** à titre non reconductible. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **80 342,42 €**.

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement de référence attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé à CHALLANS 85300, n° FINESS : 850011990 est fixée à : **951 580 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 6 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das –957, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail 85150 LA MOTHE ACHARD, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

**OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) situé Zone Industrielle de La Gare 85150 LA MOTHE ACHARD, n° FINESS : 850011230, n° SIRET : 77571510500190 - Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 265 567 | 1 100 637 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 699 594 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 135 476 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 035 860 | 1 100 637 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 64 777 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | /: | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé à La MOTHE ACHARD 85150, n° FINESS : 850011230 est fixée à : **1 035 860 € dont 19 055 € non reconductibles**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **86 321,67 €**.

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement de référence attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé à La MOTHE ACHARD 85150, n° FINESS : 850011230 est fixée à : **1 016 805 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 6 - Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que la directrice de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -958, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LA GUYONNIERE 85600, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er}- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) situé Zone industrielle la Planty 85600 LA GUYONNIERE, n° FINESS : 850000282 n° SIRET : 77571510500273, Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|--|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 268 829 | 1 096 712 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 730 178 | |

| | | | |
|----------|---|-----------|-----------|
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 97 705 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 030 118 | 1 096 712 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 66 594 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LA GUYONNIERE – n° FINESS : 850000282 – est fixée à : **1 030 118 € dont 24 984 € non reconductibles**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **85 843,16 €**.

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement de référence attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé à LA GUYONNIERE – n° FINESS : 850000282 est fixée à : **1 005 134 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 6 – Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

P/Le Préfet et par délégation,

La directrice départementale

des affaires sanitaires et sociales,

Françoise COATMELLEC

Arrêté n° 09-das -959, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail FONTENAY LE COMTE 85200, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

LE PRÉFET DE LA VENDÉE,

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

A R R Ê T E

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement d'Aide et Service par le Travail (ESAT) situé Zone industrielle du puits 85200 FONTENAY LE COMTE, n° FINESS : 850000274 n° SIRET : 77571510500117, Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 330 339 | 1 480 469 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 1 009 632 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 140 498 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 398 443 | 1 480 469 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 82 026 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | / | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail FONTENAY LE COMTE - n° FINESS : 850000274 – est fixée à : **1 398 443 €**. En

application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **116 536,92 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

**P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -960, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LA ROCHE SUR YON 85000, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) situé 6 rue René Coty 85000 LA ROCHE SUR YON, n° FINESS : 850000290 n° SIRET : 77571510500620, Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 360 086 | 1 476 238 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 937 181 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 178 971 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 384 670 | 1 476 238 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 91 568 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | / | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail LA ROCHE SUR YON - n° FINESS : 850000290 – est fixée à : **1 384 670 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **115 389,17 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

P/Le Préfet et par délégation,

**La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das –961, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Les Trois Pigeons » 85110 CHANTONNAY, géré par l'association « Les Papillons Blancs de Vendée »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Les Trois Pigeons » situé Zone Industrielle Polaris Nord 85110 CHANTONNAY, n° FINESS: 850012006, n° SIRET : 77571510500240, Code AP : 853C, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 195 314 | 760 469 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 461 229 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 103 926 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 716 281 | 760 469 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 44 188 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Les Trois pigeons » 85110 CHANTONNAY - n° FINESS : 850012006 – est fixée à : **716 281 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **59 690,08 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « Les Papillons Blancs de Vendée » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das –962 fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Les Bazinières » 85000 LA ROCHE SUR YON, géré par l'association « ARIA 85 »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Les Bazinières » 85000 La Roche Sur Yon, n° FINESS: 850021742, n° SIRET : 30100885000135- Code AP : 853H, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 151 852 | 1 063 734 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 687 952 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 223 930 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 000 290 | 1 063 734 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 52 944 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 10 500 | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Les Bazinières » 85000 LA ROCHE SUR YON - n° FINESS: 850021742, est fixée à : **1 000 290 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **83 357,50 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « ARIA 85 » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

**P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -963 fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Yon et Bocage » 85140 LES ESSARTS, géré par l'association « AFDAEIM »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) «Yon et Bocage » Parc d'activités les Charmettes 85140 LES ESSARTS, n° FINESS: 850000407, n° SIRET : 77573557400110 Code AP : 853H, sont fixées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|--|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 244 184 | 1 433 816 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 973 399 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 216 233 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 1 346 804 | 1 433 816 |
| | Groupe II – Autres produits | 80 213 | |

| | | | |
|--|---|-------|--|
| | relatifs à l'exploitation | | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 6 799 | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Yon et Bocage» 85140 LES ESSARTS - n° FINESS : 850000407, est fixée à : **1 346 804 euros**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **112 233,66 euros**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « AFDAEIM » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

LE PREFET,

P/Le Préfet et par délégation,

La directrice départementale

des affaires sanitaires et sociales,

Françoise COATMELLEC

Arrêté n° 09-das –964 fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «Util'85 » 85000 LA ROCHE SUR YON, géré par l'association « SAUVEGARDE 85 »

LE PRÉFET DE LA VENDÉE,

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

A R R Ê T E

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) «Util'85 » situé Zone Belle Place 85000 La Roche Sur Yon, n° FINESS: 850023797, n° SIRET : 77571509700124, Code AP : 853H, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation | 116 786 | 750 322 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 567 504 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 66 032 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 721 414 | 750 322 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 28 908 | |
| | Groupe III – Produits financiers | 0 | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «Util'85» 85000 La ROCHE SUR YON - n° FINESS : 850023797, est fixée à : **721 414 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **60 117,83 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association « SAUVEGARDE 85 » ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das -965 fixant le montant de la Dotation Globale de Financement au titre de l'exercice 2009 pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «Les Quatre Vents» 85740 L'EPINE, géré par l'association « Les Quatre Vents »

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er- Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) «Les Quatre Vents» situé 8 rue des Eloux 85740 L'EPINE, n° FINISS: 850012261, n° SIRET : 33883096100029, Code AP : 853C, sont fixées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 124 710 | 893 011 |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 717 579 | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 50 722 | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 849 341 | 893 011 |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 43 670 | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |
| | Reprise excédent antérieur | / | |

ARTICLE 2 – Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «Les Quatre Vents» 85740 L'EPINE - n° FINISS : 850012261, est fixée à : **849 341 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **70 778,41 €**.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la tarification Sanitaire et Sociale sis MAN- Rue René Viviani- NANTES dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 – En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 5 – Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le président de l'association «Les Quatre Vents» ainsi que le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA ROCHE SUR YON, le 4 décembre 2009

**LE PREFET,
P/Le Préfet et par délégation,
La directrice départementale
des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09-das-975 modifiant le montant et la répartition pour l'exercice 2009 de la dotation globalisée commune prévue au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'association « PAVILLON » à St FLORENT DES BOIS.

**LE PREFET DE LA VENDEE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
ARRÊTE**

Article 1 : La dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par l'assurance maladie, gérés par l'association « Le PAVILLON » dont le siège social est situé au lieu dit le Pavillon à St Florent des Bois 85 310, a été fixée en application des dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens susvisé à **4 578 138 €**, au titre de l'année 2009. La quote-part de cette dotation globalisée commune pour l'exercice 2009 est répartie entre les établissements et service de la façon suivante :

1°) Institut Médico Educatif « le Pavillon» - FINESS : 85 000 0159

- Quote-part dotation globalisée : **3 413 641 €, soit 284 470,08 € mensuel, montant inchangé**

| | groupes fonctionnels | montant | total |
|-----------------|--|--------------------------|------------|
| Dépenses | Groupe 1 – dépenses afférentes à l'exploitation courante | 490 701€ | 3 448 103€ |
| | Groupe 2 – dépenses afférentes au personnel | 2 429 990€ | |
| | Groupe 3 – dépenses afférentes à la structure | 527 412€ | |
| | Reprise déficit | 0 € | |
| Recettes | Groupe 1 – produits de la tarification Dotation Globale de Financement Recettes du forfait journalier | 3 276 041 € 137 600 € | 3 448 103€ |
| | Groupe 2 – autres produits relatifs à l'exploitation | 14 000€ | |
| | Groupe 3 – produits financiers et non encaissables | 20 462€ | |
| | Reprise excédent | 0 € | |
| | | | |

- Pour l'exercice budgétaire 2009, la tarification de l'Institut Médico Educatif « le Pavillon » reste inchangée, soit :

- internat : 8 600 Journées (**forfait journalier inclu**)..... **317,29 €**

- semi-internat : 8 600 Journées **229,75 €**

2°) Service Education Spécialisée et Soins à Domicile « le Pavillon » - FINESS : 85 000 9754

- Quote-part dotation globalisée : **1 164 497 €, soit 97 041.42 € mensuel.**

| | groupes fonctionnels | montant | total |
|-----------------|---|------------|------------|
| Dépenses | Groupe 1 – dépenses afférentes à l'exploitation courante | 38 096€ | 1 164 497€ |
| | Groupe 2 – dépenses afférentes au personnel | 558 069€ | |
| | Groupe 3 – dépenses afférentes à la structure | 568 332€ | |
| | Reprise déficit | 0 € | |
| Recettes | Groupe 1 – produits de la tarification | 1 164 497€ | 1 164 497€ |
| | Groupe 2 – autres produits relatifs à l'exploitation | € | |
| | Groupe 3 – produits financiers et non encaissables | 0 € | |
| | Reprise excédent | 0 € | |

Ce montant comprend une dotation de crédits non reconductibles de 500 000€ qui ne sont pas intégrés dans la base de référence de l'exercice.

Article 2 : Les forfaits journaliers (loi du 19 janvier 2003) à la charge directe de l'assurance maladie d'un montant annuel de 137 600 €.. La dotation globalisée étant fixée à 4 440 538 € et les forfaits journaliers globalisés à 137 600 €, la dotation annuelle 2009 versée par l'assurance maladie s'élève à **4 578 138 €**, soit une dotation mensuelle de **381 511,50 €**. **La base de référence 2009 en année pleine pour le calcul du budget 2010 est de 4 674 138 €**. La quote-part de cette dotation globalisée commune pour le calcul du budget 2010 est répartie entre établissement et sessad de la façon suivante :

• Quote-part globalisée pour l'**Institut Médico Educatif « Le Pavillon » : 3 413 641 €**

• Quote-part globalisée pour le **S.E.S.S.A.D. « Le Pavillon » : 1 260 497 €**

Article 3 : Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6 rue René Viviani – BP 86 218 – 44262 NANTES CEDEX 2 (DRASS des Pays de la Loire – M.A.N), dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Article 4 : En application des dispositions du III de l'article R.314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

La Roche Sur Yon, le 1^{er} décembre 2009

Le Préfet,

**P/ le Préfet et par délégation,
La Directrice Départementale des
Affaires Sanitaires et Sociales
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09 DDASS n° 990 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Madame Claudette MALARD à ROCHESERVIERE

LE PREFET DE LA VENDEE

Chevalier de la légion d'honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS n° 990, la déclaration de Madame Claudette MALARD faisant connaître qu'elle exploitera l'officine de pharmacie sise à ROCHESERVIERE (85620), 17, rue d'Anjou. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 422 délivrée par arrêté préfectoral le 6 février 2009.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMACIE DU PRIEURE »

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 21 décembre 2009.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral du 17 août 1984 modifié par arrêté préfectoral n° 02 DDASS n° 343 en date du 21 mars 2002 autorisant l'exploitation de l'officine « PHARMACIE DU PRIEURE » sise 7, Grande Rue à ROCHESERVIERE (85620), ayant fait l'objet de la licence n° 272 délivrée le 30 mai 1984, est abrogé.

ARTICLE 5 : Cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 26 novembre 2009

Le Préfet

**Pour le Préfet, et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09 DDASS n° 996 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Madame Gemma BAZIN à LA CHAIZE LE VICOMTE

LE PREFET DE LA VENDEE

Chevalier de la légion d'honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS n° 996, la déclaration de Madame Gemma BAZIN faisant connaître qu'elle exploitera avec Madame Sylvie RETAILLEAU, sous la forme d'une S.A.R.L., l'officine de pharmacie sise à LA CHAIZE LE VICOMTE (85310), 34 rue des Frères Payraudeau. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 9 délivrée par arrêté préfectoral le 20 octobre 1942.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « LA PHARMACIE VICOMTAISE » Et son nom commercial sera « LA PHARMACIE VICOMTAISE MESDAMES BAZIN & RETAILLEAU »

ARTICLE 3 : le capital social est fixé à 80 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 80 € chacune attribuées en totalité aux associées :

-Madame Gemma BAZIN500 parts

-Madame Sylvie RETAILLEAU.....500 parts

ARTICLE 4 : la présente autorisation prendra effet à compter du 11 janvier 2010.

ARTICLE 5 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 4 décembre 2009

Le Préfet

Pour le Préfet, et par délégation,

**La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09 DDASS n° 997 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Madame Sylvie RETAILLEAU à LA CHAIZE LE VICOMTE

LE PREFET DE LA VENDEE

Chevalier de la légion d'honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS n° 997, la déclaration de Madame Sylvie RETAILLEAU faisant connaître qu'elle exploitera avec Madame Gemma BAZIN, sous la forme d'une S.A.R.L., l'officine de pharmacie sise à LA CHAIZE LE VICOMTE (85310), 34 rue des Frères Payraudeau. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 9 délivrée par arrêté préfectoral le 20 octobre 1942.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « LA PHARMACIE VICOMTAISE » Et son nom commercial sera « LA PHARMACIE VICOMTAISE MESDAMES BAZIN & RETAILLEAU »

ARTICLE 3 : le capital social est fixé à 80 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 80 € chacune attribuées en totalité aux associées :

- Madame Gemma BAZIN500 parts

- Madame Sylvie RETAILLEAU500 parts

ARTICLE 4 : la présente autorisation prendra effet à compter du 11 janvier 2010.

ARTICLE 5 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 4 décembre 2009

Le Préfet

Pour le Préfet, et par délégation,

**La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09 -das-998 modifiant le montant de la Dotation Globale de Financement allouée au titre de l'exercice 2009 pour le fonctionnement du SESSAD ADAPEI d'OLONNE-SUR-MER.

LE PREFET DE LA VENDÉE,

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

A R R Ê T E

ARTICLE 1er – Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles pour le fonctionnement du **Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI d'Olonne-sur-Mer - N° FINESS : 850018649**, sont fixées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 33 668 € | 346 641 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 161 483 € | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 151 490 € | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 340 165€ | 346 641 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | 0 € | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 476 € | |
| | Reprise de l'excédent 2007 | 6 000 € | |

ARTICLE 2 – Le montant précité à l'article 3 est calculé en prenant en compte les reprises de résultats suivants :
Compte 115 ou 110 – 6 000 €

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée au **Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI d'Olonne-sur-Mer - N° FINESS : 850018649**, est fixée à : **340 165 €** (dont 123 410 € de crédits non reconductibles) En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **28 347,08 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6, rue René Viviani- BP 86218 – 44262 NANTES cedex 2 dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

ARTICLE 6 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 3 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

ARTICLE 7 – Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Vendée, Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, le Président de l'Association ainsi que le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Roche-sur-Yon, le 11 décembre 2009

Le préfet,

p/le préfet et par délégation,

**La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das-999 modifiant le montant de la Dotation Globale de Financement allouée au titre de l'exercice 2009 pour le fonctionnement du SESSAD ADAPEI des HERBIERS

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

A R R Ê T E

ARTICLE 1er – Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles pour le fonctionnement du **Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI des HERBIERS - N° FINESS : 850018656** sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 32 476 € | 209 383 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 123 904 € | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 53 003 € | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 189 383 € | 209 383 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | - | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | - | |
| | Reprise de l'excédent 2007 | 20 000 € | |

ARTICLE 2 – Le montant précité à l'article 3 est calculé en prenant en compte les reprises de résultats suivants :
Compte 115 ou 110 – 20 000 €.

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée au Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI des HERBIERS- N° FINESS : 850018656, est fixée à : **189 383 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **15 781,92 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6, rue René Viviani- BP 86218 – 44262 NANTES cedex 2, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

ARTICLE 6 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 3 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

ARTICLE 7 – Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Vendée, Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, le Président de l'association ainsi que le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Roche-sur-Yon, le 11 Décembre 2009

Le préfet,

p/le préfet et par délégation,

**La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das-1000 modifiant le montant de la Dotation Globale de Financement allouée au titre de l'exercice 2009 pour le fonctionnement du SESSAD des « Terres Noires » de La Roche sur Yon

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er – Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles pour le fonctionnement du Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI des « Terres Noires » de La Roche sur Yon - N° FINESS : 850018664, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 53 609 € | 278 003 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 164 159 € | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 60 235 € | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 270 322,81€ | 278 003 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | - | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 58 € | |
| | Reprise de l'excédent 2007 | 7 622,19€ | |

ARTICLE 2 – Le montant précité à l'article 3 est calculé en prenant en compte les reprises de résultats suivants :
Compte 115 ou 110 – 7 622,19€

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée au Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI des « Terres Noires » de la Roche sur Yon - N° FINESS : 8500118664, est fixée à : **270 322,81 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **22 526,90 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6, rue René Viviani- BP 86218 – 44262 NANTES cedex 2 dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

ARTICLE 6 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 3 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 7 - Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA Roche-sue- Yon, le 11 décembre 2009

**Le Préfet,
p/le préfet et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das-1001 modifiant le montant de la Dotation Globale de Financement allouée au titre de l'exercice 2009 pour le fonctionnement du SESSAD ADAPEI de FONTENAY LE COMTE

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1er – Pour l'exercice budgétaire 2009, les dépenses et les recettes prévisionnelles pour le fonctionnement du Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI de FONTENAY LE COMTE - N° FINESS : 850018623, sont autorisées comme suit :

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 23 353 € | 146 513 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 86 852 € | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 36 308 € | |
| Recettes | Groupe I – Produits de la tarification | 141 909 € | 146 513 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | - | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | 604 € | |
| | Reprise de l'excédent 2007 | 4 000€ | |

ARTICLE 2 – Le montant précité à l'article 3 est calculé en prenant en compte les reprises de résultats suivants :
Compte 115 ou 110 – 4 000€

ARTICLE 3 - Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation globale de financement attribuée au Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile (SESSAD) ADAPEI de FONTENAY LE COMTE - N° FINESS : 850018623, est fixée à : **141 909 €**. En application de l'article 108 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, la dotation globale de financement sera versée à l'établissement par fractions forfaitaires égales au douzième de son montant, soit : **12 209,42 €**

ARTICLE 4 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6,rue René Viviani- BP 86218 – 44262 NANTES cedex 2 dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 5 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

ARTICLE 6 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 3 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

ARTICLE 7 - Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA Roche-sue- Yon, le 11 décembre 2009

**Le Préfet,
p/le préfet et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté n° 09-das-1012 modifiant le montant du forfait soins de la structure « Foyer d'Accueil Médicalisé » de l'établissement public « Résidence La Madeleine » de BOUIN, au titre de l'exercice 2009.

**LE PRÉFET DE LA VENDÉE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1^{er} - Pour l'exercice budgétaire 2009, le forfait annuel global de soins alloué à la structure « Foyer d'Accueil Médicalisé » de l'établissement public « Résidence La Madeleine » implanté à BOUIN, rue du Pays de Retz - n° FINISS : 85 000 493 8 est porté à : **625 621 € dont 338 775 € en crédits non reconductibles.**

| | Groupes Fonctionnels | Montants en € | Total en € |
|----------|---|---------------|------------|
| Dépenses | Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 14 037 € | 625 621 € |
| | Groupe II – Dépenses afférentes au personnel | 267 622 € | |
| | Groupe III – Dépenses afférentes à la structure | 343 962€ | |
| Recettes | Groupe I – Forfait Annuel Global de Soins | 625 621 € | 625 621 € |
| | Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation | € | |
| | Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables | | |

Au vu de l'activité prévisionnelle annuelle modifiée à 4 730 journées, le forfait journalier afférent aux soins ressort à 132,26€ (dont 60,65€ pour les crédits pérennes).

ARTICLE 2 - En application de l'article 112 § 3 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, le forfait annuel global de soins fera l'objet d'un règlement par la caisse pivot par acomptes mensuels correspondant au douzième de son montant.

ARTICLE 3 - Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 6 rue René Viviani- BP 86218 – NANTES cedex 2, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 4 - Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné et au président du conseil général de la Vendée.

ARTICLE 5 - En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre 2003 susvisé, la tarification fixée à l'article 2 du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

ARTICLE 6 - Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA Roche-sue- Yon, le 11 décembre 2009

**Le Préfet,
p/le préfet et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

Arrêté 09 DDASS n° 1033 rejetant la demande de transfert de la pharmacie de Monsieur Nicolas TRICHEREAU du 1, rue Lafayette à LA ROCHE SUR YON

**LE PREFET DE LA VENDEE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R Ê T E**

ARTICLE 1 : La demande présentée le 24 septembre 2009 par Monsieur Nicolas TRICHEREAU, pharmacien, en vue d'être autorisé à transférer son officine de pharmacie du 1, rue Lafayette au Centre Commercial Carrefour Bellevue, Route de Nantes à LA ROCHE SUR YON, est rejetée.

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet :

-d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ;

-d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé et des Sports, dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa notification

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES Cedex 01) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

La Roche-sur-Yon, le 14 décembre 2009

**Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
De la Préfecture de la Vendée
David PHILOT**

Arrêté 09 DDASS n° 1043 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Monsieur ROUX Philippe aux SABLES d'OLONNE

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
A R R E T E**

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS 1043, la déclaration de Monsieur Philippe ROUX faisant connaître qu'il exploitera sous la forme d'une S.E.L.A.R.L, avec Monsieur Matthieu GRANDHOMME et Mademoiselle Angéline BAUD, l'officine de pharmacie sise aux SABLES d'OLONNE (85100) - La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 307 délivrée par arrêté préfectoral le 25 septembre 1987.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMA CHAUME » et son siège social est fixé aux SABLES d'OLONNE (85100)- La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier. Le capital social est fixé à 78 000 euros, divisé en 7 800 parts de 10 euros chacune. Il est réparti entre les associés comme suit :

- Monsieur Philippe ROUX..... 3 978 parts
- Monsieur Matthieu GRANDHOMME 3 042 parts
- Mademoiselle Angéline BAUD..... 780 parts

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 1er février 2010.

ARTICLE 4 : l'arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2002 autorisant Monsieur Philippe ROUX à exploiter avec Monsieur Dominique REMAUD l'officine de pharmacie sise aux SABLES D'OLONNE (85100) - La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier, est abrogé.

ARTICLE 5 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 11 décembre 2009

**Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation,
La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Pour la Directrice Adjointe
Marie-Line PUJAZON**

Arrêté 09 DDASS n° 1044 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Mademoiselle BAUD Angéline aux SABLES d'OLONNE

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
A R R E T E**

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS 1044, la déclaration de Mademoiselle Angéline BAUD faisant connaître qu'elle exploitera sous la forme

d'une S.E.L.A.R.L, avec Monsieur Philippe ROUX et Monsieur Matthieu GRANDHOMME, l'officine de pharmacie sise aux SABLES d'OLONNE(85100) – La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier.
Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 307 délivrée par arrêté préfectoral le 25 septembre 1987.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera :

« PHARMA CHAUME » et son siège social est fixé aux SABLES d'OLONNE (85100)- La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier. Le capital social est fixé à 78 000€uros, divisé en 7 800 parts de 10 €uros chacune. Il est réparti entre les associés comme suit :

- Monsieur Philippe ROUX..... 3 978 parts
- Monsieur Matthieu GRANDHOMME 3 042 parts
- Mademoiselle Angéline BAUD..... 780 parts

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 1er février 2010.

ARTICLE 4 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 5 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 11 décembre 2009

Le Préfet

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,

La Directrice Adjointe

Marie-Line PUJAZON

Arrêté 09 DDASS n° 1045 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour Monsieur GRANDHOMME Matthieu aux SABLES d'OLONNE

LE PREFET DE LA VENDEE

Chevalier de la légion d'honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS 1045, la déclaration de Monsieur Matthieu GRANDHOMME faisant connaître qu'il exploitera sous la forme d'une S.E.L.A.R.L, avec Monsieur Philippe ROUX et Mademoiselle Angéline BAUD, l'officine de pharmacie sise aux SABLES d'OLONNE(85100) – La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier.

Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 307 délivrée par arrêté préfectoral le 25 septembre 1987.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera :

« PHARMA CHAUME » et son siège social est fixé aux SABLES d'OLONNE (85100)- La Chaume, 41, rue Joseph Bénatier. Le capital social est fixé à 78 000€uros, divisé en 7 800 parts de 10 €uros chacune. Il est réparti entre les associés comme suit :

- Monsieur Philippe ROUX..... 3 978 parts
- Monsieur Matthieu GRANDHOMME 3 042 parts
- Mademoiselle Angéline BAUD..... 780 parts

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 1er février 2010.

ARTICLE 4 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 5 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 11 décembre 2009

Le Préfet

**Pour le Préfet, et par délégation,
Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
La Directrice Adjointe
Marie-Line PUJAZON**

**Arrêté 09 DDASS n° 1054 portant autorisation d'exploitation de l'officine de pharmacie pour
Mademoiselle Cendrine BARRERIE à FONTENAY LE COMTE**

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est enregistrée, conformément à l'article L5125-16 du Code de la Santé Publique, sous le n° 09 DDASS 1054, la déclaration de Mademoiselle Cendrine BARRERIE faisant connaître qu'elle exploitera sous la forme d'une S.E.L.A.R.L unipersonnelle, l'officine de pharmacie sise à FONTENAY LE COMTE (85200)- 6, rue de la République. Celle-ci a fait l'objet de la licence n° 98 délivrée par arrêté préfectoral le 20 novembre 1942.

ARTICLE 2 : la dénomination sociale de cette société sera : « PHARMACIE BARRERIE » et son siège social est fixé à FONTENAY LE COMTE (85200) 6, rue de la République. Le capital social est fixé à 10 000 €uros, divisé en 100 parts de 100 €uros chacune, et appartient en totalité à Mademoiselle Cendrine BARRERIE, associée unique.

ARTICLE 3 : la présente autorisation prendra effet à compter du 1er janvier 2010.

ARTICLE 4 : l'arrêté préfectoral en date du 20 mars 2008 autorisant Mademoiselle Cendrine BARRERIE à exploiter avec Monsieur Emmanuel ANDIN l'officine de pharmacie sise à Fontenay le Comte(85200) 6, rue de la République, est abrogé.

ARTICLE 5 : cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44041 NANTES cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

ARTICLE 6 : le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée, la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Roche sur Yon, le 16 décembre 2009

Le Préfet

**Pour le Préfet,
et par délégation,**

**La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
Françoise COATMELLEC**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**ARRETE PREFECTORAL N° 2009-15 modifiant l'agrément qualité N24/06/08 F085 Q055 d'un
organisme de services à la personne**

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : L'entreprise individuelle «NAD'ADOM » (E.I) dont le siège social est situé **Place Clément Neau - à ST VINCENT SUR JARD (85520)** (anciennement 5 allée des Pins à St Vincent sur Jard 85520), représentée par **Madame BAZIN Nicole** – responsable de l'entreprise individuelle, est agréée, conformément aux dispositions de l'article L. 7 231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : L'entreprise individuelle «NAD'ADOM » (E.I) désignée à l'article 1, est agréée **depuis le 24 juin 2008** sous le n° d'agrément N 24/06/08 F 085 Q 055. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pur chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément, peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle **NAD'ADOM à SAINT VINCENT SUR JARD** est agréée pour effectuer les services suivants :

① **relevant de l'agrément simple**

- *Livraison de courses à domicile (*)*
- *Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes.*

() à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service comprenant un ensemble d'activités effectuées à domicile.*

② **relevant de l'agrément qualité**

- *garde d'enfants à domicile de moins de trois ans,*
- *assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,*
- *garde malade à l'exclusion des soins,*
- *aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile,*
- *accompagnement des enfants de moins de trois ans dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante) (*),*

() à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service comprenant un ensemble d'activités effectuées à domicile.*

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode **prestataire sur le département de la Vendée**

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R. 7232-1 à R. 7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : **L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme**

Article 8 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 13 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N 05/11/09 F 085 Q 081 portant agrément qualité d'un organisme de services à la personne

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : L'entreprise SARL « **S.MAG SERVICES** » représentée par **Madame RETUREAU Stéphanie** en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé : **1, rue Saint Eloi à LES HERBIERS (85550)** est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée départementale, **est accordé pour une durée de 5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'Entreprise SARL **S.MAG SERVICES à Les Herbiers** est agréée pour effectuer les services suivants :

① **relevant de l'agrément simple**

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Garde d'enfants de plus de trois ans,*
- *Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements (*)*
- *Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,*
- *Assistance administrative à domicile.*

* à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services comprenant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

② **relevant de l'agrément qualité**

- *garde d'enfants à domicile de moins de trois ans,*
- *assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,*
- *assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en langue des signes de techniciens de l'écrit et de codeur en langage parlé complété,*
- *garde malade à l'exclusion des soins,*
- *aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile,*
- *prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives (*),*
- *accompagnement des enfants de moins de trois ans dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante) (*),*

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Sous réserve que Madame RETUREAU fasse valider dans le cadre d'une VAE son expérience auprès des publics fragiles et d'obtenir une qualification de niveau DEAVS **dans un délai de deux ans**, conformément à l'avis émis par le conseil général et afin de respecter les articles 46 et 47 du cahier des charges.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire **sur le département de la Vendée**.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 8 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 5 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle**

Loïc ROBIN

ARRETE PREFECTORAL N 05/11/09 F 085 Q 082 portant agrément qualité d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

ARRETE

Article 1 : L'entreprise SARL «**Actions Services Aux Particuliers (ASAP)**» à l'enseigne **APEF services à la personne** représentée par **Monsieur GORICHON Gérard** en sa qualité de gérant, dont le siège social est situé : **39, rue Raymond Poincaré à LA ROCHE SUR YON (85000)** est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée départementale, est accordé pour une durée de 5 ans, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'Entreprise SARL **Actions Services Aux Particuliers (ASAP)** à La Roche sur yon est agréée pour effectuer les services suivants :

① **relevant de l'agrément simple**

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »,*
- *Garde d'enfants de plus de trois ans,*
- *Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements (*)*
- *Soutien scolaire à domicile,*
- *Cours à domicile*
- *Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,*
- *Livraison de repas à domicile (*)*
- *Collecte et livraison à domicile de linge repassé (*)*
- *Livraison de courses à domicile (*)*
- *Assistance informatique et Internet à domicile,*
- *Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,*
- *Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire,*
- *Assistance administrative à domicile.*

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

② **relevant de l'agrément qualité**

- *garde d'enfants à domicile de moins de trois ans,*
- *assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,*
- *assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en langue des signes de techniciens de l'écrit et de codeur en langage parlé complété,*
- *garde malade à l'exclusion des soins,*
- *aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile,*
- *prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives (*),*
- *accompagnement des enfants de moins de trois ans dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante) (*),*

- soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes,
(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Sous réserve que Monsieur GORICHON Gérard recrute ou nomme un salarié disposant d'une qualification de niveau DEAVS pour garantir dans de bonnes conditions l'encadrement des intervenants et ce **dans un délai de deux ans**, conformément à l'avis donné par le conseil général et pour respecter les articles 46 et 47 du cahier des charges.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire sur le département de la Vendée.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 8 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 5 novembre 2009

Le Préfet

Par délégation, le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle

Loïc ROBIN

ARRETE PREFECTORAL R 30/11/09 A 085 Q 084 portant renouvellement d'un agrément qualité d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE

Article 1 : L'association «AMAD – service Aide à domicile» représentée par Madame GERMAIN Sylvie en sa qualité de directrice, dont le siège social est situé : 43, rue Chamiraud à FONTENAY LE COMTE (85200) est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée départementale, est renouvelé pour une durée de 5 ans, à compter du 30 novembre 2009. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'association AMAD – Service Aide à Domicile à Fontenay-le-Comte (85200) est agréée pour effectuer les services suivants :

① **relevant de l'agrément simple**

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »,
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,
- Livraison de courses à domicile (*)
- Assistance informatique et Internet à domicile,
- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,
- Assistance administrative à domicile.

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

② **relevant de l'agrément qualité**

- assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,
- garde malade à l'exclusion des soins,
- aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile,
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives (*),

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire et mandataire pour les activités relevant de l'**agrément simple** et en mode prestataire pour les activités relevant de l'**agrément qualité** sur le département de la Vendée.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 8 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 18 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° 2009-16 modifiant l'agrément Simple N09/02/06 P085 S001 d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : Le C.C.A.S. (centre communal action sociale), dont le siège social est situé Place de la Mairie à SAINT GERMAIN DE PRINCAY (85110), représentée par Monsieur CHASSERIEAU Daniel – Président du Centre communal, est agréé, conformément aux dispositions de l'article L. 7 231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le «C.C.A.S.» désignée à l'article 1, est agréée **depuis le 9 février 2006** sous le n° d'agrément **N 09/02/06 P 085 S 001** (anciennement n° 2006-1-85-001 agrément du 09/02/2006). L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi par chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément, peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : Le CCAS de SAINT GERMAIN DE PRINCAY (85110) est agréé pour effectuer les services suivants :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,
- Livraison de repas à domicile (*)
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé (*)
- Livraison de courses à domicile (*)

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode **prestataire sur l'ensemble du territoire national**.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R. 7232-1 à R. 7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : **L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme**

Article 8 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 16 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° 2009-13 21/04/06 S010 modifiant l'agrément simple d'un organisme de services à la personne

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : L'entreprise «**D.S.P.J. Services à domicile**» (E.I) dont le siège social est situé **10, Impasse des bulots - à ST VINCENT SUR JARD (85520)**, représentée par **Monsieur MESPREUVE Jean-Marie** – responsable de l'entreprise individuelle, est agréée, conformément aux dispositions de l'article L. 7 231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : L'entreprise «**D.S.P.J. Services à domicile**» (E.I) désignée à l'article 1, est agréée **depuis le 21 avril 2006** sous le n° d'agrément N 21/04/06 F 085 S 010 (anciennement n° 2006-1-85-010 agrément du 21/04/2006). L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi par chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément, peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise «**D.S.P.J. Services à domicile**» (E.I) à **ST VINCENT SUR JARD** est agréée pour effectuer les services à la personne ci-après mentionnés :

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »,*
- *Collecte et livraison à domicile de linge repassé (*)*
- *Livraison de courses à domicile (*)*
- *Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire,*
- *Assistance administrative à domicile.*

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode **prestataire sur l'ensemble du territoire national**

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R. 7232-1 à R. 7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : l'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 8 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 4 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, et pour le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Le Directeur Adjoint
Lionel LASCOMBES**

ARRETE PREFECTORAL N° 2009-17 modifiant l'agrément Simple N05/02/08 F085 S012 d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

ARRETE

Article 1 : L'entreprise **B.E.V.S. (SARL)**, dont le siège social est situé **La Touzinière à LA VERRIE (85130)**, représentée par **Monsieur BROSSET Jacques** – gérant de l'entreprise, est agréé, conformément aux dispositions de l'article L. 7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : L'entreprise «**B.E.V.S. » (SARL)** désignée à l'article 1, est agréée **depuis le 5 février 2008** sous le n° d'agrément **N 05/02/08 F 085 S 012** (anciennement entreprise individuelle BROSSET ESPACES VERTS SERVICES, dont la responsable était Madame BROSSET Virginie). L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pur chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément, peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise **B.E.V.S. (SARL) à LA VERRIE (85130)** est agréé pour effectuer les services suivants :

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,*
- *Livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.*

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode **prestataire sur l'ensemble du territoire national.**

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R. 7232-1 à R. 7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 8 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur de la solidarité et de la famille du Conseil Général de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 17 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° 2009-14 25/10/06 S033 modifiant l'agrément simple d'un organisme de services à la personne

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : L'entreprise «SCL GROUP» au nom commercial **AMS SERVICES (SARL)** dont le siège social est situé **Ker Beautemps - à L'ILE D'YEU (85350)**, représentée par **Monsieur GUINOT Stéphane** – gérant de l'entreprise, est agréée, conformément aux dispositions de l'article L. 7 231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : L'entreprise «**SCL GROUP**» au nom commercial **AMS SERVICES (SARL)** désignée à l'article 1, est agréée *depuis le 25 octobre 2006* sous le n° d'agrément **N 25/10/06 F 085 S 033**. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément, peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : ① L'entreprise SCL GROUP (SARL)- **AMS SERVICES à L'ILE D'YEU** est agréée, depuis le **25 octobre 2006** pour effectuer les services à la personne suivants :

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire.*

② L'entreprise SCL GROUP (SARL)- **AMS SERVICES à L'ILE D'YEU** est agréée, à compter du **6 novembre 2009** pour effectuer les services complémentaires suivants :

- *prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »,*
- *Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,*
- *Collecte et livraison à domicile de linge repassé (*)*
- *Livraison de courses à domicile (*)*
- *Assistance informatique et Internet à domicile,*
- *soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,*
- *Assistance administrative à domicile.*

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode **prestataire sur l'ensemble du territoire national**

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R. 7232-1 à R. 7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 7 : **l'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme**

Article 8 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 6 novembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° N-04-11-09-F-085-S-080 portant agrément simple d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

ARRETE

Article 1 : L'entreprise individuelle «**HUSSELSTEIN Sébastien – Alpha Multiservices**» (E.I.), dont le siège social est situé : **8 bis, Le Rocher à LE GUE DE VELLUIRE (85770)**, représentée par **Monsieur HUSSELSTEIN Sébastien** – auto-entrepreneur et responsable de l'E.I., est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée nationale, est accordé pour une durée de **5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle «**HUSSELSTEIN Sébastien – Alpha Multiservices**» (E.I.) à **LE GUE DE VELLUIRE (85770)** est agréée pour effectuer les services à la personne suivants :

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »,*
- *Livraison de courses à domicile (*)*

(*) *à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.*

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire sur l'ensemble du territoire national.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 7 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-1 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 8 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 21 décembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, et pour Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle, Le Directeur Adjoint,
Lionel LASCOMBES**

ARRETE PREFECTORAL N° N 16/11/09 F 085 S 083 portant agrément simple d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

ARRETE

Article 1 : L'entreprise individuelle «**CHARIER Joë**» (E.I.), dont le siège social est situé : **4, rue du Puits Rouillé à NOIRMOUTIER (85330)**, représentée par **Monsieur CHARIER Joë** – auto-entrepreneur et responsable de l'E.I., est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée nationale, **est accordé pour une durée de 5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle « **CHARIER Joë** » (E.I.) à **NOIRMOUTIER (85330)** est agréée pour effectuer les services à la personne suivants : - *Assistance informatique et internet à domicile*.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués **en mode prestataire** sur l'ensemble du territoire national.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 7 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-1 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 8 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 21 décembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, Le Directeur Départemental du Travail,
De l'emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° N 18/11/09 F 085 S 085 portant agrément simple d'un organisme de services à la personne

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

ARRETE

Article 1 L'entreprise individuelle «**JARD'ILE SERVICE**» (E.I.), dont le siège social est situé : **16, route de la Madeleine à NOIRMOUTIER (85330)**, représentée par **Monsieur RENAUD Anthony**, responsable de l'E.I., est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée nationale, **est accordé pour une durée de 5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté.

L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée.

Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble.

L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle « **JARD'ILE SERVICE** » (E.I.) à **NOIRMOUTIER (85330)** est agréée pour effectuer les services à la personne suivants :

- *Petits travaux de Jardinage, y compris les travaux de débroussaillage.*

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués **en mode prestataire** sur l'ensemble du territoire national.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 7 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-1 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 8 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 21 décembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, Le Directeur Départemental du Travail,
De l'emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° N 19/11/09 F 085 S 086 portant agrément simple d'un organisme de services à la personne

**LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite
ARRETE**

Article 1 : L'entreprise individuelle «**OUVRARD Virginie**» (E.I.), dont le siège social est situé : **19, rue des Capucines à L'AIGUILLON SUR MER (85460)**, représentée par **Madame OUVRARD Virginie** – auto-entrepreneur et responsable de l'E.I., est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée nationale, est accordé pour une durée de **5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle « **OUVRARD Virginie**» (E.I.) à **L'AIGUILLON SUR MER (85460)** est agréée pour effectuer les services à la personne suivants :

- *Entretien de la maison et travaux ménagers,*
- *Collecte et livraison à domicile de linge repassé (*)*
- *Livraison de courses à domicile (*)*

(*) à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services comprenant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire sur l'ensemble du territoire national.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 7 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-1 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 8 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 21 décembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, Le Directeur Départemental du Travail,
De l'emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

ARRETE PREFECTORAL N° N 30/11/09 F 085 S 087 portant agrément simple d'un organisme de services à la personne

LE PREFET DE LA VENDEE

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

ARRETE

Article 1 L'entreprise individuelle «**BOUTET Hervé**» (E.I.), dont le siège social est situé : **99, rue Ernest Landrieau – Bâtiment A – Appartement 14 – Résidence Les Dunes d'Olonne à OLONNE SUR MER (85340)**, représentée par **Monsieur BOUTET Hervé** – auto-entrepreneur et responsable de l'E.I., est agréée, conformément aux dispositions de l'article L.7231-1 du code du travail, pour la fourniture de services aux personnes.

Article 2 : Le présent agrément, à portée nationale, est accordé pour une durée de **5 ans**, à compter de la date de signature du présent arrêté. L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée. Si l'organisme comporte plusieurs établissements, un bilan sera établi pour chacun, sans préjudice d'une synthèse de l'ensemble. L'agrément peut être renouvelé. Cette demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

Article 3 : L'entreprise individuelle «**BOUTET Hervé**» (E.I.) à **OLONNE SUR MER (85340)** est agréée pour effectuer les services à la personne suivants :

- *Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*
- *Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains ».*

Article 4 : Les services mentionnés à l'article 3 seront effectués en mode prestataire sur l'ensemble du territoire national.

Article 5 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lesquels il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants.

Article 6 : Lorsque l'association ou l'entreprise comporte plusieurs établissements, l'ouverture d'un établissement fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du lieu d'implantation du nouvel établissement.

Article 7 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-1 à R.7232-10 du code du travail ;
- ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément ;
- n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service ;
- ne transmet pas au Préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année le bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 8 : L'arrêté cesse de produire ses effets à la date de disparition de l'organisme

Article 9 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

la Roche sur Yon le 21 décembre 2009

Le Préfet

**Par délégation, Le Directeur Départemental du Travail,
De l'emploi et de la Formation Professionnelle,
Loïc ROBIN**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES

ARRETE n° APDSV-09-0180 portant attribution du mandat sanitaire quinquennal

**LE PREFET DE LA VENDEE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R E T E**

Article 1er - Le mandat sanitaire institué par l'article L221-11 du Code Rural est octroyé au **docteur COUPRY Vincent**, vétérinaire sanitaire, né le **25 décembre 1966** à **PARIS (75)**, pour exercer cette fonction dans le département de la Vendée (n° d'inscription: **10951**).

Article 2 - **Le docteur COUPRY Vincent** s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat, des opérations de police sanitaire ainsi que des opérations de surveillance sanitaire prescrites par le ministère chargé de l'agriculture, dès lors que celles-ci sont en rapport avec les opérations susmentionnées ;

Article 3 - Le présent mandat sanitaire est attribué en premier lieu pour une période de un an. Il est renouvelable ensuite, pour les vétérinaires inscrits au tableau de l'ordre, par périodes de cinq années tacitement reconduites si le vétérinaire sanitaire a satisfait à ses obligations ;

Article 4 - Le présent mandat sanitaire pourra être retiré temporairement ou définitivement :

- à la demande de l'intéressé, sous réserve d'un préavis de trois mois adressé au Préfet,

- à l'initiative du Préfet, sur proposition de la Commission de discipline des vétérinaires sanitaires, en cas de manquement ou faute commise dans l'exercice du mandat sanitaire.

Article 5 - **Le docteur COUPRY Vincent** percevra les rémunérations et indemnités fixées par les arrêtés préfectoraux relatifs aux vacations, aux honoraires d'intervention, à l'indemnisation des frais de déplacement des vétérinaires sanitaires du département de la Vendée.

Article 6 - Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée et le directeur départemental des Services Vétérinaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

LA ROCHE -SUR-YON, le 10 décembre 2009

Pour le Préfet, et par délégation,

P/Le directeur départemental des Services Vétérinaires,

Le Chef de Service Santé et Protection Animaux,

Dr. Michael ZANDITENAS.

ARRETE n° APDSV-09-0181 portant attribution du mandat sanitaire quinquennal

**LE PREFET DE LA VENDEE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
A R R E T E**

Article 1er - Le mandat sanitaire institué par l'article L221-11 du Code Rural est octroyé au **docteur DURAND Vinciane**, vétérinaire sanitaire, né le **2 avril 1979** à **CHOLET (49)**, pour exercer cette fonction dans le département de la Vendée (n° d'inscription : **18505**).

Article 2 - **Le docteur DURAND Vinciane** s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat, des opérations de police sanitaire ainsi que des opérations de surveillance sanitaire prescrites par le ministère chargé de l'agriculture, dès lors que celles-ci sont en rapport avec les opérations susmentionnées ;

Article 3 - Le présent mandat sanitaire est attribué en premier lieu pour une période de un an. Il est renouvelable ensuite, pour les vétérinaires inscrits au tableau de l'ordre, par périodes de cinq années tacitement reconduites si le vétérinaire sanitaire a satisfait à ses obligations ;

Article 4 - Le présent mandat sanitaire pourra être retiré temporairement ou définitivement :

- à la demande de l'intéressé, sous réserve d'un préavis de trois mois adressé au Préfet,

- à l'initiative du Préfet, sur proposition de la Commission de discipline des vétérinaires sanitaires, en cas de manquement ou faute commise dans l'exercice du mandat sanitaire.

Article 5 - **Le docteur DURAND Vinciane** percevra les rémunérations et indemnités fixées par les arrêtés préfectoraux relatifs aux vacations, aux honoraires d'intervention, à l'indemnisation des frais de déplacement des vétérinaires sanitaires du département de la Vendée.

Article 6 - Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée et le directeur départemental des Services Vétérinaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

LA ROCHE -SUR-YON, le 11 décembre 2009

**Pour le Préfet, et par délégation,
P/Le directeur départemental des Services Vétérinaires,
Le Chef de Service Santé et Protection Animales,
Dr. Michael ZANDITENAS.**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE

ARRETE 09/DDEA/SEMR/318 FIXANT LES PERIODES D'OUVERTURE DE LA PECHE EN EAU DOUCE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE EN 2010

**LE PREFET DE LA VENDEE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} – Dans le département de la Vendée, où tous les cours d'eau et plans d'eau situés en amont de la limite de salure des eaux sont classés en **2^{ème} CATEGORIE** : **la pêche aux lignes, aux engins, et aux filets est AUTORISEE du 1^{er} JANVIER au 31 DECEMBRE 2010, SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS FIXEES AUX ARTICLES SUIVANTS.** Elle s'exerce dans les conditions déterminées par le code de l'environnement et l'arrêté réglementaire permanent du 4 mars 2004 visé ci-dessus.

ARTICLE 2 – Compte tenu des périodes d'ouverture spécifiques, la pêche des diverses espèces suivantes n'est autorisée que durant les périodes ci-après :

| DESIGNATION DES ESPECES | PERIODES D'OUVERTURE SPECIFIQUES 2010 |
|---|---|
| TRUITE FARIO et SAUMON de FONTAINE | Du 13 mars au 19 septembre inclus <i>La pêche de la truite ARC en CIEL est autorisée toute l'année sauf sur la Sèvre Niortaise</i> |
| BROCHET et SANDRE | Du 1^{er} janvier au 31 janvier et du 1^{er} mai au 31 décembre inclus Durant la période d'interdiction (du 1 ^{er} février au 30 avril) SONT INTERDITS : la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, et aux autres leurres susceptibles de capturer ces poissons de manière non accidentelle ainsi que l'emploi de nasses à poissons |
| ECREVISSES A PATTES BLANCHES ECREVISSES A PATTES GRELES ECREVISSES A PATTES ROUGES | INTERDIT DURANT TOUTE L'ANNEE <i>La pêche des autres espèces d'écrevisses notamment les écrevisses rouges de Louisiane et les écrevisses américaines est autorisée toute l'année. Le transport à l'état vivant des écrevisses rouges de Louisiane est interdit</i> |
| GRENOUILLES VERTES et ROUSSES (voir NOTA) | Du 1^{er} juillet au 31 août inclus |

NOTA – GRENOUILLES Le colportage, la vente, la mise en vente ou l'achat de la grenouille verte ou de la grenouille rousse, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, sont interdits en toute période par l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007.

| POISSONS MIGRATEURS DESIGNATION DES ESPECES | PERIODE D'OUVERTURE SPECIFIQUE 2010 |
|--|---|
| ANGUILLE JAUNE (à partir de 12 cm) | Du 15 mars au 15 septembre Le nombre de bosselles ou de nasses de type anguillère est limité à TROIS |
| CIVELLE (jusqu'à 12 cm) et ANGUILLE ARGENTEE (ou d'avalaison) | INTERDIT DURANT TOUTE L'ANNEE |
| SAUMON, TRUITE DE MER, GRANDE ALOSE, ALOSE FEINTE, LAMPROIES MARINE et FLUVIATILE | INTERDIT DURANT TOUTE L'ANNEE |

ARTICLE 3 – La pêche de nuit est interdite pour toutes espèces sauf pour la carpe et sous réserve d'autorisation spéciale. La pêche à la vermée n'est autorisée que pour la pêche à l'anguille et que durant sa période d'ouverture. La vente du poisson par les pêcheurs amateurs est interdite.

ARTICLE 4 – Les conditions d'exercice de la pêche sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année, en application notamment du plan de gestion des poissons migrateurs.

ARTICLE 5 – Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, le directeur départemental de l'Equipement et de l'Agriculture, le commandant du groupement de gendarmerie de la Vendée, les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, les gardes-pêche particuliers assermentés et tous les agents habilités à constater

les infractions à la police de la pêche en eau douce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Roche Sur Yon, le 9 décembre 2009
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée
David PHILOT

Arrêté n° 09/DDEA- 381 approuvant la révision de la Carte Communale de la commune de SAINT PAUL EN PAREDS

LE PREFET DE LA VENDEE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
A R R E T E

Article 1^{er} : Est approuvée la révision de la carte communale élaborée sur le territoire de la commune de SAINT PAUL EN PAREDS, conjointement avec le conseil municipal et conformément aux documents graphiques et au rapport de présentation annexés au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Article 3 : Le présent arrêté ainsi que la délibération d'approbation seront affichés en Mairie pendant un mois. Le dossier est consultable en Mairie et en Préfecture aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Article 4 : Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, Le directeur départemental de l'Équipement et de l'Agriculture, Le maire de SAINT PAUL EN PAREDS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La ROCHE/YON, le 9 décembre 2009
Pour Le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée
David PHILOT

ARRETE n°09/DDEA/383 PORTANT DISSOLUTION DE « L'UNION DES ASSOCIATIONS FONCIERES DE LA PLAINE »

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
ARRETE

Article 1er - « L'UNION DES ASSOCIATIONS FONCIERES DE LA PLAINE » comprenant tous les propriétaires des parcelles remembrées suivant le plan de remembrement dans les communes de POUILLE, PETOSSE, LONGEVES, ST ETIENNE DE BRILLOUET, L'HERMENAULT, LE LANGON, PISSOTTE, ST VALERIEN, AUZAY et SERIGNE est dissoute.

Article 2 - Le présent arrêté sera affiché, pendant une durée de quinze jours, en mairies de POUILLE, PETOSSE, LONGEVES, ST ETIENNE DE BRILLOUET, L'HERMENAULT, LE LANGON, PISSOTTE, ST VALERIEN, AUZAY et SERIGNE. Il sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Article 3 - Le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée :

- au sous-Préfet de FONTENAY-LE COMTE ;
- aux maires de POUILLE, PETOSSE, LONGEVES, ST ETIENNE DE BRILLOUET, L'HERMENAULT, LE LANGON, PISSOTTE, ST VALERIEN, AUZAY et SERIGNE ;
- au Président de « L'UNION DES ASSOCIATIONS FONCIERES DE LA PLAINE » ainsi qu'aux présidents des différentes associations foncières qui constituaient cette union ;
- au Trésorier de L'Hermenault
- au Trésorier Payeur Général
- au Conservateur des Hypothèques
- au Directeur Départemental des Services Fiscaux
- à l'INSEE d'Orléans

La Roche-sur-yon, le 14 décembre 2009
P/Le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental de
L'Équipement et de l'Agriculture

Pierre RATHOUIS

ARRETE N° 09 - DDEA - 410

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d' Honneur
Officier de l' Ordre National du Mérite
ARRETE**

Article 1^{er} : Le projet de distribution électrique « secteur du Gué aux Moines (article 8 » sur le territoire de la commune susvisée est approuvé.

Article 2 : Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée est autorisé à exécuter les ouvrages, en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel modifié du 17 mai 2001, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : Un accord de voirie ainsi que les arrêtés réglementaires de police pour toute éventuelle restriction de circulation devront être sollicités un mois avant la date de début des travaux auprès des gestionnaires des voies routières empruntées par le projet.

Article 4 : Considérant l'existence d'un réseau France Télécom sur la zone concernée et conformément à l'avis de France Telecom du 18/11/2009 annexé au présent arrêté, le maître d'ouvrage devra entrer en contact avec France Telecom le plus tôt possible pour l'informer du début de ses travaux, et ce afin de coordonner les interventions sur le terrain.

Article 5 : Le maître d'ouvrage se conformera aux prescriptions techniques émises par la subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans, annexées au présent arrêté.

Article 6 : Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée devra, en application de l'article 55 du décret modifié du 29 juillet 1927, avant toute ouverture de chantier sur la voie publique, aviser au moins huit jours à l'avance en utilisant la déclaration de commencement des travaux réglementaire :

M. le Maire de Challans

M. le Directeur de France Télécom – URR/DR/DICT – Nantes

M. le Chef de subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans

M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de Challans

MM. les propriétaires ou concessionnaires de toutes canalisations touchées par les travaux.

Article 7 : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés, et ne préjuge pas des éventuelles autorisations nécessaires en application du code de l'urbanisme.

Article 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée, ainsi qu'à :

M. le Directeur de ERDF Groupe Ingénierie Vendée

M. le Maire de La Garnache

M. le Directeur de France Télécom URR/DR/DICT - Nantes

M. le Président de la Chambre d' Agriculture de la Vendée

M. le Chef du Service Départemental de l' Architecture et du Patrimoine

Mme le Chef du Service Archéologique Départemental

M. le Directeur Régional de l' Environnement, de l' Aménagement et du Logement - Nantes

La Roche sur Yon, le 18 décembre 2009

le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

Pour le directeur empêché, le responsable de SARN /SRTD

Sébastien HULIN

ARRETE N° 09 - DDEA- 411

**Le Préfet de la Vendée
Chevalier de la Légion d' Honneur
Officier de l' Ordre National du Mérite
ARRETE**

Article 1^{er} : Le projet de distribution électrique « suite à la construction du nouveau départ pour Coëx et l'Aiguillon, construction poste type PSSA La Jauffriere, construction poste type PSSA La Roche Faudouin » sur le territoire de la commune susvisée est approuvé.

Article 2 : ERDF Groupe Ingénierie Vendée est autorisé à exécuter les ouvrages, en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : Un accord de voirie ainsi que les arrêtés réglementaires de police pour toute éventuelle restriction de circulation devront être sollicités un mois avant la date de début des travaux auprès des gestionnaires des voies routières empruntées par le projet.

Article 4 : Le maître d'ouvrage se conformera aux prescriptions techniques émises par la subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans, annexées au présent arrêté.

Article 5 : ERDF Groupe Ingénierie Vendée devra, en application de l'article 55 du décret du 29 juillet 1927 modifié, avant toute ouverture de chantier sur la voie publique, aviser au moins huit jours à l'avance en utilisant la déclaration de commencement des travaux réglementaire :

M. le Maire de Saint Révérend

M. le Directeur de France Télécom – URR/DR/DICT - Nantes

M. le Chef de subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans

M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de Challans

MM. les propriétaires ou concessionnaires de toutes canalisations touchées par les travaux.

Article 6 : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés, et ne préjuge pas des éventuelles autorisations nécessaires en application du code de l'urbanisme.

Article 7 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le directeur départemental de l'Équipement et de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à EDF/GDF Agence travaux Vendée, ainsi qu'à :

M. le Directeur du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée

M. le Maire de Saint Révérend

M. le Directeur de France Télécom URR/DR/DICT – Nantes

M. le Président de la Chambre d'Agriculture de la Vendée

M. le Chef du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Mme le Chef du Service Archéologique Départemental

M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Nantes

La Roche sur Yon, le 18 décembre 2009

le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

Pour le directeur empêché, le responsable de SARN / SRTD

Sébastien HULIN

ARRETE N° 09 - DDEA- 412

Le Préfet de la Vendée

Chevalier de la Légion d'Honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE

Article 1^{er} : Le projet de distribution électrique « Réseau de distribution électrique HTA entre les Éoliennes et le poste de livraison sur la commune de Corpe » sur le territoire de la commune susvisée est approuvé.

Article 2 : Ferme Éolienne de Corpe SAS est autorisé à exécuter les ouvrages, en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : Un accord de voirie ainsi que les arrêtés réglementaires de police pour toute éventuelle restriction de circulation devront être sollicités un mois avant la date de début des travaux auprès des gestionnaires des voies routières empruntées par le projet.

Article 4 : Conformément à l'avis de la DREAL en date du 23 novembre 2009 annexé au présent arrêté, le maître d'ouvrage mènera les travaux relatifs à la création des artères souterraines et du poste de livraison hors période de nidification, comme cela avait été prescrit lors de l'arrêté préfectoral délivrant le permis de construire.

Article 5 : Ferme Éolienne de Corpe SAS devra, en application de l'article 55 du décret du 29 juillet 1927 modifié, avant toute ouverture de chantier sur la voie publique, aviser au moins huit jours à l'avance en utilisant la déclaration de commencement des travaux réglementaire :

M. le Maire de Corpe

M. le Directeur de France Télécom – URR/DR/DICT - Nantes

M. le Chef de subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de La Roche sur Yon

M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de La Roche sur Yon

MM. les propriétaires ou concessionnaires de toutes canalisations touchées par les travaux.

Article 6 : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés, et ne préjuge pas des éventuelles autorisations nécessaires en application du code de l'urbanisme.

Article 7 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le directeur départemental de l'Équipement et de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à Ferme Éolienne de Corpe SAS, ainsi qu'à :

M. le Directeur du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée
M. le Directeur de ERDF Groupe Ingénierie Vendée
M. le Maire de Corpe
M. le Directeur de France Télécom URR/DR/DICT – Nantes
M. le Président de la Chambre d'Agriculture de la Vendée
M. le Chef du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
Mme le Chef du Service Archéologique Départemental
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Nantes

La Roche sur Yon, le 18 décembre 2009

le Préfet,

**Pour le Préfet et par délégation,
le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture
Pour le directeur empêché, le responsable de SARN / SRTD
Sébastien HULIN**

ARRETE N° 09 - DDEA- 413

Le Préfet de la Vendée

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

ARRETE

Article 1^{er} : Le projet de distribution électrique « Renforcement BT P0123 La Voie, construction poste de transformation Type 4UF n°0236 « route des Sables » » sur le territoire de la commune susvisée est approuvé.

Article 2 : ERDF Groupe Ingénierie Vendée est autorisé à exécuter les ouvrages, en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : Un accord de voirie ainsi que les arrêtés réglementaires de police pour toute éventuelle restriction de circulation devront être sollicités un mois avant la date de début des travaux auprès des gestionnaires des voies routières empruntées par le projet.

Article 4 : Le maître d'ouvrage se conformera aux prescriptions techniques émises par la subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans, annexées au présent arrêté.

Article 5 : Conformément à l'avis de la mairie de Challans annexé au présent arrêté, si les travaux sont réalisés sous la piste cyclable, prévoir une structure de voirie équivalente à la voie avec béton bitumineux sous accotement, prévoir une structure identique avec reconstitution des couches de matériaux.

Article 6 : ERDF Groupe Ingénierie Vendée devra, en application de l'article 55 du décret du 29 juillet 1927 modifié, avant toute ouverture de chantier sur la voie publique, aviser au moins huit jours à l'avance en utilisant la déclaration de commencement des travaux réglementaire :

M. le Maire de Challans
M. le Directeur de France Télécom – URR/DR/DICT - Nantes
M. le Chef de subdivision de l'Équipement et de l'Agriculture de Challans
M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de Challans
MM. les propriétaires ou concessionnaires de toutes canalisations touchées par les travaux.

Article 7 : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés, et ne préjuge pas des éventuelles autorisations nécessaires en application du code de l'urbanisme.

Article 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à ERDF/GRDF Agence travaux Vendée, ainsi qu'à :

M. le Directeur du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée
M. le Maire de Challans
M. le Directeur de France Télécom URR/DR/DICT – Nantes
M. le Président de la Chambre d'Agriculture de la Vendée
M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
Mme le Chef du Service Archéologique Départemental
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Nantes

La Roche sur Yon, le 18 décembre 2009

le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

**le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture
Pour le directeur empêché, le responsable de SARN / SRTD
Sébastien HULIN**

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DES PAYS DE LA LOIRE

ARRETE ARH n° 715/2009/85 de versement mensuel des ressources dues par l'assurance maladie au titre de la valorisation de l'activité de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie du Centre Hospitalier Départemental La Roche sur Yon-Luçon-Montaigu pour le mois d'octobre 2009.

**LE DIRECTEUR
DE L'AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION
ARRETE**

Article 1^{er} : Le montant dû au Centre Hospitalier Départemental La Roche sur Yon-Luçon-Montaigu à LA ROCHE SUR YON – N° F.I.N.E.S.S. 85 000 001 9 – au titre de la valorisation de l'activité déclarée pour le mois d'octobre 2009 est égal à 13 090 685,54 €. Ce montant se décompose de la façon suivante :

- 1) la part tarifée à l'activité est égale à 11 828 943,93 €, soit :
 - 10 853 238,98 € au titre de l'activité d'hospitalisation,
 - 975 704,95 € au titre de l'activité externe y compris ATU, FFM, et SE,
- 2) la part des spécialités pharmaceutiques mentionnées à l'article L 162-22-7 du code de la sécurité sociale est égale à 817 706,46 €.
- 3) la part des produits et prestations mentionnées au même article est égale à 444 035,15 €.

Article 2 : Le Directeur de l'établissement et le Directeur de la caisse de mutualité sociale agricole de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Vendée.

**NANTES, le 7 décembre 2009
La Directrice-Adjointe
Directrice par intérim de l'Agence Régionale de
l'Hospitalisation des Pays de la Loire,
Marie-Hélène NEYROLLES**

ARRETE ARH n° 733/2009/85 de versement mensuel des ressources dues par l'assurance maladie au titre de la valorisation de l'activité de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie du Centre Hospitalier « Côte de Lumière » des SABLES D'OLONNE pour le mois d'octobre 2009.

**LE DIRECTEUR
DE L'AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION
ARRETE**

Article 1^{er} : Le montant dû au Centre Hospitalier « Côte de Lumière » des SABLES D'OLONNE – N° F.I.N.E.S.S. 85 000 008 4 – au titre de la valorisation de l'activité déclarée pour le mois d'octobre 2009 est égal à 2 319 858,49 €. Ce montant se décompose de la façon suivante :

- 1) la part tarifée à l'activité est égale à 2 238 587,73 €, soit :
 - 2 019 550,16 € au titre de l'activité d'hospitalisation,
 - 219 037,57 € au titre de l'activité externe y compris ATU, FFM, et SE,
- 2) la part des spécialités pharmaceutiques mentionnées à l'article L 162-22-7 du code de la sécurité sociale est égale à 51 336,66 €.
- 3) la part des produits et prestations mentionnées au même article est égale à 29 934,10 €.

Article 2 : Le Directeur de l'établissement et le Directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Vendée.

**NANTES, le 7 décembre 2009
Pour la Directrice-adjointe
Directrice par intérim de l'Agence Régionale de
l'Hospitalisation des Pays de la Loire,
Patrick POURIAS
Chargé de mission**

ARRETE ARH n° 734/2009/85 fixant le montant des ressources dues par l'assurance maladie au titre de la valorisation de l'activité déclarée en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie du Centre Hospitalier de FONTENAY LE COMTE pour le mois d'octobre 2009.

**LE DIRECTEUR
DE L'AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION
ARRETE**

Article 1^{er} : Le montant dû au Centre Hospitalier de FONTENAY LE COMTE – N° F.I.N.E.S.S. 85 000 003 5 – au titre de la valorisation de l'activité déclarée pour le mois d'octobre 2009 est égal 1 311 584,47 €. Ce montant se décompose de la façon suivante :

1) la part tarifée à l'activité est égale 1 308 872,94 €

- 1 170 975,73 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

- 137 897,21 € au titre de l'activité externe y compris ATU, FFM, et SE,

2) la part des spécialités pharmaceutiques mentionnées à l'article L 162-22-7 du code de la sécurité sociale est égale à 1 216,40 €.

3) la part des produits et prestations mentionnées au même article est égale à 1 495,13 €.

Article 2 : Le Directeur de l'établissement et le Directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Vendée.

NANTES, le 7 décembre 2009

Pour la Directrice-adjointe

Directrice par intérim de l'Agence Régionale de

l'Hospitalisation des Pays de la Loire,

Patrick POURIAS

Chargé de mission

ARRETE ARH n° 735/2009/85 de versement mensuel des ressources dues par l'assurance maladie au titre de la valorisation de l'activité de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie du Centre Hospitalier « Loire Vendée Océan » de CHALLANS pour le mois d'octobre 2009.

LE DIRECTEUR

DE L'AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION

ARRETE

Article 1^{er} : Le montant dû au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan – N° F.I.N.E.S.S. 85 000 901 0 – au titre de la valorisation de l'activité déclarée pour le mois d'octobre 2009 est égal à 2 612 425,99 €. Ce montant se décompose de la façon suivante :

1) la part tarifée à l'activité est égale 2 579 006,43€, soit :

- 2 306 174,17 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

- 272 832,26 € au titre de l'activité externe y compris ATU, FFM, et SE,

2) la part des spécialités pharmaceutiques mentionnées à l'article L 162-22-7 du code de la sécurité sociale est égale 2 606,86 €.

3) la part des produits et prestations mentionnées au même article est égale à 30 812,70 €.

Article 2 : Le Directeur de l'établissement et le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Vendée.

NANTES, le 7 décembre 2009

Pour la Directrice-adjointe

Directrice par intérim de l'Agence Régionale de

l'Hospitalisation des Pays de la Loire,

Patrick POURIAS

Chargé de mission

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE n° 2009/DRASS/ 522/SGAR portant nomination des membres du comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles chargé d'émettre un avis sur l'indemnisation au titre de la législation professionnelle de maladies contractées du fait ou à l'occasion du travail

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles est constitué ainsi qu'il suit :
le médecin-conseil régional du service médical de l'assurance maladie de la région des Pays de la Loire ou un médecin-conseil dudit échelon régional qu'il désigne pour le représenter ;
le médecin inspecteur régional attaché à la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Pays de la Loire ou le médecin inspecteur qu'il désigne pour le représenter ;
en qualité de praticiens hospitaliers nommés pour quatre ans :

Titulaire : M. le Professeur GERAUT Christian, professeur des universités, praticien hospitalier, chef de service de la consultation de pathologie professionnelle du C.H.U. de Nantes.

Suppléants : Mme DUPAS Dominique, Aline, maître de conférences des universités, praticien hospitalier dans le service de consultation de pathologie professionnelle du C.H.U. de Nantes.

M. le Professeur Yves ROQUELAURE, professeur des universités, praticien hospitalier, service de médecine interne addictologie pathologie professionnelle du C.H.U. d'Angers.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 29 décembre 2009

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales des Pays de la Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région et à celui de chacune des Préfectures des départements des Pays de la Loire.

**Nantes, le 10 décembre 2009
Jean DAUBIGNY**